

Classement CCEK

Titre Plan Nord

Type Dossiers Environnementaux

Date D'ouverture 2009

Notes Document: Pour un développement économique socialement responsable et durable; Document de travail; 6 novembre 2009 par Plan Nord

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA DÉMARCHE DU PLAN NORD

Groupe de concertation sur le développement durable du Plan Nord

Document final

**Version
12 octobre 2010**

1. OBJECTIF DU DOCUMENT

L'objectif de ce document est de contribuer à la volonté du gouvernement du Québec de faire du Plan Nord un projet exemplaire de développement économique, socialement responsable et durable, en proposant des éléments et pistes de réflexion pour guider les choix sous l'angle du développement durable.

Les éléments proposés par le Groupe de concertation sur le développement durable (GCDD) ont donc pour buts de :

- 1) Fournir des éléments de réflexion et des voies d'analyse dans l'établissement d'orientations et l'identification et l'élaboration de projets de développement durable;
- 2) Proposer et assurer aux divers groupes de travail interpellés par la démarche Plan Nord une vision du développement durable globale, intégrée et commune favorisant une cohérence des actions.

La démarche de travail du Groupe de concertation sur le développement durable s'appuie sur la vision suivante :

Le Plan Nord se doit d'être un projet exemplaire de développement durable qui permet le développement de la richesse collective des populations qui l'habitent et de plusieurs secteurs de son économie dans une perspective réfléchie pour l'ensemble du Québec, en prenant en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités pour répondre à leurs besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs et ce, en s'appuyant sur les forces vives du milieu et une approche d'aménagement intégrée des usages sur le territoire.

2. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : GÉRER UN ÉQUILIBRE ENTRE LES BESOINS (ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX) ACTUELS ET LES OPPORTUNITÉS POUR LE FUTUR

La démarche du Plan Nord, qui repose avant tout sur la nécessité d'établir un partenariat entre les communautés, les acteurs du milieu et le gouvernement, s'appuie sur les termes de référence de la Loi sur le développement durable du gouvernement du Québec.

- **Le développement durable et la mise à l'abri d'activités industrielles de 50 % du territoire : un legs pour les générations futures**

Cet engagement gouvernemental, qui permettra de vouer 50 % du territoire du Plan Nord à des fins de protection de l'environnement et de développement récréotouristique en le soustrayant aux activités industrielles*, constitue un legs pour les générations futures à la base de la démarche de développement durable du Plan Nord. Il faudra donc assurer un bon équilibre entre les activités industrielles et celles non industrielles et des mécanismes permettant de rendre cet aménagement du territoire crédible et pérenne.

- **La nécessité de pérenniser l'engagement : une législation**

Pour bien pérenniser l'engagement visant à dédier au fil du temps 50 % du territoire du Plan Nord à des fins non industrielles et offrir aux générations futures le potentiel d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être en sauvegardant, à leur intention, des possibilités d'usages du territoire et des ressources d'une qualité semblable ou meilleure à celle d'aujourd'hui, le gouvernement devra légiférer et adopter une loi spécifique.

- **Bâtir sur l'existant**

Le développement durable du Plan Nord devra s'articuler autour des efforts de réflexion déjà consentis et en cours. Le contexte législatif en vigueur sur le territoire du Plan Nord devra notamment s'appuyer sur le respect des diverses Conventions, Ententes et stratégies de planification en place qui s'appliquent sur ce territoire. La *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*, l'*Entente de principe d'ordre général entre les premières nations de Mamuitun et de Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada* de même que les schémas d'aménagement et de développement des MRC en sont des exemples.

3. ORIENTATIONS LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PLAN NORD

Le Plan Nord devra soutenir la réalisation de projets de développement durable en s'appuyant sur des orientations cohérentes qui permettront de répondre dans l'ensemble aux principales préoccupations liées à la démarche.

- Assurer l'application d'une approche de développement durable centrée sur les besoins essentiels des communautés locales et autochtones du territoire visé par

* Référence : communiqué de presse publié le 15 novembre 2008 par le Parti libéral du Québec.

le Plan Nord, leurs identités et le patrimoine culturel comme composantes importantes de la société.

- Appuyer un développement qui respecte la qualité de l'environnement et sa biodiversité et qui permette un enrichissement collectif sur les plans social et économique.
- Appliquer des approches intégrées d'analyse des divers usages sur le territoire qui s'articulent autour des efforts de réflexion déjà consentis ou en cours et ce, dans le respect des cadres législatifs, des Ententes et Conventions ainsi que des efforts de planification en place.

4. PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PLAN NORD

Les préoccupations liées au développement durable du Plan Nord s'appuient sur le souci d'un processus permettant de bien planifier le développement et la mise en valeur du territoire d'application, en comprenant bien que chacune de ses entités géographiques et régions du Québec sont interdépendantes et qu'elles sont complémentaires les unes des autres. La démarche devrait concourir à développer des milieux de vie prospères et des chantiers économiques durables ainsi qu'à préserver les ressources naturelles et la biodiversité pour les générations futures et ce, dans le respect des identités culturelles des populations locales et autochtones.

- **Les communautés locales et les communautés autochtones au centre du développement durable du Plan Nord : l'approche sociale, l'aménagement intégré du territoire et le processus de décision**

- **Une approche qui implique l'ensemble de la société québécoise**

Dans le développement de projets et d'activités, la considération des besoins et des objectifs des communautés autochtones ainsi que des communautés locales et régionales, doit mettre à contribution les populations du Nord et du Sud (dans les processus et les prises de décision) et se manifester par le respect des spécificités identitaires et culturelles à l'intérieur d'une approche intégrée à l'ensemble de la société québécoise.

- **L'aménagement intégré du territoire**

La planification et la gestion intégrées des projets, des activités et des usages doivent concourir à améliorer la qualité des milieux de vie des populations

locales et régionales en favorisant leur épanouissement et leur maintien sur le territoire.

o **Le processus de décision dans une approche concertée**

Afin d'assurer une bonne gouvernance des projets et la responsabilité sociale des entreprises dans les cas de réalisations et de gestion spécifiques de projets ou d'activités, il faudra favoriser la participation des populations, des élus, des représentants des groupes et de l'ensemble des acteurs du milieu dans les processus de décision. La concertation de même qu'une information régulière assurée auprès des parties prenantes (transparence) devraient alors être privilégiées.

La prise en compte des savoirs des communautés locales et autochtones, l'acceptation de leurs modes de fonctionnement et de gouvernance, ainsi que le respect des Conventions et des Ententes établies, devront également s'inscrire dans la démarche.

• **La satisfaction des besoins essentiels : le logement, la santé, l'eau, la nourriture et l'énergie**

Le développement durable ne peut être envisagé au sein d'une population si les besoins essentiels de logement et de santé et l'accès à une eau et à de la nourriture de qualité ne peuvent être assurés. L'accès à l'énergie est aussi un besoin essentiel pour plusieurs communautés qui en sont présentement dépendantes. Les projets ou activités de développement, notamment ceux visant l'amélioration des infrastructures, doivent donc concourir à renforcer la qualité de vie des populations concernées, à combler des besoins de base incontournables ainsi qu'à favoriser leur adaptation face aux différents changements et leur sécurité.

• **La protection du patrimoine culturel et le respect des cultures et des identités**

La protection du patrimoine matériel et immatériel ainsi que la reconnaissance du droit au développement et à la mise en valeur de la culture des communautés nordiques doivent être au centre du développement durable. Cette dimension fondamentale du respect de l'identité culturelle doit être au cœur de l'élaboration de nouveaux projets d'intérêt ou d'impact sur les collectivités, en mettant à contribution les communautés régionales, les artistes et artisans ainsi que les différents acteurs du domaine culturel, ceci incluant la recherche et les modes de prise de décision des communautés. Le Plan Nord devra favoriser le

développement de projets et d'activités culturelles contribuant à l'émancipation des populations.

- **La nécessité de protéger l'environnement et la biodiversité : poursuite du développement du réseau d'aires protégées, maintien des services écologiques rendus par les écosystèmes et application réglementaire rigoureuse sur les projets déjà existants et futurs**

Le développement durable ne peut se faire sans le respect et la préservation du milieu naturel et par une réelle planification des besoins et des activités, présentes et futures. Avec l'engagement de vouer à la protection 50 % du territoire visé par le Plan Nord, l'un des moyens d'atteindre cet objectif de protection et de maintien de la biodiversité est de poursuivre le développement de son réseau d'aires protégées et de maintenir les services écologiques sur le territoire. Le gouvernement devra poursuivre son action dans cette direction et assurer la protection du patrimoine naturel. Il importe également d'intégrer aux décisions d'aménagement les processus de planification écologique afin de garantir le maintien de la biodiversité et la conservation des territoires et ainsi mieux respecter la capacité de support des écosystèmes.

Les projets de développement actuels et futurs devront respecter rigoureusement les exigences réglementaires des lois et règlements. Ils pourront être bonifiés au terme de processus d'évaluation environnementale par l'application de mesures d'atténuation limitant les impacts négatifs dans le milieu et/ou de mesures compensatoires, et même dans certains cas amener des instances à soustraire des territoires à des activités incompatibles ou trop dommageables à l'environnement et la biodiversité.

- **L'importance primordiale de l'éducation, de la formation et du développement de la main d'œuvre**

Pour contribuer activement à leur essor, les communautés doivent avoir accès à de bons services d'éducation et aux savoirs, scientifiques et traditionnels. Il s'agit d'une des clés du développement durable à long terme d'une population pour qu'elle s'implique et participe aux projets de développement socio-économiques.

Des formations spécifiques et spécialisées devront également être rendues accessibles aux personnes qui habitent le territoire pour leur permettre d'œuvrer au sein de nouveaux développements et ainsi combler des besoins importants de main d'œuvre nordique. L'implication du gouvernement à travers le Pacte pour l'emploi et le Pacte pour l'emploi Plus et par une réponse concertée et adaptée aux besoins spécifiques des régions en matière d'emploi et de développement de

la main d'œuvre, devra être maintenue pour assurer un soutien accru aux personnes et aux entreprises des régions nordiques.

- **Le développement de l'économie sociale et de systèmes coopératifs**

La force et la pérennité d'une communauté repose également sur sa capacité à générer elle-même sa richesse et à atteindre une certaine indépendance économique. Pour ce faire, la prise en charge locale du développement économique pourrait se réaliser à partir de différentes alternatives financières, notamment en privilégiant l'économie sociale et les divers modes de coopération. Une éducation à l'entrepreneuriat serait également souhaitable pour développer une grande autonomie des populations concernées et favoriser l'émergence de projets dans les milieux.

- **Les communications comme vecteur essentiel du développement durable**

Dans le but de maximiser les potentiels immenses du milieu nordique, les moyens de communication doivent être développés en regard des besoins des communautés, de leurs activités socio-économiques, de leurs objectifs et de nouveaux projets. Il s'agit d'une condition qui favorise prioritairement le développement des collectivités, et ce faisant la réalisation de projets socio-économiques.

- **Les transports comme vecteur essentiel de développement des ressources pouvant contribuer au développement des communautés**

Pour optimiser les bienfaits à court et à long termes que peut apporter un développement des modes de transport, les nouveaux besoins devront être analysés en prenant en compte les différents défis relatifs à l'accès au territoire ainsi que des conséquences sur l'environnement, les communautés et l'économie. Des consultations publiques auprès des communautés et divers processus d'évaluation (sur l'environnement, le socio-environnemental et le socio-économique) seront souhaitables pour faire les meilleurs choix. Il s'agit d'une condition essentielle au développement des collectivités qui contribuent souvent d'une façon importante à l'augmentation de l'activité économique.

- **Le développement de la richesse collective et régionale par une bonne intégration des approches et des projets sectoriels : forêts, mines, énergie, faune, bioalimentaire, tourisme, etc.**

La démarche initiée dans le cadre le Plan Nord devra se réaliser dans une approche qui permettra de mettre en valeur le plein potentiel de chacun des secteurs économiques tout en considérant l'importance de développer la

richesse collective des territoires nordiques et du reste du Québec. En accordant une importance particulière à la prise en charge du développement par les populations ainsi qu'en développant des mécanismes souples d'échanges et de concertation, les différents acteurs du milieu devront faire de cette approche concertée un exemple à suivre.

Le Plan Nord devra bien intégrer les démarches proposées par chacun des groupes de travail formés et éventuellement les projets majeurs structurants. L'analyse horizontale élargie des divers chantiers de travail faite sous l'angle du développement durable, c'est-à-dire une prise en compte des principes et un souci constant d'intégrer aux préoccupations économiques celles des dimensions environnementale et sociale, est essentielle. De plus, le développement des projets et des activités qui auront des répercussions socio-économiques bénéfiques dans le milieu concerné devra également être favorisé.

Il serait donc pertinent que les autorités responsables de la démarche du Plan Nord se donnent tous les moyens structurels et les ressources nécessaires pour réaliser cet important mandat d'analyse, d'intégration d'information et de planification globale de la démarche du Plan Nord.

- **S'ouvrir au changement**

Le développement durable représente, pour l'ensemble des intervenants du Plan Nord, une opportunité qu'on ne peut pas se permettre de manquer. Par la prise en compte des besoins des différentes communautés à l'intérieur d'une approche concertée de la création de la richesse collective, le développement durable implique de revoir des façons de faire et d'accepter d'agir autrement.

ANNEXE

LISTE DES OUTILS POUR SUPPORTER LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Prise en compte des principes de développement durable de la Loi sur le développement durable**

Développement ou adaptation d'outils pour supporter la réflexion conduisant à l'élaboration ou la bonification de projets sectoriels à la suite de la prise en compte des principes.

- **Autres outils d'analyse et d'amélioration de démarches ou de projets**
 - Études d'impact : environnemental, social
 - Évaluations environnementales stratégiques (ÉES)
 - Analyses économiques et socio-économiques
 - Analyses des marchés
 - Sondages ou enquêtes auprès des populations
 - Consultations du milieu (communautés concernées)
 - Audiences publiques environnementales du BAPE
- **Propositions de mesures d'atténuation (environnementales) ou compensatoires**

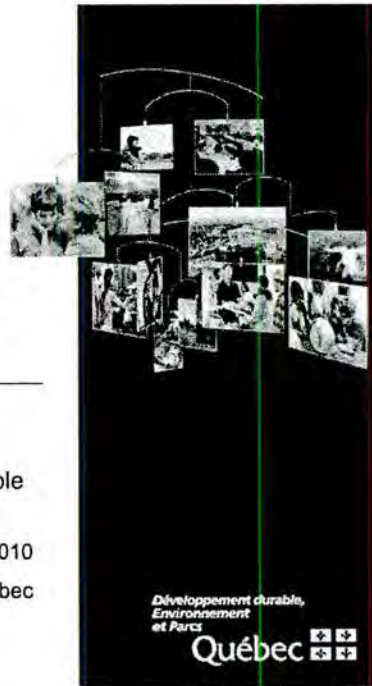
Les principes de développement durable et le Plan Nord

Présentation au Groupe de concertation
sur le développement durable

Bureau de coordination du développement durable

27 mai 2010

Québec



Bureau de coordination du développement durable

Mandats

- . Promotion auprès de l'Administration et de la population
- . Coordination et concertation gouvernementale (Stratégie et indicateurs) : CIDD, officiers DD, tables de concertation, outils (guides, Extranet, etc.) et formations
- . Suivi de la Stratégie : bilans et rapports périodiques
- . Veille sur les pratiques innovantes
- . Conseil et expertise auprès du gouvernement et de tiers



Développement durable

« ... un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

(Extrait : Loi sur le développement durable, L.R.Q., c.D-8.1.1 – adaptée de la définition promue par la Commission Brundtland, 1987)

Développement durable,
Environnement
et Parcs
Québec 

3



Que vise-t-on ?

**Maintenir
l'intégrité de
l'environnement**



**Assurer l'équité
sociale**



**Viser l'efficacité
économique**

**assurer la santé et la sécurité des
communautés humaines et préserver les
écosystèmes qui entretiennent la vie**

**permettre le plein épanouissement de tous,
l'essor des communautés et le respect de
la diversité**

**créer une économie innovante et prospère,
écologiquement et socialement responsable**

4

Nouvelles réalités | Nouveaux enjeux

Nouvelle approche de planification

Plans et bilans DD

- Guide pour l'élaboration d'un Plan d'action de développement durable
- ISO 26000 (à venir)
- BNQ 21000 (à venir)
- Global Reporting Initiative (GRI)

Réduire les émissions | s'adapter

Repenser les processus de production | efficacité énergétique

Recruter et retenir la main-d'œuvre | miser sur la diversité culturelle

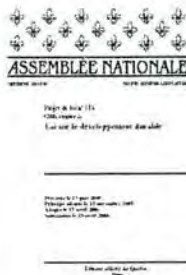
Gérer les risques | impliquer les parties prenantes

Démarche gouvernementale de développement durable

Loi sur le développement durable

Stratégie gouvernementale 2008-2013

Plans d'action de développement durable





Fondements de la démarche

Loi sur le développement durable



Objectif Instaurer un nouveau cadre de gestion au sein de l'Administration afin que l'exercice de ses pouvoirs et de ses responsabilités s'inscrive dans la recherche d'un développement durable

Changement recherché
• 16 principes de développement durable

Mécanismes de suivi

- Indicateurs
- Rapports annuels de gestion
- Rapports de mise en œuvre
- Commissaire au développement durable

Démarches volontaires municipalités, santé et services sociaux, éducation, entreprises



Un projet de société

Stratégie gouvernementale



Mise en oeuvre du plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement des acteurs qui soutiennent le dynamisme territorial

Mise en œuvre

Tables d'accompagnement

- Municipalités
- Santé et services sociaux
- Éducation
- Entreprises

Orientations gouvernementales

Stratégie
gouvernementale



Stratégie gouvernementale
de développement durable
2008-2013

Québec

9 orientations dont 3 prioritaires

1. Informer, sensibiliser, éduquer, innover Incontournable
2. Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement
3. Produire et consommer de façon responsable Incontournable
4. Accroître l'efficacité économique
5. Répondre aux changements démographiques
6. Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée Incontournable
7. Sauvegarder et partager le patrimoine collectif
8. Favoriser la participation à la vie collective
9. Prévenir et réduire les inégalités sociales

9

Contribution des ministères et organismes publics

Plans d'action de
développement durable

Office québécois de la langue française
et
Commission de toponymie



Plan d'action de développement durable
2008-2013

Québec

135 plans d'action de développement durable

- Contribution aux objectifs de la Stratégie
- 99 % du personnel de l'administration publique touché

Reddition de comptes

- Indicateurs annuels de performance administrative (rapport annuel de mise en œuvre de la Stratégie)
- Rapport annuel de gestion

10



Principes de la Loi sur le développement durable

- ⊃ Santé et qualité de vie
- ⊃ Équité et solidarité sociales
- ⊃ Protection de l'environnement
- ⊃ Efficacité économique
- ⊃ Participation et engagement
- ⊃ Accès au savoir
- ⊃ Subsidiarité
- ⊃ Partenariat et coopération intergouvernementale
- ⊃ Prévention
- ⊃ Précaution
- ⊃ Protection du patrimoine culturel
- ⊃ Préservation de la biodiversité
- ⊃ Respect de la capacité de support des écosystèmes
- ⊃ Production et consommation responsables
- ⊃ Pollueur payeur
- ⊃ Internalisation des coûts

Développement durable

Voir les définitions dans la Loi sur le développement durable, article 6.

11



Pourquoi des principes ?

Vision 360 °

- ⊃ Organiser la réflexion pour identifier les enjeux DD et les actions à entreprendre
- ⊃ Servir de base d'échange commune avec les parties prenantes (acteurs du milieu | promoteurs)
- ⊃ Susciter l'innovation dans les pratiques

12

Principes de la Loi sur le développement durable



Prise en compte

Souplesse pour identifier des pistes d'intervention adaptées

Dispositions légales visant l'Administration

- obligation de prise en compte (dans leur ensemble)
- utilisation en vue d'orienter les activités des ministères et organismes (plans, projets, etc.)
- développement d'outils terrain (grilles d'aide à la décision, conception, analyse de projets)

13

Le Plan Nord et la démarche gouvernementale de développement durable



En lien étroit avec la vision des
partenaires du Plan Nord



Une occasion de contribuer à la Stratégie
Particulièrement à l'orientation prioritaire #6
« Aménager et développer le territoire de
façon durable et intégrée »

Le document de travail reflète des
principes de développement durable

Comment définir les projets sous l'angle de
ces principes ?

Sur quels outils s'appuyer ?

14

Outils pour une démarche de développement durable


Guide pour la prise en compte des principes de développement durable

- Politiques
- Stratégies
- Planifications

Guide pour un financement responsable

- Programmes d'aide publics
- Activités de financement du secteur privé

Guides disponibles dans le site Internet du MDDEP



Appliquer les principes en contexte de développement territorial

a) santé et qualité de vie

- ✓ Des mesures d'atténuation des impacts des projets sur la santé sont-elles prévues?
- ✓ Des programmes de soutien à la qualité de vie en milieu de travail sont-ils prévus (entreprises et autres organismes)?
- ✓ ...

Pistes de bonification des projets

- Inclure des normes d'espaces verts dans les règles d'aménagement
- Développer des programmes d'aide aux employés connaissant des difficultés personnelles

16



Appliquer les principes en contexte de développement territorial

b) équité et solidarité sociales

- ✓ Existe-t-il une aide financière ou technique aux associations ou entreprises de soutien aux personnes âgées dépendantes (centre d'hébergement, aide à domicile, etc.)?
- ✓ Les jeunes peuvent-ils compter sur davantage de services leur étant spécifiquement destinés (loisirs, soutien psychologique, etc.)?
- ✓ ...

Pistes de bonification des projets

- Intégrer l'équité et la solidarité sociale dans les énoncés de missions et de valeurs des organisations
- Inclure des clauses d'impacts sur certains groupes sensibles ou à risque

17



Appliquer les principes...

c) protection de l'environnement

- ✓ Lors des chantiers de construction / démolition ou d'aménagements urbains, est-il possible d'avoir un cahier des charges en termes de gestion des déchets, de consommation d'eau?
- ✓ Des cibles d'économie d'énergies sont-elles définies?
- ✓ ...

Pistes de bonification des projets

- Faire l'inventaire des émissions de produits polluants et contaminants engendrés par l'action (ex.: émissions de GES)
- Adopter un plan de réduction des rejets de polluants et de contaminants engendrés par l'action
- Appliquer des normes d'efficacité énergétiques plus rigoureuses pour les bâtiments

18



Appliquer les principes...

d) efficacité économique

- ✓ Des critères sociaux et environnementaux sont-ils envisageables pour l'attribution des aides aux entreprises?
- ✓ L'activité économique générée par les projets s'inscrit-elle en respect des entreprises en place?
- ✓ ...

Pistes de bonification des projets

- Envisager l'utilisation de biens ou de services moins dommageables en matière d'environnement pour mener les actions
- Cibler des localisations stratégiques de projets dans des régions sensibles pour contribuer au dynamisme économique de la collectivité

19



Appliquer les principes...

k) protection du patrimoine culturel

Libellé de la Loi

Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent.

Pistes de bonification des projets

- Créer des mécanismes qui permettent d'intégrer les savoirs traditionnels ou locaux au moment de la caractérisation des sites ou éléments patrimoniaux d'intérêts

20



Appliquer les principes...

l) préservation de la biodiversité

Libellé de la Loi

La diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens.

Pistes de bonification des projets

- **Considérer la liste des espèces menacées ou vulnérables et déterminer celles qui sont concernées par les projets**
- **Instaurer des critères de préservation de la biodiversité**

21



Appliquer les principes...

m) respect de la capacité de support des écosystèmes

Libellé de la Loi

Les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité.

Pistes de bonification des projets

- **Réaliser un inventaire des écosystèmes pertinents pour le projet**
- **Prendre connaissance et respecter les lois, règlements, normes et conventions concernant le respect de la capacité de support des écosystèmes**

22



Appliquer les principes...

n) production et consommation responsable

Libellé de la Loi

Des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'éco-efficacité, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources.

Pistes de bonification des projets

- Appliquer une politique de priorité aux produits et services locaux
- Maximiser la valorisation des résidus de production

23

Un outil pour organiser la réflexion

Cadrage et bonification de projets

Principes de développement durable	Questions de cadrage (Aspects couverts par les principes)	Envergure des impacts des activités des demandeurs		Programme satisfaisant?		Pistes de bonification du programme		Cahier solennel des bonifications			Commentaires
		1	2	Oui	Non	1	2	3			
a) Santé et qualité de vie	Les activités favorisent-elles un impact sur les déterminants de l'état de santé et du bien-être :										
	- habitudes de vie et comportements (alimentation, activité physique, moyens de transport utilisés, etc.)										
	- environnement social (qualité du milieu de vie — famille, école, etc. —, droit de travail, sentiment de sécurité, etc.)										
	- environnement physique (qualité de l'eau, qualité et sécurité des aménagements physiques, etc.)										
	- environnement économique (sécurité économique, possibilités d'emploi, conditions de travail, etc.)										
	- facteurs sociaux (émancipation, accès à la santé, accès équitable aux ressources et aux services, etc.) ?										
	Autres aspects										
b) Équité et solidarité sociales	Les activités favorisent-elles des impacts en termes :										
	- d'équité intra / inter-générationnelle (répartition des bénéfices et des risques dans le temps, etc.)										



24



Prendre en compte les principes : 2 angles complémentaires

1. Définir les enjeux sectoriels relatifs au développement territorial durable du nord
2. Évaluer et identifier des pistes d'amélioration des projets




Ressources et références

Site web du MDDEP

- Guides pour la prise en compte des principes de développement durable | Guide pour l'élaboration d'un plan d'action de développement durable
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/outils/index.htm>
- Liste des plans d'action de développement durable des 135 ministères et organismes du gouvernement
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/liste.htm>
- Programmes (exemples : Climat municipalités | Traitement de matières organiques par biométhanisation et compostage...)
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/programmes/index.htm>


Autres sites web gouvernementaux



Ressources et références

- MSSS (ex. guide : *Évaluation d'impact sur la santé*)
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/1/documentation/2006/06-245-01.pdf>
- MAMROT (ex. guides : *Bâtiment durable, La gestion durable des eaux de pluie*)
http://www.mamrot.gouv.qc.ca/dossiers/deve_dura/deve_dura.asp
- AEE (ex. *Guide de sensibilisation à la réduction de la consommation de carburant et des émissions de gaz à effet de serre en transport*)
http://www.aee.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/guide_sensibilisation_transport.pdf
- MAPAQ : (ex. guide : *Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole*)
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/Agroenvironnement/bonnespratiques/>
- MCCCFC (ex. *Programme pour les radios autochtones locales*)
<http://www.mcccfc.gouv.qc.ca/index.php?id=284>
- CBCQ (ex. guide : *L'étude d'impact patrimonial : un outil pour la gestion du changement*)
http://www.cbcq.gouv.qc.ca/impact_patrimonial.html
- MRNF (ex. *Critères et indicateurs d'aménagement durable des forêts*)
<http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/enligne/forets/criteres-indicateurs/accueil.asp>
- MDEIE (ex. formations : *Les meilleures pratiques d'affaires*)
<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2253>

27



Ressources et références



<http://www.visiondurable.com/>


Actualités et ressources
pour les initiatives locales

novae l'avenir est aux
entreprises responsables

<http://www.novae.ca/>

Portail du développement
durable

28



En somme...

- La prise en compte des principes est le moyen privilégié pour inscrire les projets dans une démarche de développement durable
- Leur application
 - exige une réflexion sur les enjeux
 - permet de structurer des échanges créatifs
 - suscite l'émergence de meilleures pratiques qui visent la convergence entre l'environnement, le social et l'économique

Portrait et stratégie de transport du Nord-du-Québec



Ville de Lebel-sur-Quévillon



Village nordique de Salluit

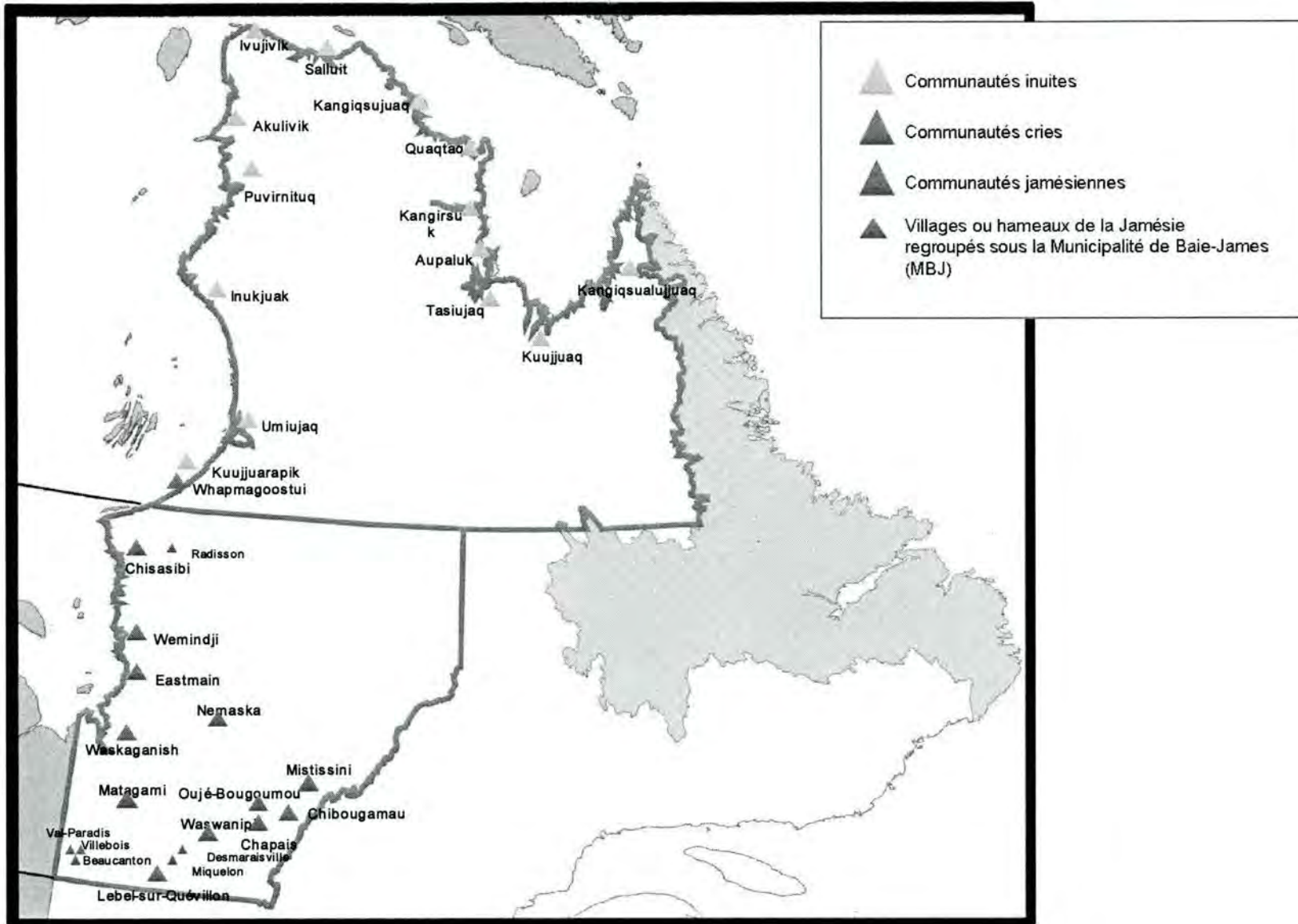


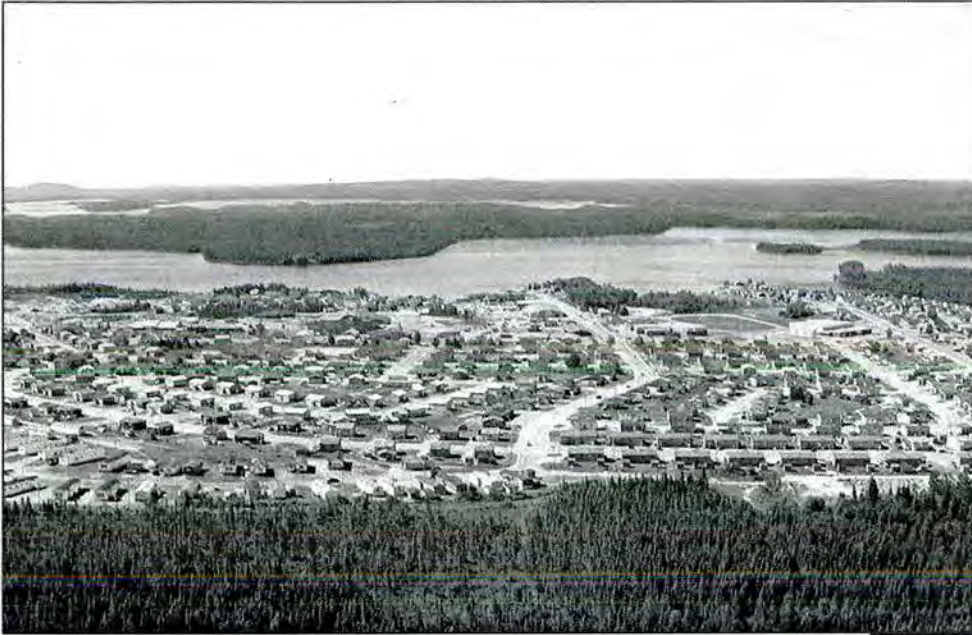
Village cri d'Oujé-Bougoumou



Rivière Rupert

Territoire et population du Nord-du-Québec





Village cri de Mistissini



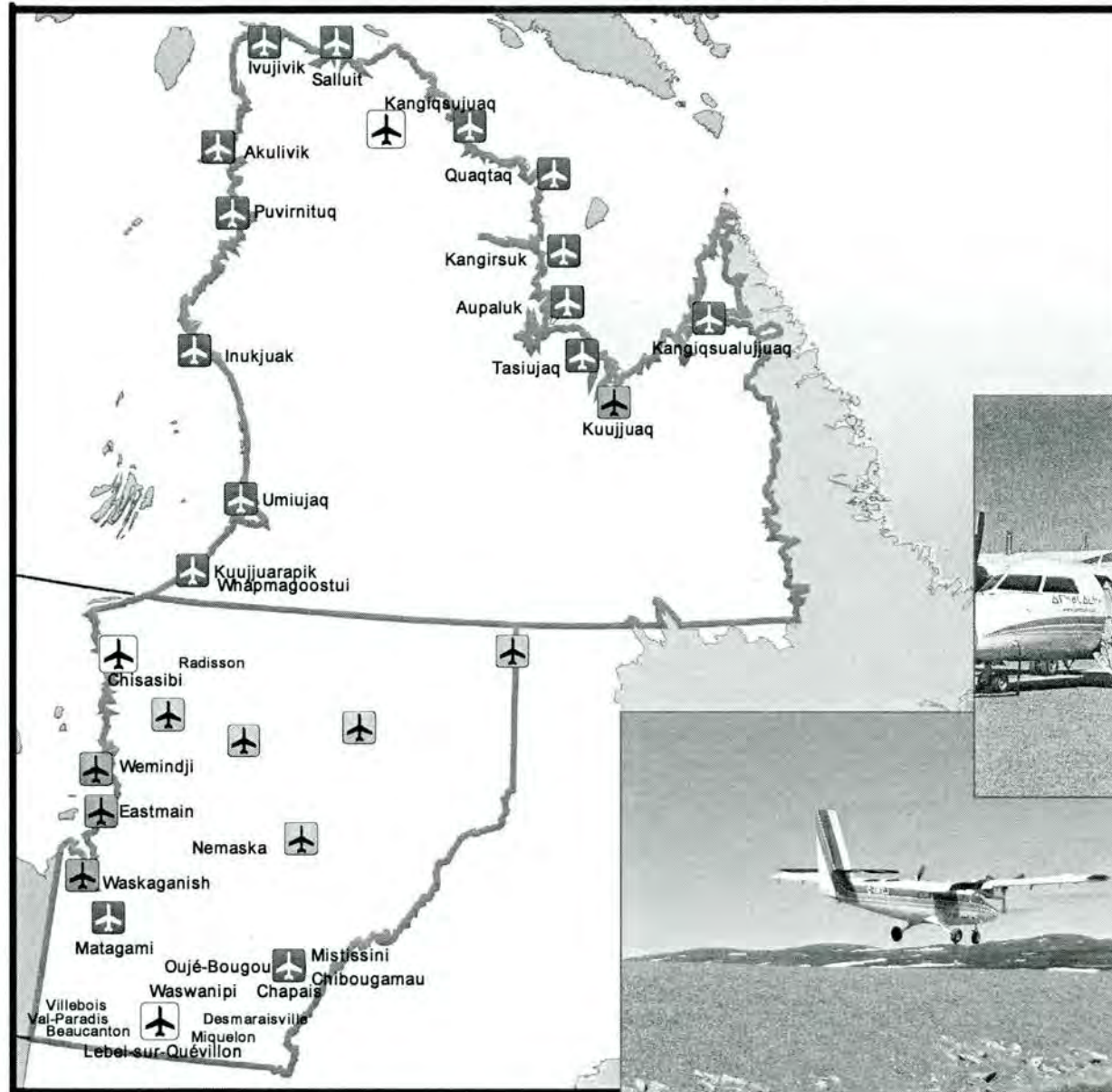
Eastmain



Waskaganish

Les transports dans le Nord-du-Québec

Mode aérien



Légende

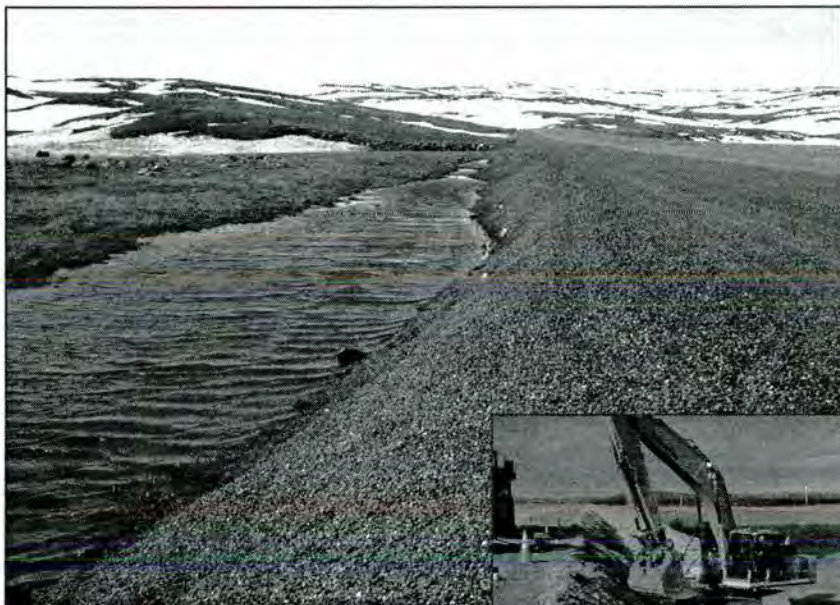
-  Transports Québec (15)
-  Transports Canada (4)
-  Hydro-Québec (5)
-  Autres (3)



Les transports dans le Nord-du-Québec

Mode aérien

Problématiques liées aux impacts du changement climatique (fonte du pergélisol)



Piste - Salluit



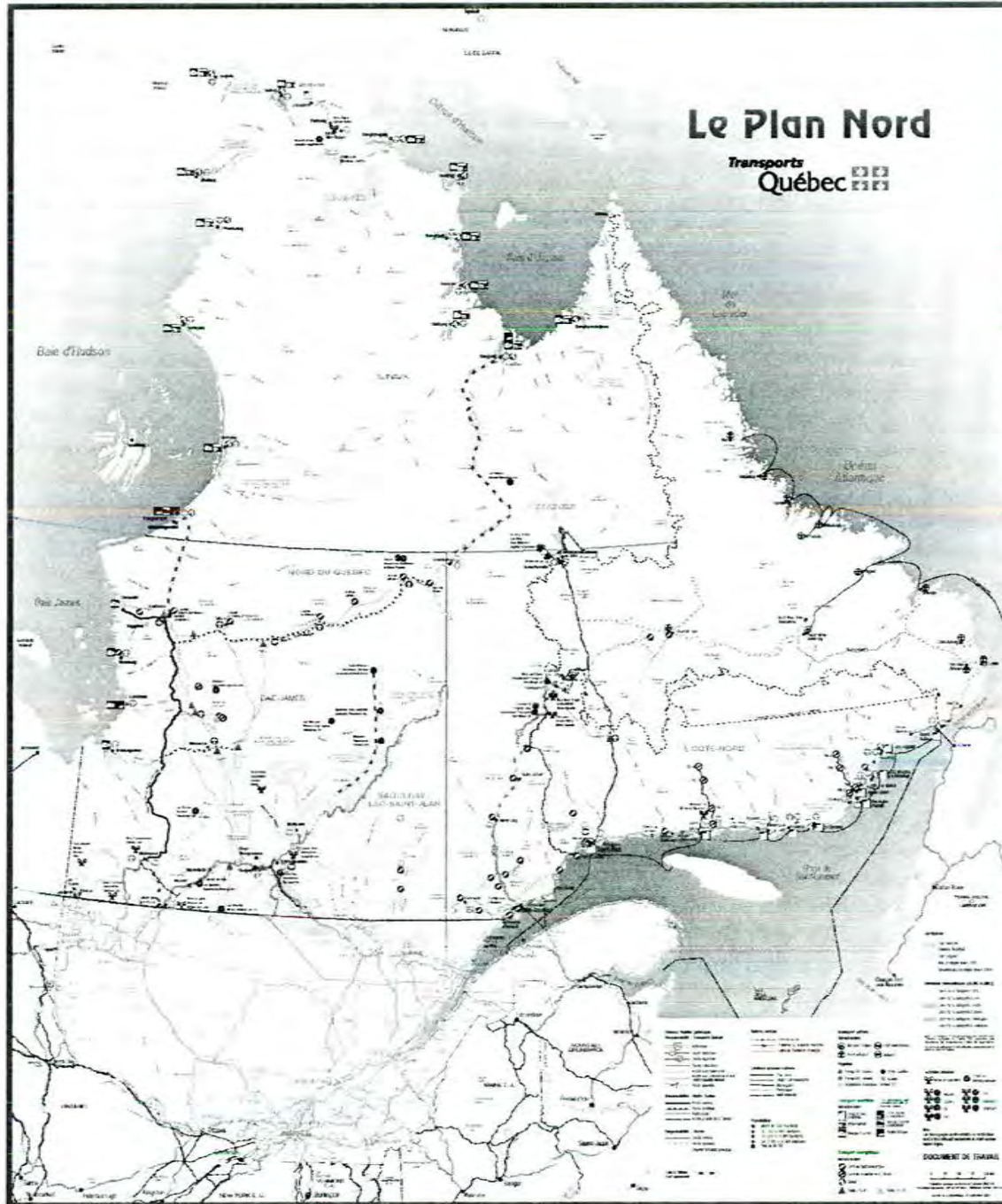
Route d'accès d'Umiujaq



Remblai à convection - Tasiujaq

Le Plan Nord

Transports
Québec



DOCUMENT DE TRAVAIL

Le Plan Nord est un document de travail. Les données et les informations contenues dans ce document sont susceptibles de changer sans préavis.

Document de travail

Des options pour le développement

► Option 1 : Partage de risques

Dans cette option, les coûts de développement des infrastructures et systèmes de transport sont assumés en totalité ou en partie par le gouvernement du Québec avec engagement de remboursement des investissements par les bénéficiaires en fonction des bénéfices reliés à leur projet. Cette option peut inclure des coûts d'entretien.

► Option 2 : Une approche PPP

Dans cette option, les coûts de développement des infrastructures et systèmes de transport sont assumés par une entreprise/promoteur. Celle-ci ou celui-ci est remboursé par la base du principe d'utilisateur payer et / ou par exemption des redevances à l'État jusqu'à couverture des coûts initiaux d'investissement. Cette option peut inclure les coûts d'entretien.

► Option 3 : Une approche publique

Dans cette option, les coûts de développement des infrastructures et systèmes de transport sont assumés entièrement par l'État, soit par le MTQ, soit par un ensemble de ministères et de mandataires des différents paliers de gouvernement..

Route ou projet	Municipalités	Circonscription	Interventions
Route d'accès de Radisson – Whapmagoostui/Kuujuarapik (260 km)	Baie-James Kuujuarapik Whapmagoostui	Ungava	Construction d'une nouvelle route (deux voies)
Lien Caniapiscau/Kuujuuaq (450 km)	Baie-James Kuujuuaq	Ungava	Construction d'un lien terrestre permanent
Prolongement de la route 167 (260 km)	Baie-James	Ungava	Construction d'une nouvelle route

STRATÉGIE DE TRANSPORT DU NORD-DU-QUÉBEC

Cadre financier : niveau d'investissement 2008-2013

					Investissement annuel	Total 2008-2013
	Investissement annuel	Investissement annuel	Investissement annuel	Investissement annuel		
Entretien	1,0 M\$	0,2 M\$	9,5 M\$		10,7 M\$	53,5 M\$
	a)					
Amélioration et conservation	4,0 M\$	0,2 M\$	14,0 M\$		18,2M\$	91 M\$
			c)			
Développement			1,0 M\$		1,0 M\$	5,0 M\$
	b)	b)	b)			
Programmes et subventions	2,9 M\$	5,0 M\$	4,19 M\$	0,35M\$	12,44 M\$	62,2 M\$
Autre	0,1 M\$				0,1 M\$	0,5 M\$
TOTAL	8 M\$	5,4 M\$	28,69 M\$	0,35 M\$	42,44 M\$	212,2 M\$

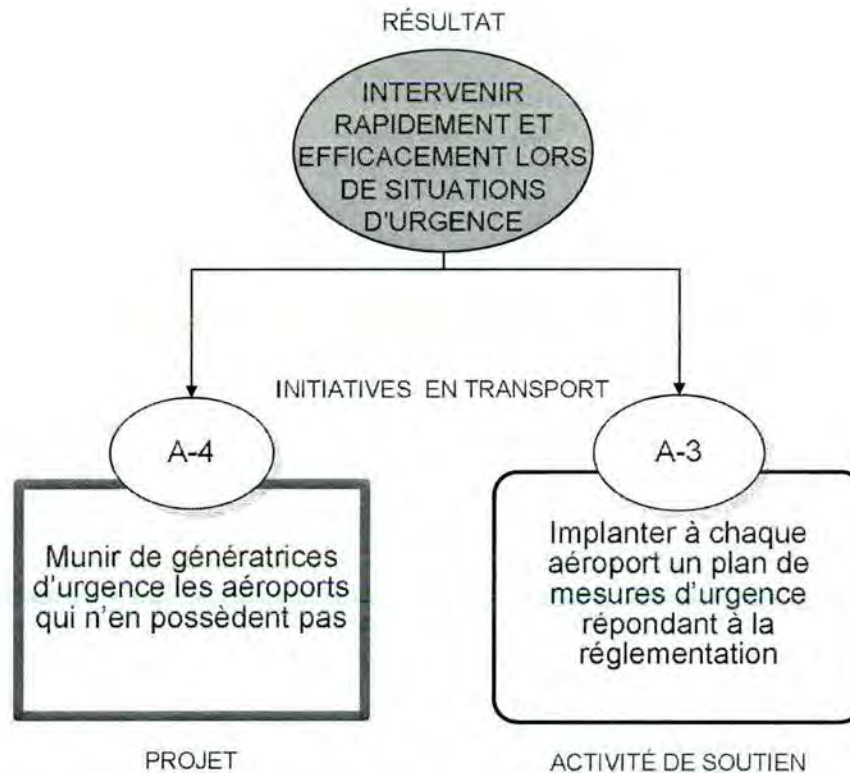
- a) Le niveau d'investissement correspond aux engagements MTQ seulement. Les sommes prévues dans l'entente concernant le financement global ou provenant du gouvernement du Canada sont exclues.
- b) Les dossiers seront traités en fonction du développement socio-économique, des partenaires d'affaires et de la priorisation ministérielle. Le montant prévu servira pour des études
- c) Excluant les structures

Suivi des initiatives «Transport aérien»



	Projets				Activités de soutien			
Terminé	A-1 Réfection de la piste à Chibougamau	A-7 Reconstruire l'aérogare de Kuujuaq						
En cours	A-4 Munir de génératrices d'urgence les aéroports qui n'en possèdent pas	A-5 Améliorer l'accessibilité aux données météorologiques et au calage altimétrique au Nunavik	A-6 Démolition du hangar et construction d'un nouveau garage à l'aéroport de Kuujuaq	A-10 Mettre en place du système de gestion des vols (SIGV) à l'aéroport de Kuujuaq	A-3 Implanter à chaque aéroport un plan de mesures d'urgence répondant à la réglementation	A-11 Implanter dans les aéroports les mesures et les systèmes pertinents suivant la réglementation fédérale (gestion de la sécurité, gestion de la faune)	A-12 Travailler dans une perspective de développement socio-économique, la pertinence d'améliorer le réseau aéroportuaire	A-17 Programme de réduction des coûts de transport aérien des personnes au Nunavik et Baie-James (RTA)
					A-19 Mettre en place, maintenir ou améliorer les moyens visant à diminuer les coûts de transport aérien des marchandises			
En continu	A-2 Rechargement de pistes au Nunavik	A-8 Assurer la pérennité des infrastructures et équipements aéroportuaires			A-13 Soutenir l'initiative régionale en transport aérien et le développement des entreprises	A-14 Aider connaître les infrastructures et services aéroportuaires et aérotouristiques de la région	A-20 Favoriser la mise en place d'infrastructures et d'équipement d'entreposage	
À venir					A-9 Appuyer les campagnes de sensibilisation (personnel des aéroports, résidents, population) à l'importance de respecter la réglementation relative à l'accès du côté ouest			
Ces initiatives ne sont pas sous la responsabilité du MTQ	A-16 Reconstruction de l'aérogare de Kuujuaq				A-18 Assurer un service de transport d'évacuation médicale par avion ou hélicoptère adapté aux besoins de la région	A-21 Étudier les mesures de coordination des vols aériens pour l'atterrissage des hélicoptères qui contrôlent la source de contamination de certaines agglomérations	A-22 Minimiser l'impact du trafic aérien sur la grande faune lors des vols à basse altitude	

LE CADRE D'INTERVENTION ET SON SCHÉMA D'INITIATIVES

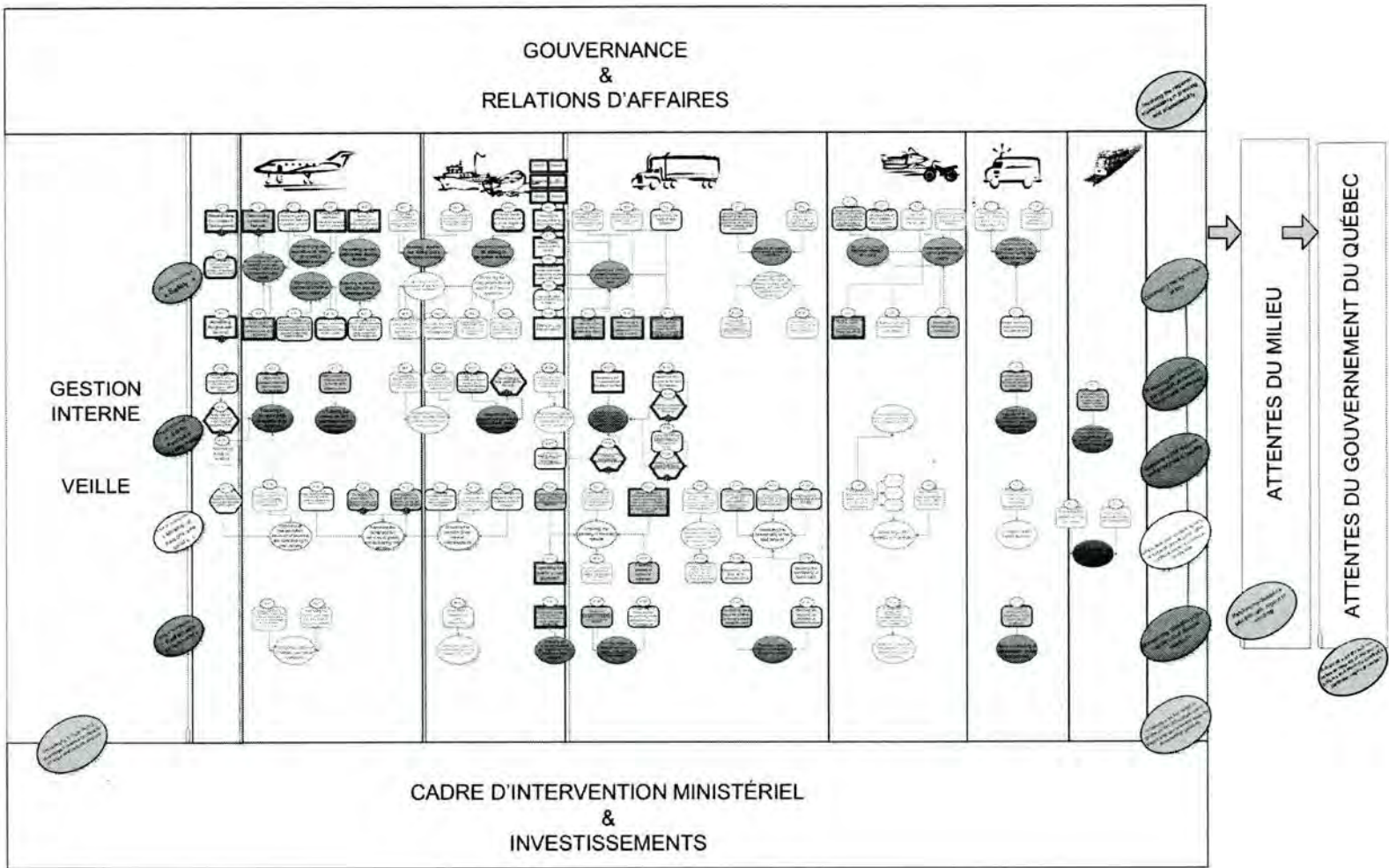


Projet : Ces initiatives ont généralement trait aux travaux et sont liés à **l'entretien, l'amélioration, la conservation, le développement d'infrastructures** et aux **équipements** de transport.

Activité de soutien : Ces initiatives sont liées aux services, aux **subventions, programmes** ou **activités promotionnelles** visant à soutenir la mobilité des personnes et des marchandises. De plus, ces activités peuvent concerner **l'encadrement réglementaire, l'établissement de normes, le soutien technique, le développement technologique, etc.**

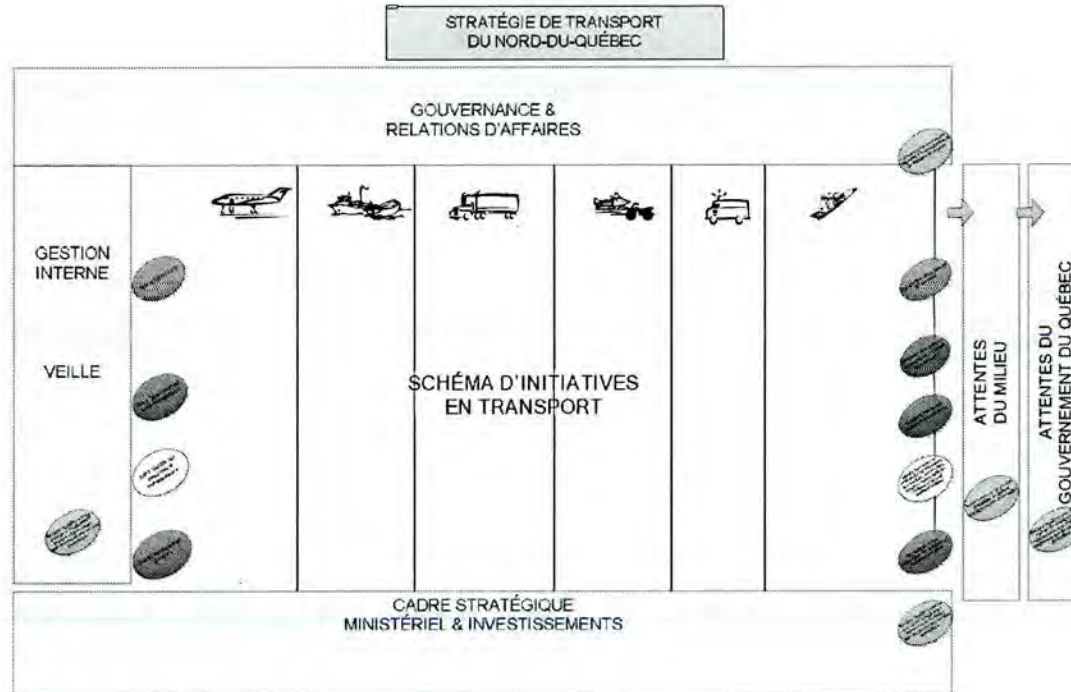
CADRE D'INTERVENTION

Schéma d'initiatives en transport



CADRE D'INTERVENTION

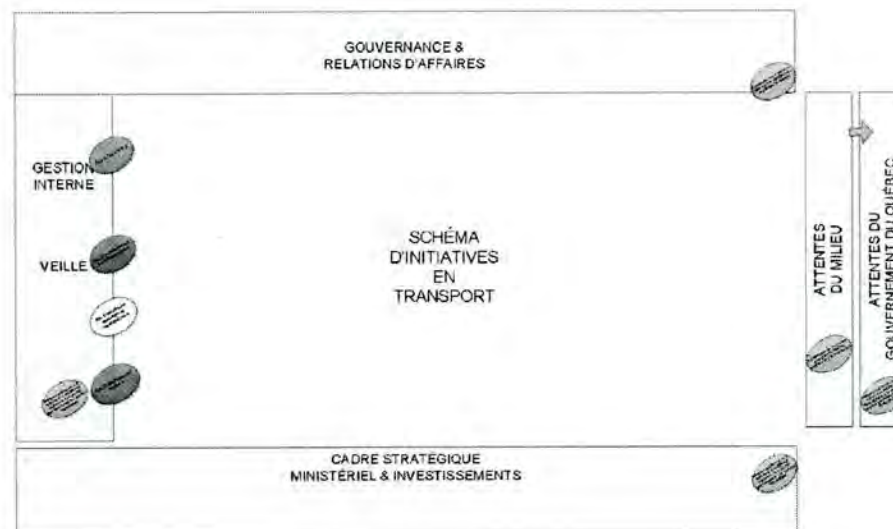
5 cibles stratégiques liées aux transport



- 1 Optimisation de la sécurité en transport
- 2 Réduction des coûts de transport sur le budget des ménages
- 3 Soutien à l'économie régionale et provinciale
- 4 Mobilité des usagers équivalente aux standards des autres régions nordiques et dans des conditions similaires
- 5 Maximisation des retombées sur le territoire et solutions durables

CADRE D'INTERVENTION

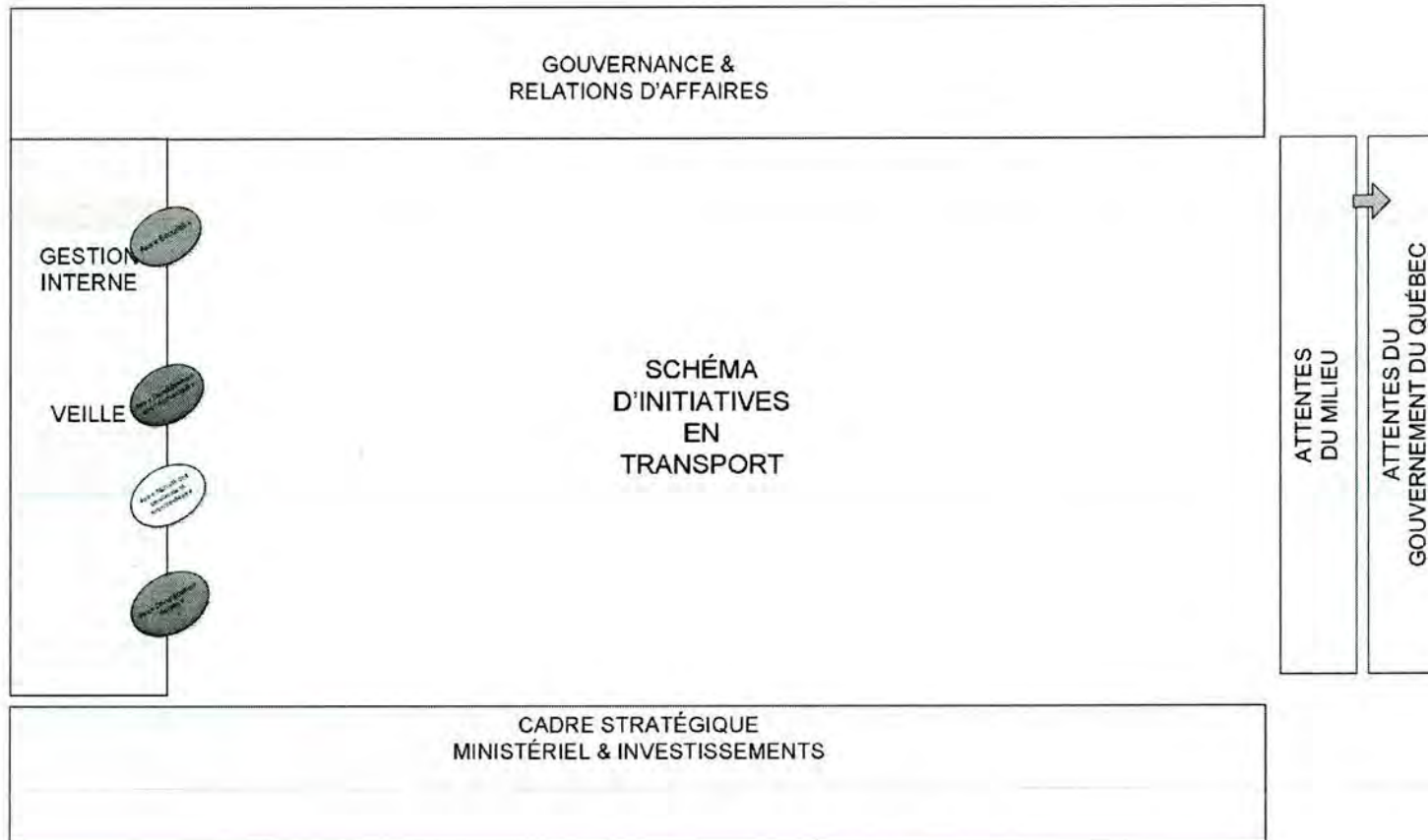
5 cibles stratégiques liées à la gouvernance



- 1 Association des intervenants régionaux à la planification et à la reddition de comptes
- 2 Renforcement de la position du Québec en matière de nordicité
- 3 Meilleur équilibre entre le respect des politiques ministérielles et le contexte régional particulier du Nord-du-Québec
- 4 Innovation permettant de répondre aux défis des changements climatiques et aux communautés isolées
- 5 Meilleur équilibre entre les principes d'«utilisateur payeur » et de « soutien gouvernemental aux services essentiels »

LA STRATÉGIE DE TRANSPORT DU NORD-DU-QUÉBEC

Cadre d'intervention



Une stratégie de transport pour le Nord-du-Québec (Flexibilité et cohérence dans l'action)



Les 7 principes de de la stratégie

- ❖ Adapter l'approche des interventions en transport au contexte du Nord-du-Québec en optimisant la concertation
- ❖ Viser « régional » avant d'agir « local »
- ❖ Consolider les programmes d'aide sur la base des résultats recherchés et obtenus
- ❖ Prioriser la conservation et l'entretien
- ❖ Mettre en œuvre des solutions adaptées et durables
- ❖ Lier le développement des nouveaux projets au partage de risques, à la maximisation des retombées et aux partenariats
- ❖ Réduire l'incertitude en intensifiant la recherche et le partage de connaissances



Stratégie de transport du Nord-du-Québec

- ❖ 1 Cadre d'intervention
- ❖ 1 Cadre financier
- ❖ 1 Processus de suivi
- ❖ 1 Plan d'adhésion

Une stratégie de transport pour le Nord-du-Québec (Flexibilité et cohérence dans l'action)



Appliquer les 3P dans le Nord

- | | |
|-----------|--|
| Partager | Les responsabilités avec les partenaires
Les coûts avec le fédéral et les autres parties prenantes |
| Planifier | En définissant les résultats à atteindre
En implantant un mécanisme de reddition de comptes |
| Prioriser | En définissant les règles et le cadre d'intervention
En établissant un échéancier de réalisation
En déterminant un cadre financier clair pour tous |



Du plan de transport vers une stratégie

Pourquoi?

- ❖ Approche traditionnelle du plan de transport trop rigide pour la région Nord-du-Québec
- ❖ Importance du partenariat tenant compte du type de gouvernance en région
- ❖ Développement socio-économique très important

État actuel de la situation 2007 MTQ – Nord-du-Québec

Enjeux propres au Nord-du-Québec en 2007

- ❖ Croissance démographique importante (59,4% de la population est âgée de moins de 34 ans)
- ❖ Coût de la vie parmi les plus élevés du Québec
- ❖ Complexité des interventions en vertu de l'éloignement
- ❖ Relance de grands projets miniers et énergétiques (hydroélectricité/éolien)
- ❖ Développement de l'industrie touristique
- ❖ Mobilisation et culture de consultation forte
- ❖ Impact des changements climatiques
- ❖ Cadre d'intervention et de planification inhabituel
- ❖ Position stratégique ▶|



État actuel de la situation 2007
MTQ – Nord-du-Québec

22	Comités ou tables de travail
98	Initiatives en transport impliquant le MTQ
2 G\$	En besoins exprimés
1	Réseau multimodal d'infrastructures (aéroportuaires, maritimes et terrestres) = en développement et vieillissant
3	Communautés aux intérêts divergents ou convergents collaborant depuis 10 ans au processus de planification du MTQ
	Omniprésence du gouvernement fédéral dans les dossiers et sur le territoire.

État de la situation de 1998 à 2007 MTQ – Nord-du-Québec

Conclusion d'ententes

- ❖ Entente La Paix des braves (7 février 2002)
- ❖ Entente Sanarrutik (9 avril 2002)
- ❖ Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik (31 mars 2004)
- ❖ Entente Canada-Cris (21 février 2008)
- ❖ Entente Eastmain 1-A Rupert avec MBJ (28 janvier 2005)

Programmes adaptés

- ❖ Programme de réduction des tarifs aériens (RTA)
- ❖ Subvention à la réduction des coûts de transport et des marchandises
- ❖ Transport collectif et adapté

Relations avec le gouvernement fédéral

- ❖ Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) (± 30 M\$ sur 10 ans)
- ❖ Comités avec le MAINC

Historique (1998 à 2007) MTQ – Nord-du-Québec

Mise en place d'une structure de consultation et de planification en transport

- ❖ Processus adapté de planification en transport
- ❖ Comité directeur régional
- ❖ Comités consultatifs (cri, inuit, jamésien)
- ❖ Tournée de consultation régionale (28 communautés, 700 personnes)
- ❖ Dépôt du prédiagnostic / Consultation par groupes
- ❖ Dépôt du diagnostic / Présentation au milieu



Les transports dans le Nord-du-Québec

Autres modes (transport adapté et collectif, VHR, transport d'urgence)

Transport adapté et collectif



Transport adapté et collectif Usijit

Transport d'urgence



Évacuation médicale par service aérien

Véhicules hors route (VHR)



- ❖ Présence sur tout le territoire
- ❖ Demande d'ajustement de la réglementation



La sécurité, un enjeu de taille dans le Nord!

Des conditions de route parfois difficiles et des aléas imprévisibles



Camion hors normes – Route du Nord



Caribous – Route du Nord, 18 kilomètres de Chibougamau



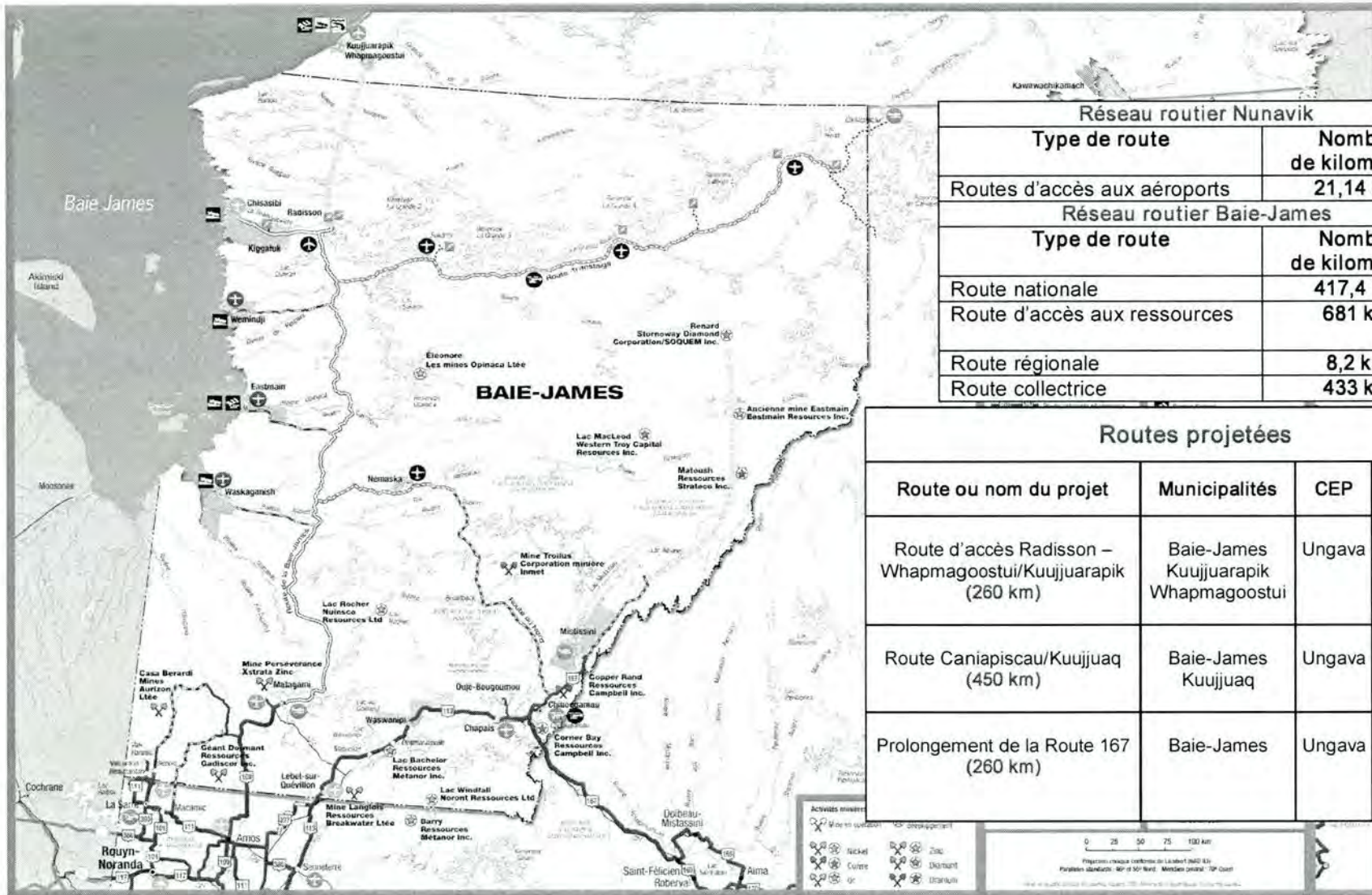
Route Wemindji



Route du Nord

Les transports dans le Nord-du-Québec

Mode routier



Réseau routier Nunavik	
Type de route	Nombre de kilomètres
Routes d'accès aux aéroports	21,14 km
Réseau routier Baie-James	
Type de route	Nombre de kilomètres
Route nationale	417,4 km
Route d'accès aux ressources	681 km
Route régionale	8,2 km
Route collectrice	433 km

Routes projetées			
Route ou nom du projet	Municipalités	CEP	Interventions
Route d'accès Radisson – Whapmagoostui/Kuujuaq (260 km)	Baie-James Kuujuaq Whapmagoostui	Ungava	Construction d'une nouvelle route (2 voies)
Route Caniapiscou/Kuujuaq (450 km)	Baie-James Kuujuaq	Ungava	Construction d'un nouveau lien terrestre
Prolongement de la Route 167 (260 km)	Baie-James	Ungava	Construction d'une nouvelle route (2 voies)

Les transports dans le Nord-du-Québec Mode maritime



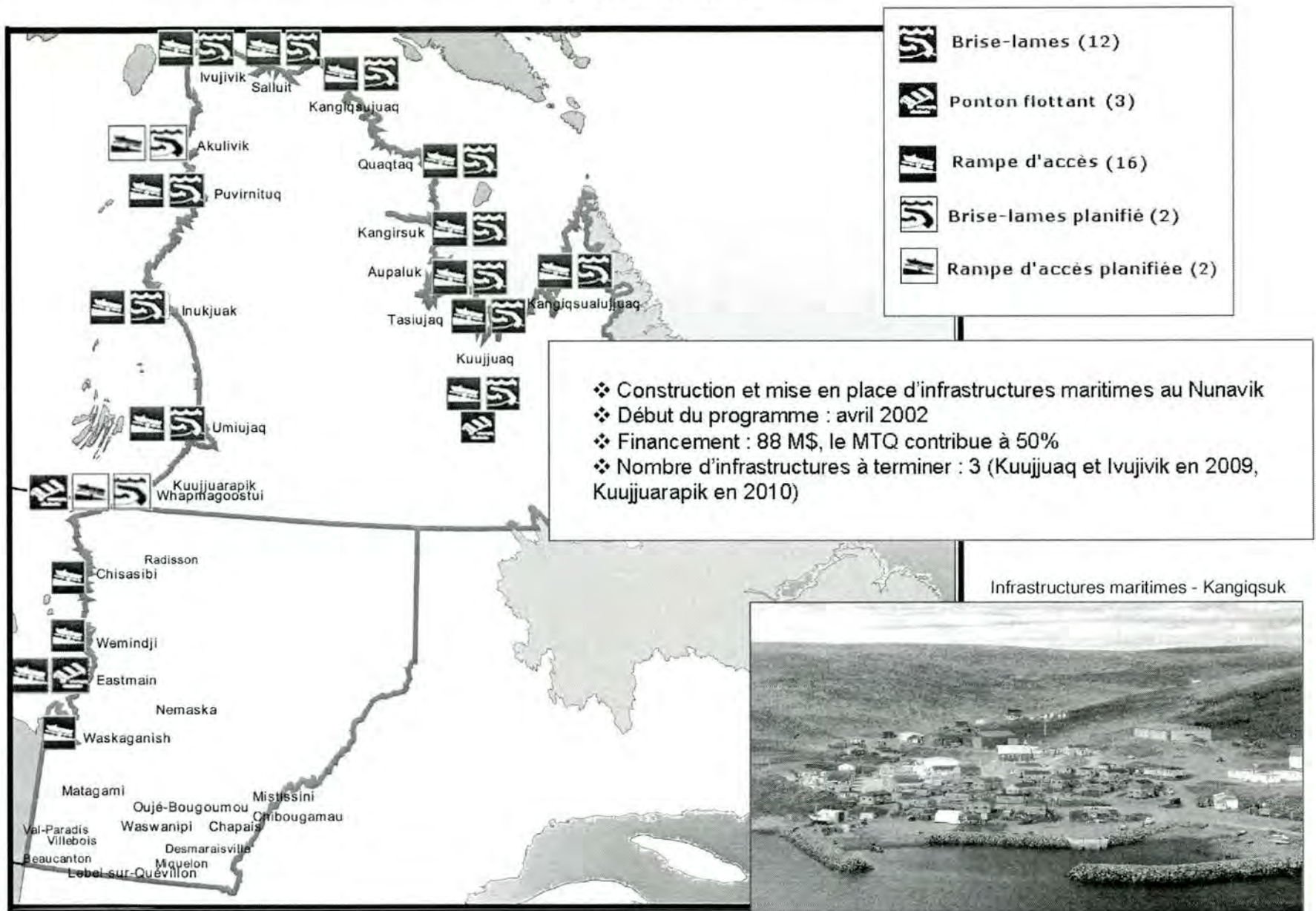
Infrastructures maritimes de Kangiqsujuaq



Infrastructures maritimes de Puvirnituk

Les transports dans le Nord-du-Québec

Mode maritime



Modalités de remboursement des frais reliés
à la participation de certains membres
des groupes de travail sectoriels et de la Table des partenaires

GÉNÉRALITÉS

1. Le remboursement sera de nature forfaitaire basé sur la participation effective et la provenance du demandeur et si celui-ci en fait la demande et que le besoin est réel. À cet effet, sont annexés à la présente note les barèmes des indemnités forfaitaires basées sur la provenance.
2. Les indemnités forfaitaires pourront être rétroactives au 26 mars 2010 seulement.
3. Aucune indemnité forfaitaire ne sera versée pour la participation des fonctionnaires ni pour les accompagnateurs / observateurs.
4. Le ministère coresponsable d'un groupe de travail versera les montants forfaitaires aux demandeurs. Une procédure de transfert de dépenses pourra par la suite être initiée du ministère concerné vers le MRNF pour remboursement.
5. Le forfait doit être versé à la personne morale ou l'organisme que représente le demandeur sauf exception.
6. Seuls les frais encourus à l'intérieur du Québec sont admissibles.
7. Aucuns frais de transport ne seront remboursés à l'intérieur de 50 kilomètres du lieu de rencontre.
8. Les responsables des groupes de travail devront s'assurer qu'une liste de présence sera établie pour chacune des rencontres tenues.
9. Dans l'éventualité où une rencontre n'était pas tenue à Québec, la Direction de la coordination du Plan Nord (DCPN) devra en être avisée dans les meilleurs délais afin d'évaluer les modalités de remboursement applicables à cette rencontre.

GROUPES DE TRAVAIL SECTORIELS

Le nombre d'indemnités versées par séance de groupe de travail ne devrait pas excéder ce qui suit :

Représentant	
Communautés innues	2
Coresponsable - Partenaire	1
CRÉ Baie-James	1
CRÉ Côte-Nord	1
CRÉ-Cri	1
CRÉ-Saguenay-Lac-Saint-Jean	1
Délégué - Développement durable	1
Délégué - Environnement	1
Nation crie	1
Nation naskapie	2

Prenez note qu'aucune indemnité ne sera versée pour la participation des représentants des organismes du Nunavik aux groupes de travail sectoriels puisqu'un arrangement particulier a été convenu.

TABLE DES PARTENAIRES

En ce qui concerne le remboursement des frais des membres participants à la Table des partenaires, le calcul suivra les mêmes critères énoncés aux points 1, 2 et 3. Voici donc une liste des partenaires ainsi que l'identification du ministère ou organisme émetteur de l'indemnité forfaitaire aux participants :

Membre participant	Ministère ou organisme
Janita Gagnon	MAPAQ
Julien Boudreau	MAMROT
Maggie Emudluk	SAA
Georges Simard	MAMROT
Gerald Lemoyne	MAMROT
Andy Moorhouse	SAA
Suzann Méthot	MDDEP
Lyne Laporte-Joly	MELS
Stéphane Bertrand	MRNF (Énergie)
Patrick Nadeau	MDDEP
Normand Ouellet	MRNF (Faune)
Marc Gilbert	MRNF (Forêt)
Danielle Delorme	MESS
Gilbert Dominique	SAA
François Bellefleur	SAA
Alain Cauchon	MRNF (Mines)
Ghislain Poirier	MRNF (Mines)
Edward Shecanapish	SAA
Louis Einish	SAA
Mathew Coon Come	SAA
Ashley Iserhoff	SAA
Pita Aatami	SAA
Jean Chartier	Tourisme

Les formalités de remboursement vers les ministères seront les mêmes que celles décrites au point 4.

GRUPE DE CONCERTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour le groupe de concertation sur le développement durable, les modalités énoncées dans la section « Généralités » sont applicables.

Les délégués au développement durable qui sont membres d'un groupe de travail sectoriel et la coresponsable-partenaire pourront obtenir un remboursement de leurs frais de déplacement pour leur participation à ce groupe.

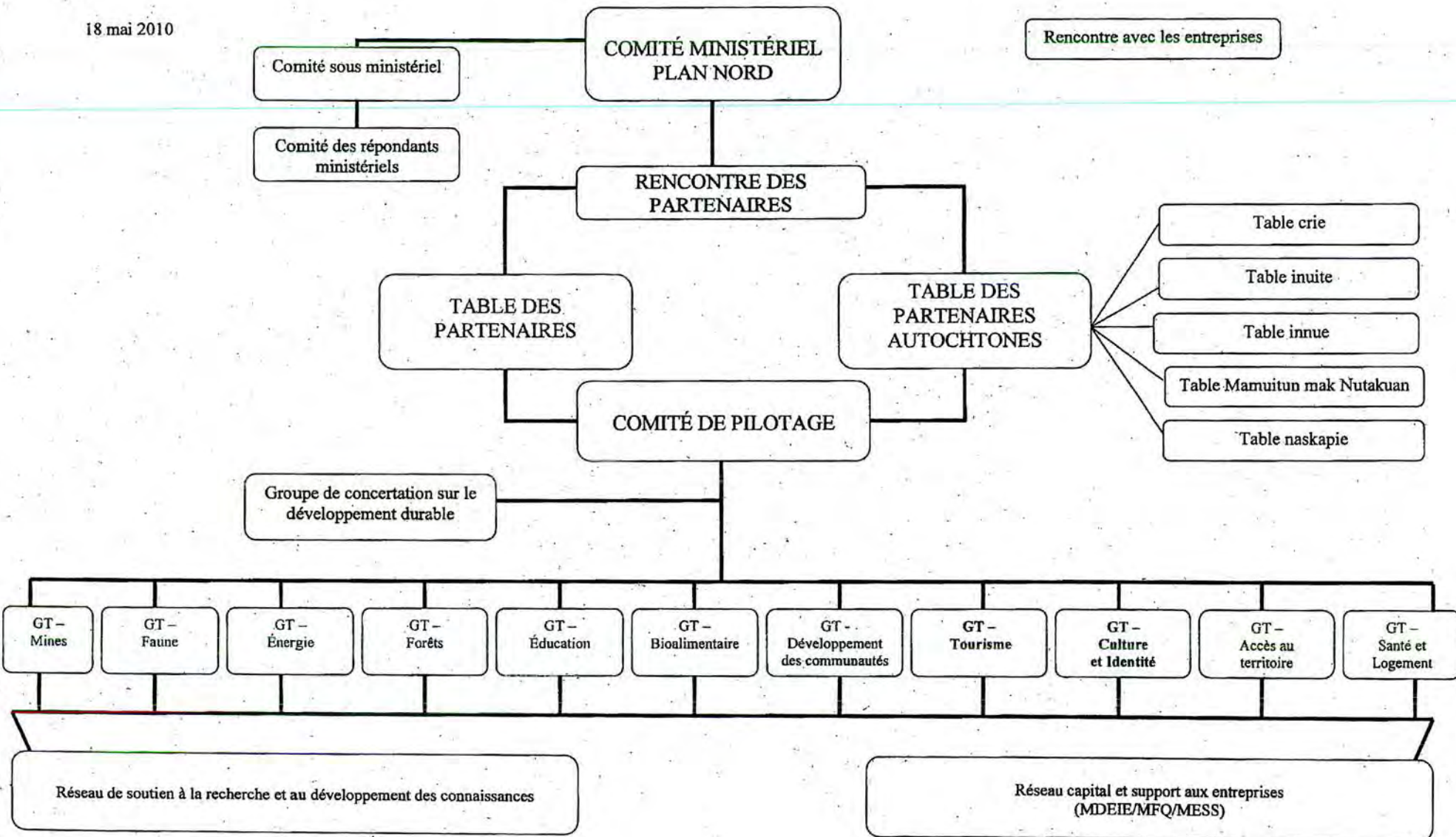
CALCUL DES INDEMNITÉS

Provenance	Indemnité
Baie Comeau	900,00 \$
Baie Trinité	989,44 \$
Blanc Sablon	2 500,00 \$
Chibougamau	1 000,00 \$
Chisasibi	2 325,80 \$
Forestville	267,46 \$
Gros Mécatina	2 300,00 \$
Kawawachikamach	1 934,40 \$
Kuujuuaq	2 000,00 \$
L'Annonciation (Laurentides)	355,18 \$
L'Ascension de Notre-Seigneur	267,46 \$
La Sarre	786,86 \$
Lebel-sur-Quévillon	932,44 \$
Mashteuiatsh	292,40 \$
Matagami	1 028,76 \$
Mistissini	1 075,68 \$
Montréal	244,24 \$
Natashquan	2 000,00 \$
Nemiscau	1 276,92 \$
Oujé-Bougoumou	1 051,60 \$
Rouyn-Noranda	700,00 \$
Sacré-Cœur	197,80 \$
Saguenay	181,46 \$
Sept-Îles	800,00 \$
Port-Cartier	853,00 \$
Val d'Or	800,00 \$
Waswanipi	1 116,96 \$

Table des partenaires - Coordonnées des participants

Secteur	Titre	Prénom	Nom	Organisme	Adresse	Ville	Province	Code postal	Téléphone	Télocopieur	Courriel
Bioalimentaire	Directrice marketing - Responsable des achats	Janita	Gagnon	Pêcheries Manicouagan	295, rue De Puyjalon	Baie-Comeau	Québec	G5C 1M4	(418) 806-8451	(418) 574-6720	janita@pecheman.com
CRÉ Baie-James	Président	Gérald	Lemoyné	CRÉ Nord-du-Québec - Baie-James	110, boulevard Matagami	Matagami	Québec	J0Y 2A0	1-800-516-4111	(819) 739-4809	maieqam@crebi.ca
CRÉ Côte-Nord	Président	Julien	Boudreau	CRÉ Côte-Nord	235, boulevard La Salle, bureau 500	Baie-Comeau	Québec	G4Z 2Z4	1-877 463-5781	(418) 296-5707	prefet@cre.mnqame.org
CRÉ Nord-du-Québec ARC		À déterminer		CRÉ Nord-du-Québec - Administration régionale Crie			Québec				
CRÉ Nord-du-Québec ARK	Présidente	Maggie	Emuldruk	CRÉ Nord-du-Québec - Administration régionale Katvik	Case postale 239	Kuujuuaq	Québec	J0M 1C0	(819) 964-2035	(819) 964-2611	mehudruk@kqn.ca
CRÉ Saguenay Lac-St-Jean	Président	Georges	Simard	CRÉ Saguenay - Lac St-Jean	2155, rue de la Paltrie	Jonquière	Québec	G8A 2A1	(418) 547-2102, poste 288	(418) 547-2565	lacrois@laore.ca
Développement des communautés		Minnie	Grey	Société Makvik	1111, boulevard Frederik-Philips, 3 ^e étage	Montréal	Québec	H4M 2K6	(514) 745-8880		mgrey@makvik.org
Développement durable	Directrice régionale	Suzann	Méhot	Initiative Boréale canadienne (Secteur Québec)	6773, 12 ^e Avenue	Montréal	Québec	H1X 3B2	(514) 721-1843		smehot@borealcanada.ca
Éducation	Présidente	Lyne	Laporte Joly	Commission scolaire de la Baie-James	596, 4 ^e Rue	Chibougamau	Québec	G8P 1S3	(418) 748-7621 poste 2223	(418) 748-8021	lynelaporte1@hotmail.com
Énergie	Directeur exécutif	Stéphane	Bertrand	XXI ^e Congrès mondial de l'énergie - Montréal 2010	740, rue Notre-Dame Ouest, 8 ^e étage	Montréal	Québec	H3C 3X6	(514) 397-1474	(514) 397-9114	stephane.bertrand@wecmontreal2010.ca
Environnement	Directeur général - Responsable conservation et politiques	Patrick	Nadeau	Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Québec (SNAP)	7275, Saint-Urbain, bureau 303	Montréal	Québec	H2R 2Y5	(514) 278-7627 poste 226	(514) 278-3085	pnadeau@snapqc.org
Faune	Président	Normand	Ouellet	Fédération des pourvoires du Québec	1788, boulevard F. Lafontaine	Rivière-Rouge	Québec	J0T 1T0	(819) 275-7478	(418) 877-6638	info@armonclamer.com
Forêt	Président	Marc	Gilbert	BOISACO	648, chemin du Moulin	Sacré-Coeur	Québec	G0T 1Y0	(418) 236-4633	(418) 236-4488	mgilbert@boisaco.com
Grand conseil des Cns Hydro-Québec	Président d'Hydro-Québec Production	À déterminer					Québec				
		Richard	Cacchione	Hydro-Québec	75, boulevard René-Lévesque Ouest	Montréal	Québec	H2Z 1A4	(514) 289-2211		cacchione.richard@hydro.qc.ca
Mamitun mak Nutakuan	Chef	Gilbert	Dominique	Communauté Mashteuatsh	1671, rue Ouatchouan	Mashteuatsh	Québec	G0W 2H0	(418) 275-2473	(418) 275-6212	rdm@mashteuatsh.ca
Mamitun mak Nviakuan	Chef	François	Bellefleur	Communauté de Natashquan	78, rue Mashkush	Natashquan	Québec	G0G 2E0	(418) 726-3529	(418) 726-3606	sec_admin.cnses@natashquan.ca
Main d'œuvre	Directrice générale	Danielle	DeIorme	Conseil régional des partenaires du marché du travail - Côte-Nord	537, boulevard Blanche	Baie-Comeau	Québec	G5C 2B2	(418) 589-5707 poste 201	(418) 589-9842	deIorme@ccqap-baie-comeau.qc.ca
Mines (Exploitation)	Vice-président - Excellence opérationnelle et Ressources humaines	Alain	Cauchon	ArcelorMittal Mines Canada	24, boulevard des Îles, bureau 201	Port-Cartier	Québec	G5B 2H3	(418) 766-2000	(418) 768-2128	alain.cauchon@arcelormittal.com
Mines (Exploration)	Président	Ghislain	Poirier	Association de l'exploration minière du Québec	132, avenue du Lac, bureau 203	Rouyn-Noranda	Québec	J9X 4N5	(819) 762-1599	(819) 762-1522	pres@emq.org
Naskapis	Chef	Louis	Einish	Communauté de Kawawachikamach	Case postale 5111	Kawawachikamach	Québec	G0G 2Z0	(418) 585-2686	(418) 585-3130	chief.l.einish@naskapi.ca
Naskapis	Président	Edward	Shecanapish	Société de développement des Naskapis	1404, rue Blanchette	Québec	Québec	G1Y 1P2	(418) 871-5100	418 871-5254	lros@naskapi.com
Recherche		Marcel	Darveau	Professeur associé à l'Université Laval	Pavillon Alexandre Vachon 1045 ave de la Médecine, bureau 3058	Québec	Québec	G2J 1C2	(418) 623-1650 poste 26		Marcel.Darveau@gbf.ulaval.ca
Société Makivik	Président	Pita	Aatami	Société Makivik	Case postale 179	Kuujuuaq	Québec	J0M 1C0	(514) 745-8880	(819) 745-4610	pitaitami@makivik.org
Tourisme	Directeur général	Jean	Chartier	Association touristique régionale Baie-James	1252, Route 167 Sud	Chibougamau	Québec	G8P 2K6	1-888-748-8140	(418) 748-8150	jchartier@tourisembajames.com
Transport	Directeur	Denis	Blais	Ministère des Transports du Québec - Bureau de la coordination du Nord-du-Québec	80, avenue Québec	Rouyn-Noranda	Québec	J9X 6R1	819 763-3237 poste 580	819 763-3057	denis.blais@mtq.gouv.qc.ca

18 mai 2010



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA DÉMARCHE DU PLAN NORD

Groupe de concertation sur le développement durable

Document final

Version
12 octobre 2010

1. OBJECTIF DU DOCUMENT

L'objectif de ce document est de contribuer à la volonté du gouvernement du Québec de faire du Plan Nord un projet exemplaire de développement économique, socialement responsable et durable, en proposant des éléments et des pistes de réflexion pour guider les choix sous l'angle du développement durable.

Les éléments proposés par le Groupe de concertation sur le développement durable (GCDD) ont donc pour buts de :

- 1) Fournir des éléments de réflexion et des voies d'analyse dans l'établissement d'orientations et l'élaboration de projets de développement durable;
- 2) Proposer et assurer aux divers groupes de travail interpellés par la démarche du Plan Nord une vision du développement durable globale, intégrée et commune favorisant la cohérence des actions.

La démarche de travail du Groupe de concertation sur le développement durable s'appuie sur la vision suivante :

Le Plan Nord doit être un projet exemplaire de développement durable qui permet le développement de la richesse collective des populations qui habitent le territoire où il s'applique et celui de plusieurs secteurs de son économie dans une perspective réfléchie pour l'ensemble du Québec. Il doit tenir compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités pour répondre aux besoins actuels de la population sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, et ce, en s'appuyant sur les forces vives du milieu et sur une approche d'aménagement intégrée des usages sur le territoire.

2. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : GÉRER UN ÉQUILIBRE ENTRE LES BESOINS (ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX) ACTUELS ET LES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT POUR LE FUTUR

La démarche du Plan Nord, qui repose avant tout sur la nécessité d'établir un partenariat entre les communautés, les acteurs du milieu et le gouvernement, doit s'appuyer sur la Loi sur le développement durable du Québec.

- Mettre 50 % du territoire à l'abri d'activités industrielles : un legs pour les générations futures



**Working meeting for Northern partners
Friday, November 6, 2009
Québec City convention centre**

Agenda

- 8:30 a.m. Participants gather in Room 2000AB
- 9:00 a.m. Welcoming address by the Deputy Premier, Minister of Natural Resources and Wildlife and Minister responsible for The Plan Nord, Nathalie Normandeau
- 9:10 a.m. Video presentation
- 9:25 a.m. Presentation by Pierre Corbeil and Michel Létourneau and discussion period
- 10:10 a.m. Health break
- 10:25 a.m. Presentation by Nathalie Normandeau and discussion period

Progress of work under The Plan Nord

- 11:20 a.m. Presentation by Line Beauchamp, Minister of Sustainable Development, Environment and Parks and discussion period
- 11:40 a.m. Presentation by Norman MacMillan, Minister of Transport and discussion period

End of morning activities

12 noon to 1 p.m. Lunch – Room 205ABC

Progress of work under The Plan Nord (continued)

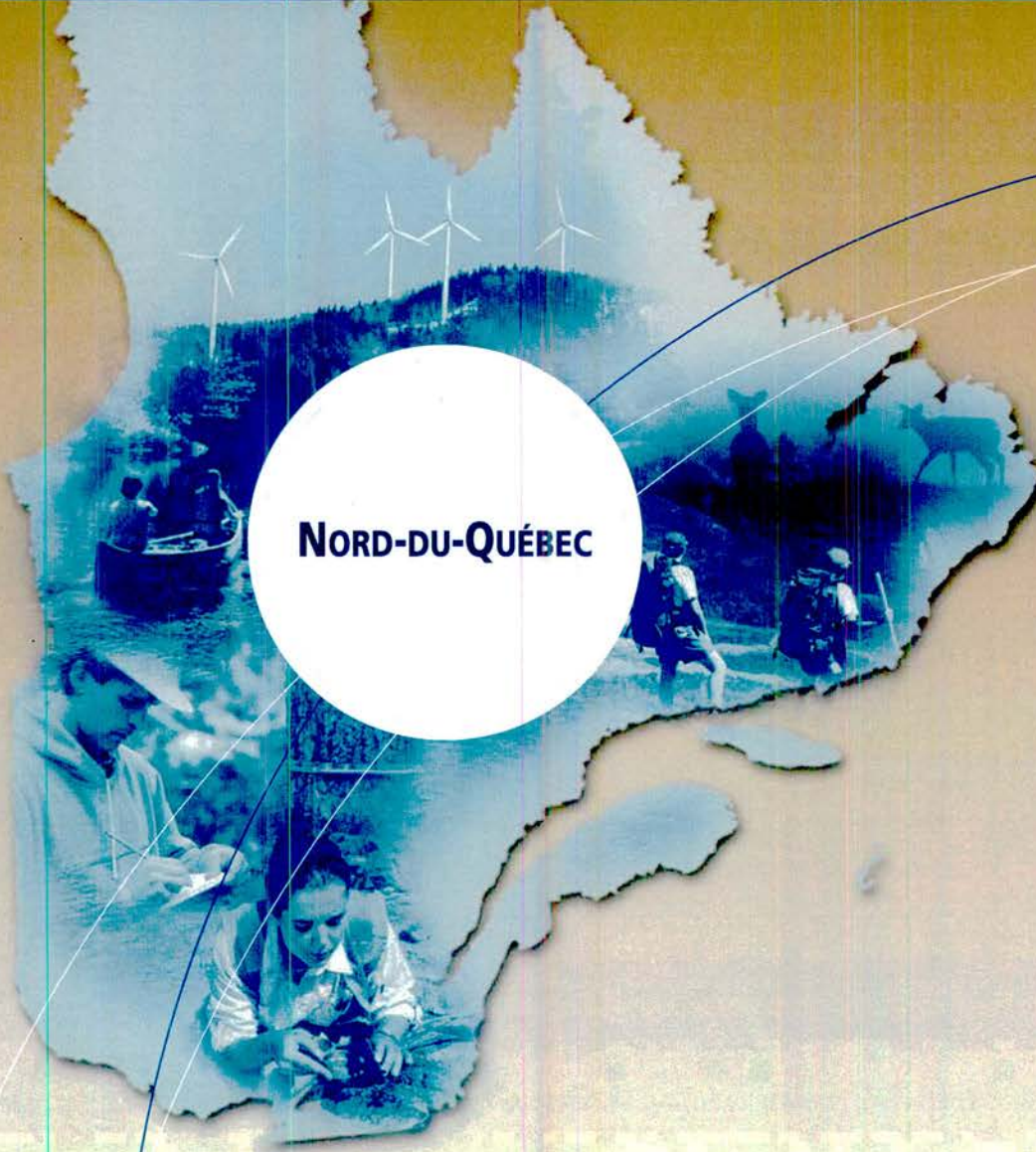
- 1:15 p.m. Presentation by Serge Simard, Minister for Natural Resources and Wildlife and discussion period
- 1:35 p.m. Presentation by Nicole Ménard, Minister of Tourism and discussion period

The Approach

- 1:55 p.m. Presentation by Nathalie Normandeau and discussion period
- 2:45 p.m. Conclusion
- 3:00 p.m. End of activities

PORTRAIT TERRITORIAL

NORD-DU-QUÉBEC



Note au lecteur

Ce portrait territorial présente la situation régionale qui prévalait au moment de sa rédaction.

Réalisation :	Direction générale du Nord-du-Québec Direction des affaires régionales
Recherche et rédaction :	Rodrigue Hébert
Cartographie :	Gilles Baillargeon
Secrétariat :	Suzie Lamoureux, Marie-Claude Perron
Collaboration :	Roch Allen, Mathieu Morin, Patrick Houle, Jean-Marc Blais, Cynthia Girard

Conception et soutien à la réalisation :	Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations Énergie, Mines et Territoire
Coordination du projet :	Germain Tremblay
Révision technique :	Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations Énergie, Mines et Territoire en collaboration avec les secteurs du Plan Nord et du Territoire, Énergie, Faune, Forêt Québec, Forestier en chef et Mines du ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Mise en page :	Mireille Rousseau
Collaboration :	Myriam Gosselin Jean-François Larouche

Production :	Direction des communications
Révision linguistique :	Pierre Sénéchal
Conception graphique :	Christiane Leclerc Communication

Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale du développement et de la
coordination des opérations régionales
Direction des affaires régionales et du soutien
aux opérations Énergie, Mines et Territoire
5700, 4^e avenue Ouest, bureau RC 20
Québec (Québec) G1H 6R1
Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2010
ISBN 978-2-550-57899-4 (pdf)
ISBN 978-2-550-57900-7 (imprimé)
Code de diffusion : 2010-2000
© Gouvernement du Québec



**MESSAGE DE LA VICE-PREMIÈRE MINISTRE,
MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE
ET MINISTRE RESPONSABLE DU PLAN NORD**

D'une superficie de près de 1,7 million de kilomètres carrés, le territoire québécois constitue un bassin de ressources naturelles essentielles au développement socioéconomique du Québec. Le Nord-du-Québec, de par ses richesses minières, énergétiques et fauniques, ainsi que par le potentiel touristique, les possibilités forestières et celles du secteur bioalimentaire, représente à lui seul une source de richesse pour l'ensemble de notre société. Ce territoire recèle également une multitude d'écosystèmes, de sites naturels et de paysages exceptionnels. Par le Plan Nord, nous avons l'ambition de mettre en valeur, en concertation avec les communautés concernées, les potentiels de cette région.

Dans ce contexte, la gestion du territoire public et de ses ressources représente un défi de taille. Elle requiert une connaissance approfondie de leurs principales caractéristiques. À cette fin, des outils modernes, comme les portraits territoriaux, ont été mis en place.

Dans la poursuite d'une gestion intégrée et régionalisée du territoire et de ses ressources, le portrait du Nord-du-Québec soutiendra notamment la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire dans l'établissement de sa vision du développement régional par les ressources naturelles et le territoire.

Chaque région possède des caractéristiques qui lui sont propres et le Nord-du-Québec n'y fait pas exception. Cette région, située sur le territoire visé par le Plan Nord, est riche en ressources naturelles. Elle bénéficiera de cet ambitieux projet qui offre de nombreuses possibilités en matière de développement durable tant pour les communautés nordiques que pour l'ensemble de la population du Québec. Nous avons la conviction profonde que l'avenir économique du Québec réside dans le Nord.

Nathalie Normandeau

Vice-première ministre
Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
Ministre responsable du Plan Nord

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la ministre.....	iii
Introduction	1
1. Présentation de la région	3
2. Dimension environnementale.....	5
2.1. Caractéristiques environnementales.....	5
2.1.1. Composantes physiques	5
2.1.2. Composantes biologiques	13
2.2. Droits et statuts environnementaux.....	19
2.3. Synthèse de la dimension environnementale	27
3. Dimension sociale.....	29
3.1. Caractéristiques sociales	29
3.1.1. Organisation territoriale	29
3.1.2. Occupation du territoire	33
3.1.3. Dynamique sociale et culturelle	39
3.2. Droits et statuts de la dimension sociale.....	41
3.3. Synthèse de la dimension sociale.....	49
4. Dimension économique.....	50
4.1. Caractéristiques économiques.....	50
4.1.1. Structure économique et marché du travail	50
4.1.2. Activités économiques.....	53
4.1.3. Perspectives de développement.....	67
4.2. Droits et statuts de la dimension économique	69
4.3. Synthèse de la dimension économique	77
5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public	79
6. Synthèse du portrait territorial.....	87
Conclusion	90
Bibliographie	91

Liste des tableaux

Tableau 1	Synthèse des aires protégées dans la région du Nord-du-Québec	19
Tableau 2	Municipalité de Baie-James et Nunavik	33
Tableau 3	Évolution de la population selon le groupe d'âge de 2001 à 2006.....	36
Tableau 4	Pourcentage de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, région administrative du Nord-du-Québec, 2001	37
Tableau 5	Structure économique selon l'emploi.....	52
Tableau 6	Population de 15 ans et plus selon l'activité 2006.....	53
Tableau 7	Dépenses associées à la pratique des activités récréatives liées à la faune	62
Tableau 8	Titres miniers octroyés dans la région du Nord-du-Québec.....	70

Liste des cartes

Carte 1	Localisation de la région du Nord-du-Québec.....	3
Carte 2	Composantes physiques	11
Carte 3	Composantes biologiques	17
Carte 4A	Droits et statuts environnementaux (Nunavik)	23
Carte 4B	Droits et statuts environnementaux (Jamésie).....	25
Carte 5	Caractéristiques sociales.....	31
Carte 6A	Droits et Statuts sociaux (Nunavik)	45
Carte 6B	Droits et Statuts sociaux (Jamésie).....	47
Carte 7	Caractéristiques économiques	57
Carte 8A	Droits et statuts économiques (Nunavik).....	73
Carte 8B	Droits et statuts économiques (Jamésie)	75
Carte 9	Projets et potentiels liés au territoire public.....	83

Introduction

La gestion du territoire public et de ses ressources représente un défi sans cesse grandissant. En effet, la diversité des usages et la demande soutenue pour combler des besoins toujours plus variés multiplient les enjeux liés à son utilisation.

À l'image de la société moderne que forme le Québec, ces enjeux sont multidimensionnels, reflétant ainsi les aspirations et les préoccupations de ses citoyens. Ceci impose aux acteurs gouvernementaux, régionaux et locaux la recherche d'une conciliation des facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui sont à la base d'un développement territorial durable. En effet, cette conciliation est essentielle pour faire face aux attentes de la population quant aux bénéfices escomptés d'un territoire public devant appuyer le développement actuel de la collectivité, tout en garantissant celui des prochaines générations.

La prise en compte de ces enjeux diversifiés et complexes passe en premier lieu par une connaissance appropriée des différents éléments qui les constituent et les influencent. Une meilleure connaissance de la dynamique d'utilisation du territoire public est à même de faciliter la planification de sa mise en valeur et de sa protection, permettant ainsi aux acteurs de faire des choix plus éclairés.

C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a réalisé des portraits du territoire public pour la plupart des régions administratives du Québec. Ceux-ci décrivent et analysent les caractéristiques du territoire public, ainsi que la situation des principaux droits et statuts y étant accordés, en tenant compte de leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ils posent également un regard sur les principaux potentiels et les projets en cours afin d'y intégrer des éléments de prospective. Des synthèses des différentes parties du document mettent enfin en relief les faits saillants de l'analyse.

En mettant les portraits territoriaux à la disposition des acteurs associés à l'utilisation du territoire public, ainsi qu'à celle de la population en général, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune entend faciliter l'établissement d'une compréhension commune des enjeux en présence et ainsi contribuer au développement durable de cet inestimable patrimoine collectif que constitue le domaine de l'État québécois.

Voici donc le portrait territorial du Nord-du-Québec.

1. Présentation de la région

La région du Nord-du-Québec est immense. Ses 847 348 km² de superficie en feraient le 34^e plus grand territoire du monde, devançant la France ou l'Espagne, par exemple¹. Elle s'étend du 49^e degré de latitude Nord jusqu'au-delà du 62^e et est constituée à 98,4 % de territoire public. La région est délimitée à l'ouest par les baies d'Hudson et James, au nord par le détroit d'Hudson et la baie d'Ungava; à l'est par le tracé de 1927 du Conseil privé, au sud et au sud-ouest par les régions administratives de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord (voir carte 1).

Carte 1
Localisation de la région du Nord-du-Québec



¹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction générale de l'information géographique, mars 2004.

Le Nord-du-Québec est occupé par trois collectivités distinctes représentant différents groupes ethniques : les Inuits, habitant les régions nordiques situées au nord du 55^e parallèle, ainsi que les Cris et les Jamésiens, se partageant généralement les territoires situés entre le 49^e et le 55^e parallèle. Mais encore, la communauté naskapie de Kawawachikamach, quoique établie à l'extérieur de la région, y exerce des droits de chasse et de pêche consentis en vertu de la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ). L'influence que chacun de ces groupes exerce sur la gestion et le développement du territoire crée une dynamique sociopolitique unique et complexe.

Historiquement, le Nord-du-Québec ne faisait pas partie de la Nouvelle-France. Cette région avait été administrée, en premier lieu et en partie, par la Compagnie de la Baie d'Hudson depuis le xvi^e siècle. Ainsi, l'usage de l'anglais en tant que langue seconde chez la population autochtone est le résultat des échanges avec les marchands britanniques exploitant le territoire à cette époque. L'utilisation plus courante de la langue française ne s'est faite qu'à partir du xx^e siècle avec l'arrivée des employés de l'État québécois.

Géographiquement, la Compagnie de la Baie d'Hudson juge ce territoire inapte à la colonisation et le transfère au nouveau Dominium du Canada. En 1898, à la suite d'une série d'agrandissements, le Parlement du Canada fixe les frontières septentrionales du Québec et double ainsi le territoire québécois. C'est en 1912 que la région prend forme. Administrativement, la région fut connue dès lors sous le nom de « Nouveau-Québec » et couvrait tout le territoire situé au nord du 50^e parallèle. Le Nord-du-Québec, tel qu'il est décrit dans ce document, n'existe que depuis le dernier découpage régional du Québec en 1987.

La population jamésienne, quant à elle, apparaît durant les années 1930 et 1940 avec la colonisation des localités de Valcanton et de Villebois. À partir des années 1950, le boum économique des domaines miniers et forestiers a contribué à renforcer la migration vers les régions pionnières du nord afin de profiter des nouveaux emplois offerts.

2. Dimension environnementale

2.1. Caractéristiques environnementales

2.1.1. Composantes physiques

De vastes étendues sauvages et un réseau hydrographique colossal

Basée sur le cadre écologique de référence du Québec² produit par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), la région comprend neuf provinces naturelles possédant des caractéristiques bien distinctes (voir carte 2).

La première de celles-ci, située à l'extrémité nord de la région, correspond à la province naturelle de la Péninsule d'Ungava (J). La plus importante des provinces naturelles du Nord-du-Québec, elle représente 29,6 % de la région, avec une superficie de plus de 252 000 km². Le relief y est régulier et généralement peu accidenté. Le tout se présente sur un plateau unique s'inclinant vers l'ouest, parsemé de quelques dénivelés notables, dont les collines de Puvirnituk à l'est et d'autres, situées plus à l'ouest, près de la région de Kangiqsujuaq. Les dépôts de surface sont largement dominés par les dépôts glaciaires minces et les affleurements rocheux. Ils sont aussi marqués par certains dépôts marins situés à proximité des côtes, dans les secteurs moins élevés. Le réseau hydrographique y est très développé. Ce secteur comprend une multitude de lacs de petite taille et bon nombre de rivières à fort débit. Ces rivières alimentent à leur tour des bassins plus importants tels que les lacs Minto ainsi que le lac Payne, situé plus au centre. La côte nord-est de cette province, donnant sur le détroit d'Hudson et la baie d'Ungava, est ciselée par plusieurs fjords lui donnant une allure dentelée très particulière.

À l'extrême nord-est de la région, on trouve la province naturelle des Monts Torngat (L). D'une superficie d'environ 42 000 km², cette province naturelle est caractérisée par deux types de reliefs bien différents. En premier lieu, la partie ouest de la province est composée d'un double plateau érodé. Se déplaçant de l'ouest vers l'est, le premier plateau, légèrement ondulé, atteint des altitudes variant de 400 à 700 m, puis le relief s'affaisse sur un deuxième plateau plus uniforme allant de 200 à 400 m. À la limite de ce plateau, le paysage s'élève rapidement là où la chaîne des monts Torngat proprement dite fait son apparition. Cette chaîne de montagnes comprend les monts Qarqaaluk et Jacques-Rousseau, parmi les plus hauts sommets du Québec. On y trouve également celui d'Iberville, plus importante montagne de la province, s'élevant à une altitude de 1 652 m³. Les dépôts de surface comprennent des dépôts glaciaires ou des colluvions dans le bas des versants des

² Li, T. et J.-P. Ducruc (1999). *Les provinces naturelles*, Niveau I du cadre écologique de référence du Québec, ministère de l'Environnement, 90 p.

³ Ressources naturelles Canada (2006). *L'atlas du Canada*, [En ligne] [<http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/learninqresources/facts/mountains.html>].

vallées les plus importantes ainsi que des sables et des graviers fluvioglaciers ou fluviatiles. Toutefois, les affleurements rocheux et les dépôts glaciers minces dominent le paysage. L'hydrographie, contrairement à la province précédente, y est beaucoup moins importante. La rivière George représente le seul cours d'eau d'envergure de ce secteur, mais on y trouve tout de même un certain nombre de petits lacs et de rivières, disposés parallèlement, se jetant rapidement dans la baie d'Ungava. Cette province représente 5 % du territoire du Nord-du-Québec.

La province naturelle du Bassin de la baie d'Ungava (K), d'une superficie de 100 000 km², s'étend sur 11,8 % du territoire. Le sud de cette province naturelle est garni de basses collines aux altitudes variant de 600 à 700 m. Le nord de ce territoire forme une dépression beaucoup plus uniforme, s'inclinant graduellement vers la baie d'Ungava où se situe le village de Kuujuaq. Village nordique le plus important du Nunavik, il est localisé sur la rive ouest de la rivière Koksoak, à 50 km en amont de la baie d'Ungava. En plus de cette rivière d'importance, on compte aussi la rivière Baleine, le cours inférieur de la rivière Caniapiscau, les rivières aux Mélézes et aux Feuilles, de même que le cours supérieur de la rivière De Pas. Autour de ses axes principaux se greffe une multitude de cours d'eau et de lacs formant un réseau hydrographique bien développé. La plaine du secteur situé à l'est de la Fosse du Labrador présente des dépôts de surface de type morainique épais où l'on trouve de nombreux drumlins ainsi que des dépôts fluvioglaciers (eskers et plains d'épandage). Les dépressions et les fonds de vallées sont comblés par des dépôts marins.

La province naturelle du Plateau central du Nord-du-Québec (I), d'une superficie d'environ 120 000 km², est caractérisée par une dépression centrale enclavée dans des collines aux sommets arrondis d'une hauteur de 300 à 700 m. Ce relief crée une cuve importante où s'amassent des quantités importantes d'eau donnant naissance à des rivières d'envergure telles que la Caniapiscau, l'Eastmain et d'une portion de la Grande Rivière. Cette dernière, par exemple, est d'une longueur de 893 km et draine un bassin de 97 600 km²⁴. L'ensemble de ces composantes hydrographiques a permis l'établissement des réservoirs Laforge 1 et 2, ainsi qu'une partie de celui de la Caniapiscau, et fait partie des grands aménagements hydroélectriques de la région. Cette province naturelle est la troisième en importance, couvrant 14,1 % de la superficie du Nord-du-Québec. Les dépôts de surface de cette province naturelle sont caractérisés par les dépôts glaciaires épais dominés par les moraines de Rogen. Celles-ci sont ponctuées par de nombreux petits lacs formant un paysage très distinctif. La dépression centrale comprend aussi de nombreuses tourbières.

C'est sur la rive est des baies d'Hudson et James que se situe la province naturelle des Basses collines de la Grande Rivière (H), d'une superficie de 175 000 km². Le relief de cette province naturelle commence par une

⁴ Hydro Québec (2007). Aménagement Robert-Bourassa, [En ligne] [http://www.hydroquebec.com/visitez/visite_virtuelle/amenagement1.html].

plaine ondulée à laquelle succèdent de basses collines vers l'intérieur des terres. L'ensemble forme un relief monoclinal dont le front très abrupt, atteignant une hauteur de plus de 400 m, crée un contraste topographique très brusque avec la rive ouest du lac Guillaume-Delisle⁵. Élément physiographique d'intérêt, cette province naturelle comprend le plus grand réseau de cuestas du Québec et constitue un élément visuel spectaculaire. Les parties basses de la plaine ondulée sont comblées par les dépôts marins comprenant aussi de nombreuses tourbières, tandis que les élévations sont le plus souvent dénudées. Au tout succèdent les dépôts glaciaires épais (drumlins et moraines De Geer). Les buttes et les collines de l'est sont recouvertes de dépôts glaciaires minces ainsi que de sables et de graviers d'origine fluvioglacière dans les fonds de vallées.

Les caractéristiques hydrographiques de cette province naturelle constituent aussi des éléments très distinctifs. Le lac Guillaume-Delisle, par exemple, d'une superficie de 700 km², comporte une étendue d'eau saumâtre soumise au régime des marées où pénètrent phoques et bélugas. Plus à l'est, le lac à l'Eau Claire, composé de deux bassins circulaires, a été créé il y a 287 millions d'années à la suite d'un double impact météoritique. Avec une superficie de 1 226 km², il s'agit d'ailleurs du deuxième plus grand lac naturel du Québec, après le lac Mistassini⁶. La présence des grands réservoirs hydroélectriques Robert-Bourassa et La Grande 3 et 4 le long de la Grande Rivière font de cette province naturelle, ainsi que celle du Plateau central du Nord-du-Québec, le cœur du développement hydroélectrique du Québec. La deuxième plus grande quant à la superficie, cette province occupe 20,5 % de la région.

La province naturelle des Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James (F), d'une grandeur de 120 000 km², représente 14 % de la superficie de la région. Sa limite ouest suit la frontière entre le Québec et l'Ontario. Le tout forme une plaine inclinée vers la baie James où l'altitude du relief décroît graduellement d'une élévation moyenne de 350 m, jusqu'au niveau de la mer. On y trouve peu de dénivellations d'importance. Le centre de la province naturelle est caractérisé par le till de Cochrane⁷. On y trouve aussi d'importantes tourbières entrecoupées de sables et de graviers de la moraine d'Harricana. Le nord de la province naturelle comprend plusieurs tourbières associées aux sols perméables formés d'argile et de limon issus de l'extension de la mer postglacière de Tyrell.

Ce secteur présente de larges rivières sinueuses se jetant dans la baie James telles que l'Harricana, la Waskaganish, la Nottaway, la Broadback

-
- ⁵ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). *Répertoire des sites géologiques exceptionnels*. [En ligne]. [\[http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/sge/classes/l5102_imprFiche?mslink=3403300001&numr_carte=98878976&numr_site=1&nom_site=Cuestas%20du%20lac%20Guillaume-Delisle\]](http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/sge/classes/l5102_imprFiche?mslink=3403300001&numr_carte=98878976&numr_site=1&nom_site=Cuestas%20du%20lac%20Guillaume-Delisle).
- ⁶ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2007). *Projet de parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire* [en ligne] [\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-Eauclaire.htm\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-Eauclaire.htm).
- ⁷ Till riche en éléments carbonatés apportés par une réavancée régionale du front glaciaire à l'époque quaternaire.

et la Rupert. La dynamique fluviale de ces trois dernières est particulière puisqu'elles déversent des centaines de milliers de tonnes de sédiments annuellement dans la baie de Rupert qui, déjà peu profonde, se comble peu à peu. Par ailleurs, si toutefois la densité des lacs de cette province naturelle est relativement moins importante comparativement à certaines des provinces naturelles voisines, on y trouve tout de même plusieurs lacs convoités, dont ceux de Evans, Matagami et Maicasagi. Plus accessibles et à proximité des milieux habités, ces lacs connaissent une plus grande fréquentation de la part des amateurs de pêche et de villégiature.

Se déplaçant vers l'est, la province naturelle des Hautes-terres de Mistassini (G) s'étend sur 84 000 km² et représente environ 10 % de la région. Celle-ci se présente sur un plateau unique et continu d'une altitude variant de 200 à 400 m. Cette continuité est ponctuée d'une succession de collines dispersées pouvant atteindre plus de 500 m d'altitude. La partie nord-est de la province naturelle en forme d'appendice est caractérisée par la présence d'une portion de la chaîne des monts Otish, formant un relief de cuestas ayant des pics jusqu'à 1 135 m (mont Yapeitso). Les dépôts glaciaires y abondent; ils sont souvent épais, très pierreux, de texture sableuse et entrecoupés d'importants dépôts de sables et de graviers fluvioglaciaires.

Là aussi, les grands projets hydroélectriques ont contribué à sculpter le paysage avec le réservoir Eastmain-1, se situant tout à fait au nord-est de la province naturelle, ainsi qu'avec les travaux de dérivation de la rivière Rupert, situés plus au sud. Ces travaux alimenteront la centrale Eastmain-1-A et contribueront à augmenter le débit du complexe La Grande déjà en fonction. Autre élément hydrographique d'importance, le lac Mistassini, d'une superficie de 2 335 km² et long de 161 km, est le plus grand lac naturel du Québec. Son nom provient du mot cri *mista-assini*, signifiant « grand rocher »⁸. En effet, ce lac comporte une imposante formation rocheuse qui le divise en deux en son centre.

Finalement, tout à fait au sud-est, la région déborde sur les provinces naturelles des Laurentides méridionales (C) et des Laurentides centrales (D). Ensemble, elles ne représentent que 1 % de la superficie du Nord-du-Québec.

**Sa géologie :
Des trésors
cachés**

La région repose presque entièrement sur les assises de la province du Supérieur. Cette province géologique est composée des roches les plus anciennes de la planète. Âgée de 2,5 à 4 milliards d'années⁹, la création de cette formation rocheuse correspond à la période de l'archéen de l'ère précambrienne. Formé des premiers noyaux de croûtes continentales ayant existé, il s'agit de ce qu'on appelle aujourd'hui le bouclier

⁸ L'Encyclopédie canadienne, « lac Mistassini », 2007, [En ligne] [<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0005343>].

⁹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. *Gros plan sur les mines : Aperçu géologique, 2003-2005*, [En ligne] [<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/geologie/geologie-apercu.jsp>].

précambrien. Ce bouclier est formé en majeure partie de quatre types de roches : les roches granitoïdes, d'origine ignée felsique, les intrusions mafiques à ultramafiques, d'origine plutonique, les roches vertes, issues de phénomènes volcaniques, et les roches sédimentaires, formées de sable, d'argile et de formations de fer. Ces roches ont subi un métamorphisme de degré jugé « moyen à élevé ».

Ces formations rocheuses comprennent de nombreux gisements de cuivre, d'or, de zinc, de nickel et d'argent qui contribuent largement aux économies locales et régionales. Plus récemment, certaines découvertes indiquent la présence potentielle de gisements de diamant et d'uranium. À l'extrémité nord de la péninsule du Nord-du-Québec, on trouve la région de la Fosse de l'Ungava qui contient plusieurs gîtes de cuivre, de nickel, de cobalt et d'éléments du groupe platine.

Autre élément physique d'importance, il faut mentionner la présence du pergélisol¹⁰. Recouvrant une proportion importante du territoire du Nunavik et, sporadiquement, certains secteurs plus nordiques de la baie James, il représente un enjeu de taille qui exige des considérations particulières dans tous projets de développement. Par ailleurs, le réchauffement climatique des dernières années, encore plus prononcé dans ces régions, engendre un dégel précoce de certains de ces sols et menace l'intégrité des infrastructures mises en place. Ainsi, afin d'y adapter les interventions, la compréhension de cette nouvelle réalité est d'un grand intérêt pour les communautés locales et des intervenants du milieu¹¹.

**Des
climats
rigoureux**

Le climat de la région du Nord-du-Québec, étant donné son étendue, connaît des amplitudes très différentes du nord au sud. Sa portion plus habitée, située entre le 49^e et le 50^e parallèle, bénéficie d'une température que l'on qualifie de continentale sèche. Les étés y sont courts et chauds, les hivers plutôt froids et les précipitations de neige sont moins importantes que dans les secteurs du sud de la province. La température moyenne des mois les plus chauds est d'environ 21 °C le jour et 9 °C la nuit, tandis que la température des mois les plus froids varie de -10 °C à -23 °C¹². Les précipitations y sont relativement importantes et 45 % des 920 mm reçus en moyenne annuellement tombent pendant les mois d'été.

¹⁰ Sol gelé en permanence.

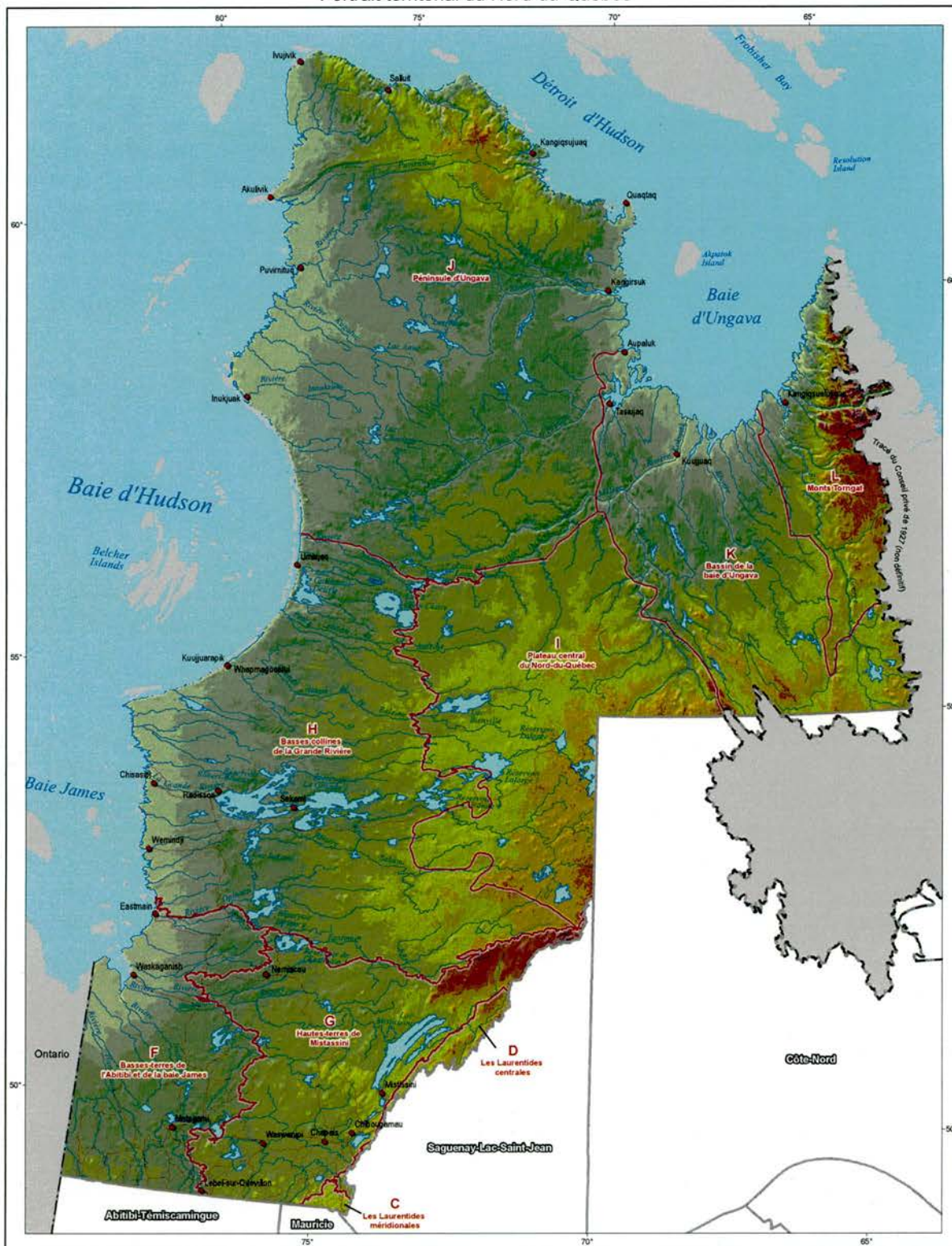
¹¹ Transport Québec (2007). *Dégel du pergélisol*, [En ligne] [\[http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/environnement/changements_climatique/s/adapter_transports_impacts_changements_climatiques/dégel_pergelisol#infrastructures\]](http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/environnement/changements_climatique/s/adapter_transports_impacts_changements_climatiques/dégel_pergelisol#infrastructures).

¹² Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2002) *Aires protégées au Québec, Les provinces naturelles*, [En ligne] [\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4a.htm\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4a.htm).

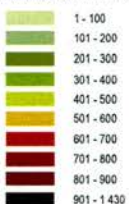
À son extrémité nord, le secteur de la péninsule d'Ungava se trouve en zone de climat polaire. La température des mois les plus chauds n'est que de 10 °C le jour et de 5 °C la nuit. Les températures hivernales très froides varient de -19 °C le jour à -28 °C la nuit. À cette latitude, le froid engendre un climat très sec, ne recevant, en moyenne, que 510 mm de précipitations annuellement. Ce climat rigoureux a un effet notable sur le nombre de jours de croissance végétative, qui est réduit d'environ 40 % par rapport aux régions du sud (voir carte 2).

Carte 2 : Composantes physiques

Portrait territorial du Nord-du-Québec



Relief (classe d'élévation en mètre)



Province naturelle

— Limite

Réseau de transport

— Réseau routier

— Voie ferrée

Organisation administrative

• Ville, localité

— Région administrative

Frontière

— Interprovinciale

— Québec-Terre-Neuve-et-Labrador
(cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

Conique de Lambert



1/5 000 000

Sources

Bases de données géographiques MRNF 2009
et administratives (BDGASM)

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des affaires régionales et du soutien aux
opérations énergie, mines et territoire
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 2009

**Des richesses
de la forêt
boréale aux
grandeurs du
Nord québécois**

2.1.2. Composantes biologiques

La région est représentée par quatre sous-zones de végétation comprenant six différents domaines bioclimatiques¹³. En premier lieu, la sous-zone de la forêt boréale continue, formée des domaines climatiques de la pessière à mousse et, en plus petite proportion, de la sapinière à bouleau blanc dans la partie plus australe de la région. La pessière à mousse est caractérisée par de vastes étendues de peuplements monospécifiques d'épinette noire exploitée pour la qualité de sa fibre. Outre cette espèce, le pin gris et, en moindre mesure, le sapin et l'épinette blanche sont aussi des espèces résineuses bien établies. Les petits peuplements feuillus composés de bouleaux blancs et de peupliers faux-trembles poussent là où les conditions sont favorables à leur croissance. Ces essences offrent une autre source intéressante de fibre à exploiter par procédé de déroulage, par exemple, ainsi que de bois de chauffage. La sapinière à bouleau blanc, quant à elle, présente un paysage forestier composé essentiellement des peuplements de sapins et d'épinettes blanches mélangés à des bouleaux blancs.

Autre caractéristique importante de la forêt boréale, elle subit régulièrement d'importantes perturbations causées par des cycles d'épidémies d'insectes et de maladies ainsi que de nombreux incendies. Toutefois, si d'une part ces incidents peuvent nuire à la disponibilité de la matière ligneuse pour l'exploitation, ils permettent de régénérer les aires forestières et d'en modifier la structure d'âge. Ces processus naturels contribuent donc à l'intégrité et à la viabilité des écosystèmes forestiers, ce qui est un gage de pérennité des biens et services qui en sont tirés. Cette sous-zone représente 19 % de l'ensemble des sous-zones de la région et s'étend approximativement jusqu'au 52^e parallèle.

La sous-zone de la taïga, formée du domaine bioclimatique de la pessière à lichens, est très représentative du Nord-du-Québec et constitue l'un des domaines les plus abondants d'Amérique du Nord¹⁴. Elle représente 29 % du couvert végétal de la région et est aussi dominée par l'épinette noire, se distinguant par contre du domaine de la pessière à mousse par la faible densité de son couvert forestier. On y trouve également d'autres essences telles que le sapin baumier et le pin gris, toutes deux situées à la limite de leur aire de distribution nordique. Cette zone est également caractérisée par de vastes étendues dévastées par le feu. Cette pessière s'étend approximativement du 52^e au 55^e parallèle.

¹³ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2003). *Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*. [En ligne] [<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-zones-carte.jsp>].

¹⁴ Centre national de la recherche scientifique (2006). [En ligne] [<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=1333468>].

La toundra forestière, dominant les paysages plus nordiques situés entre le 55° et le 58° parallèle, recouvre 24 % du territoire et représente la zone de transition entre la zone boréale et la zone arctique. Le paysage prend l'apparence d'une mosaïque composée de landes arbustives et d'étendues discontinues d'épinettes noires rabougries, dissimulées là où le relief offre un minimum de protection. Finalement, les domaines bioclimatiques de la toundra arctique arbustive et herbacée représentent 28 % de la superficie du Nord-du-Québec. La végétation qui caractérise ces zones est composée essentiellement de saules et de bouleaux nains qui croissent parmi de vastes étendues de plantes herbacées, de mousses et de lichens. L'activité végétale y étant ralentie par les conditions climatiques difficiles, le couvert n'y dépasse généralement pas 2 m. En fait, la zone arctique, formée de ces deux domaines climatiques, s'étend au nord de la limite septentrionale des arbres et cette absence représente une caractéristique fondamentale de cette zone.

**Une faune
diversifiée et
unique**

Bien entendu, l'immensité de ce territoire offre un éventail important et diversifié d'habitats fauniques qui conviennent à une panoplie d'espèces qui enrichissent le patrimoine écologique de la région. En tout, on compte pour le Nord-du-Québec 19 espèces d'animaux à fourrure, 7 espèces de petits gibiers et 4 espèces de gros gibiers, dont deux des plus grands troupeaux de caribous migrants au monde. En effet, le troupeau de la rivière George comptait, en 2001, près de 385 000 têtes, tandis que celui de la rivière aux Feuilles, à la même date, atteignait 628 000 têtes¹⁵. Ces abondantes ressources fauniques représentent une manne importante pour les peuples autochtones habitant la région et offre une expérience unique de chasse.

On associe souvent le Nord-du-Québec à sa forêt boréale et à ces riches habitats fauniques, mais la région se distingue tout particulièrement du reste du Québec par son héritage arctique. L'ours blanc, le renard arctique, les lagopèdes des saules et alpins, le bœuf musqué, le lièvre arctique et le caribou sont des espèces qui contribuent toutes au portrait unique de cette région¹⁶. Les espèces côtières, aussi associées au Grand Nord, comprennent des espèces marines tels les bélugas, les phoques et les baleines. Cette région sert également de sanctuaire aux espèces migratrices tels la bernache du Canada, le faucon pèlerin et différentes espèces de canards durant la période estivale.

¹⁵ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). *Chasse d'hiver au caribou saison 2007-2008*, « Le caribou nordique : un phénomène naturel de classe mondiale », [En ligne] [<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-caribou/caribou/index.asp>].

¹⁶ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la Faune du Nord du Québec (2003). *Portrait régional*, [en ligne] [http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/10_nord_que/PDRRF/portrait_reg_10_29p.pdf]

En plus du caribou et du bœuf musqué, l'ours noir et l'orignal s'ajoutent au nombre des grands gibiers chassés dans la région. Les petits gibiers contribuant aussi à la popularité de cette activité comprennent le lièvre d'Amérique, le lièvre arctique, la gélinotte huppée, le téttras du Canada et le téttras à queue fine.

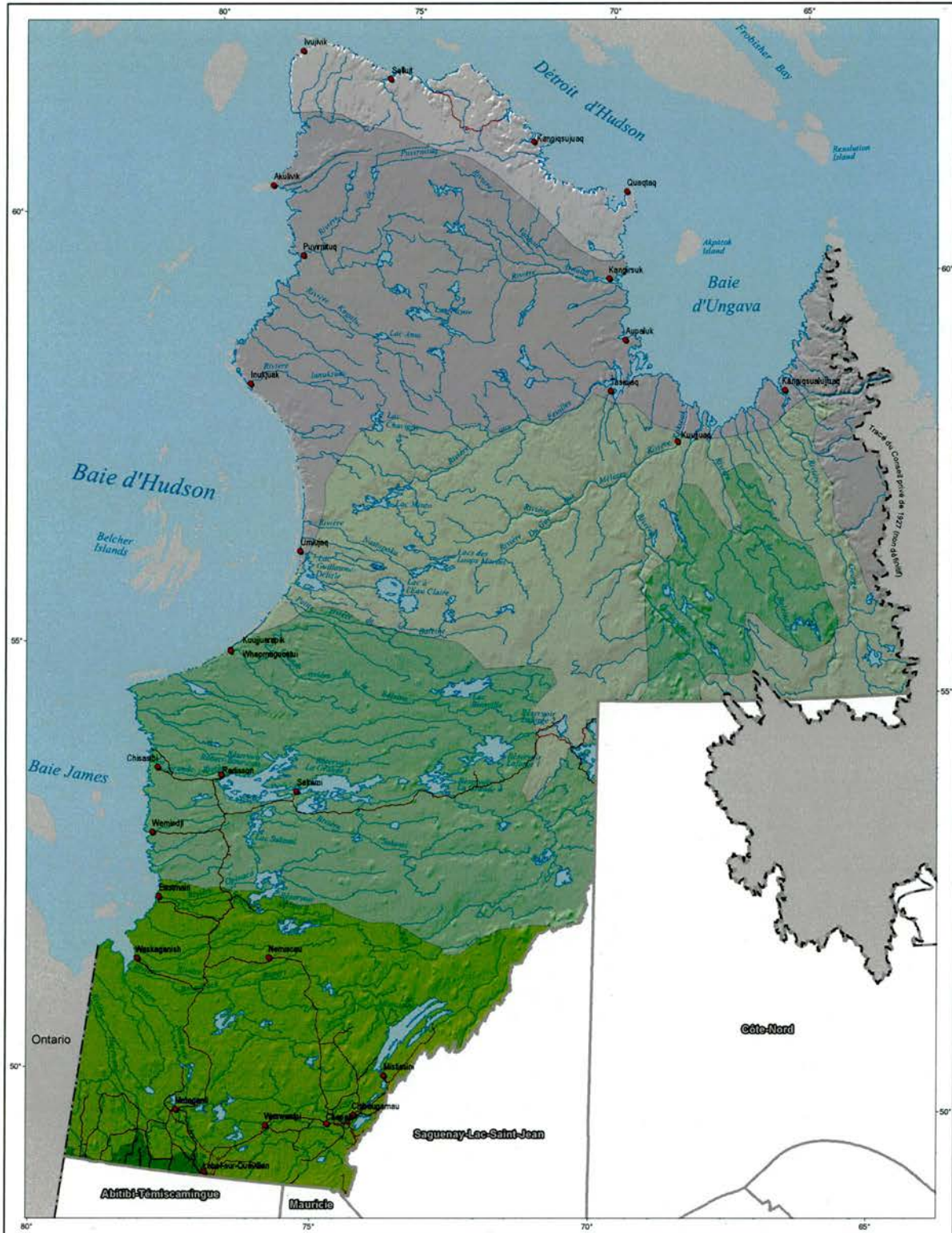
L'exploitation des animaux à fourrure occupe une place d'importance dans les activités traditionnelles des piégeurs autochtones. Parmi ces espèces, on trouve le loup, le lynx, le renard, le vison et les plus populaires, soit le castor et la martre.

Le Nord-du-Québec comprend aussi quatre rivières où l'on pratique la pêche au saumon, soit les rivières aux Feuilles, Koksoak, à la Baleine et George, se déversant toutes dans la baie d'Ungava. Dans le bassin versant de la baie James, 36 espèces de poissons d'eau douce sont répertoriées, dont l'omble de fontaine, le touladi, le doré jaune et le grand brochet. De ces espèces, le doré jaune et le brochet sont des poissons de grande valeur économique pour la région et très populaires auprès des villégiateurs. La ville de Chapais tient chaque année le Festival du doré au lac Opémisca, attirant près de un millier de participants enthousiastes. Le doré est recherché pour sa chair maigre à saveur fine, très appréciée en cuisine¹⁷. Le brochet, quant à lui, est un poisson très combatif. Les autres espèces d'intérêt pour la pêche sportive associées au Nord sont l'esturgeon jaune, le grand corégone, la lotte, la perchaude, le cisco de lac, la laquaiche, le meunier et l'omble de chevalier. Cependant, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) prévoit que certaines de ces espèces soient réservées à l'utilisation exclusive des autochtones, sauf en zone de chasse 17 (voir carte 3).

¹⁷ Fédération des pourvoires du Québec (2007) [en ligne] [<http://www.fpq.com/fr/fishing.species.asp?id=8>].

Carte 3 : Composantes biologiques

Portrait territorial du Nord-du-Québec



Domaines bioclimatiques

ZONE ARCTIQUE
Sous-zone du Bas-Arctique
 ■ Domaine de la toundra arctique herbacée
 ■ Domaine de la toundra arctique arbustive

ZONE BORÉALE
Sous-zone de la toundra forestière
 ■ Domaine de la toundra forestière

Sous-zone de la taïga
 ■ Domaine de la pessière à lichens

Sous-zone de la forêt boréale continue

■ Pessière à mousse
 ■ Sapinière à bouleau blanc

Organisation administrative

● Ville, localité
 — Région administrative

Frontière

— Interprovinciale
 — Québec-Terre-Neuve-et-Labrador
 (cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

Conique de Lambert
 0 50 100 150 km
1/5 000 000

Sources

Base de données géographiques MRNF 2009
 et administratives (BDGA 5M)

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales du Nord-du-Québec
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

2.2 Droits et statuts environnementaux

Un réseau d'aires protégées de la grandeur d'un petit pays assurant la pérennité du patrimoine biologique et culturel

En juin 2000, le gouvernement du Québec s'est engagé à protéger 8 % de son territoire par la mise en place d'un réseau d'aires protégées. Par cette action, le gouvernement sera en mesure de préserver des échantillons représentatifs de son patrimoine biologique, mais aussi d'assurer l'intégrité de certains milieux fragiles, exceptionnels ou menacés, et ce, tant d'origine faunique que biologique¹⁸. Au Québec, c'est le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui est responsable de la mise en œuvre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Pour le Nord-du-Québec, toutes ces démarches se traduisent par un réseau impressionnant de territoires affectés à la conservation (voir tableau 1).

Tableau 1
Synthèse des aires protégées dans la région du Nord-du-Québec (mars 2009)

Type	N ^{bre}	Statut	Superficie km ²
Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	1	Classé	0,58
Colonie d'oiseaux	1	Classé	0,003
Écosystème forestier exceptionnel	8	Classé	37,70
Habitat du rat musqué	1	Classé	0,10
Héronnière	2	Classé	0,50
Parc national du Québec (Pingualuit)	1	Classé	1 134,94
Refuge d'oiseaux migrateurs	1	Décrété	95,95
Réserve aquatique projetée	2	Décrété	409,74
Réserve de biodiversité projetée	22	Décrété	36 699,92
Réserve de parc national du Québec	7	Décrété	31 365,98
Réserve de territoire pour fin d'aire protégée	4	Décrété	18 731,00
			88 476,41

Le parc national des Pingualuit, par exemple, situé au sud-ouest du village nordique Kangiqsujuaq, est le premier de son genre au Nunavik à être officiellement classé. Géré par l'Administration Kativik, le parc est gardien de plusieurs éléments d'intérêts, dont une partie de l'aire de mise bas du troupeau de caribou de la rivière aux Feuilles et du cratère de Pingualuit. D'origine météoritique, ce cratère est réputé être le mieux conservé du monde¹⁹.

¹⁸ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2002). [En ligne] [\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/aires_quebec.htm#def\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/aires_quebec.htm#def).

¹⁹ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2002). [En ligne] [\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/pinqualuit/index.htm\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/pinqualuit/index.htm).

Outre ce parc national, à titre d'aires protégées, on dénombre aussi 21 projets de réserves de biodiversité décrétés (péninsule Ministikawatin, Waskaganish, plaine de la Missisicabi, collines de Muskuchii, ruisseau Niquet, lac Taibi, lac Dana, Albanel-Témiscamie-Otish, Des Tourbières-Boisées-du-Chiwakamu, Esker-Mistaouac, anneaux Forestiers, Paakumshumwaau, Drumlins-du-Lac-Viennaux, Estuaire-des-Rivières-Koktac-et-Nauberakvik, Rivière-Delay, Fjord-Tursukattaq, Kangiqsujaq, Rivière-Vachon, Quaataq-Kangirsuk, Lac-Sérigny, Rivière-Marralik), 2 projets de réserves aquatiques décrétées (Haute Harricana et rivière Harricana Nord), 7 réserves de parc national du Québec (de la Baie-aux-Feuilles, des Collines Ondulées, Monts-de-Puvirnituaq, Monts-Pyramides, des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire, du Cap-Wolstenholme et Kuururjuaq), 4 réserves de territoires pour fin d'aires protégées (du Lac-Jeannin, de la Rivière-George, de la Rivière-Marralik, du Lac-Burton-Rivière-Roggan-et-la-Pointe-Louis-XIV) et 1 refuge d'oiseaux migrateurs décrété (baie de Boatswain). Tout comme le parc Pingualuit, plusieurs de ces propositions sont issues du milieu autochtone et contribueront à la protection du patrimoine culturel de ces collectivités tout en préservant le milieu biologique. Le bilan des aires protégées décrétées ou classées émane de la démarche du MDDEP et représente actuellement une protection de 10,47 % (88 476 km²) de la superficie totale de la région. On compte également plusieurs autres territoires à l'étude qui, une fois déterminés, porteraient le niveau de protection à plus de 12 %.

N'apparaissant pas dans le tableau 1, mais d'importance notable, l'établissement de refuges biologiques est une démarche du ministère des Ressources naturelles et de la Faune qui vise la protection de 2 % de la superficie productive (de forêts publiques) de chaque unité d'aménagement forestier (UAF). Cette démarche est un outil complémentaire à la stratégie d'établissement du réseau d'aires protégées et vise à préserver un échantillonnage de vieilles forêts vierges pour la conservation de leur patrimoine génétique. La protection d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) est aussi une préoccupation d'importance pour le MRNF. Ces forêts à caractères rares, anciennes, vulnérables ou menacées, bénéficient de mesures législatives assurant leur protection et favorisant le maintien d'une composante cruciale pour la diversité biologique de la région. Le Nord-du-Québec compte sept EFE classées, deux décrétées et neuf autres à l'étude.

Également, la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune vise à préserver des habitats particuliers de toutes interventions susceptibles de les dégrader. Pour la région du Nord-du-Québec, cela se traduit par la protection de deux héronnières, un habitat du rat musqué, une colonie d'oiseaux et une aire de concentration d'oiseaux aquatiques, totalisant 39 km². Le Nord-du-Québec comprend aussi deux des plus grandes réserves fauniques du Québec administrées par la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) en collaboration avec le milieu autochtone, soit celles des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Wacanichi et

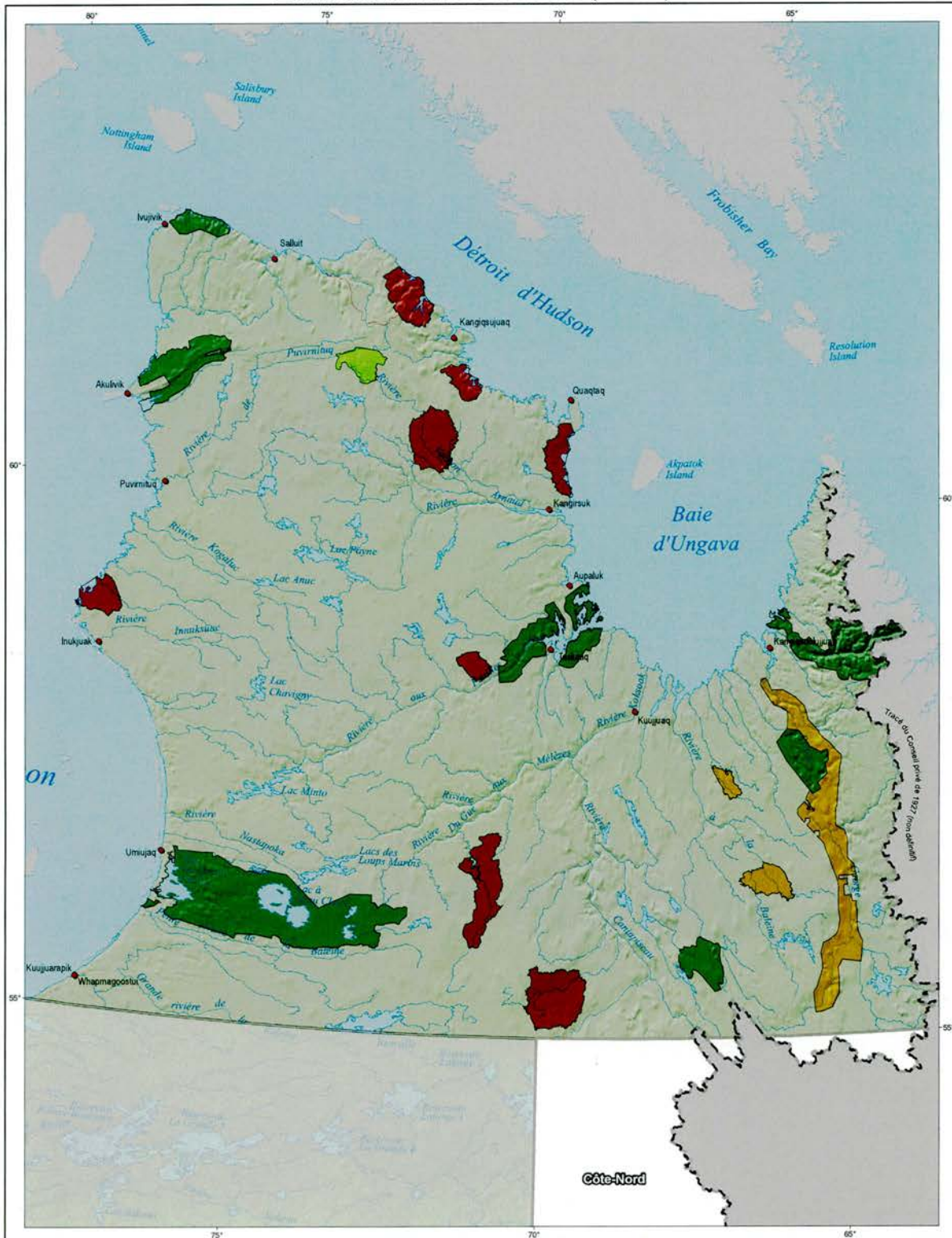
Assinica. D'une superficie totale de 25 285 km² et possédant plus de 5 000 lacs²⁰, ces territoires ne sont pas protégés au sens strict, mais on y assure un contrôle rigoureux de l'exploitation de la faune tout en y associant une valeur ajoutée sur le plan de la recherche et de l'éducation.

Finalement, il faut ajouter à cette liste la création de sites géologiques exceptionnels. Un site géologique exceptionnel peut être un géosite, un géoparc, une collection de fossiles, de minéraux ou de météorites. Ces sites sont protégés afin d'assurer la protection et la conservation de la diversité géologique, c'est-à-dire de toute la variété des éléments géologiques que recèle le Québec, pouvant être menacés par des catastrophes naturelles ou des interventions humaines. Ils favorisent également une meilleure connaissance de la géologie et de la géomorphologie du Québec et permettent de mieux comprendre les éléments qui les composent. À titre d'exemple, le site géologique exceptionnel des cuestas du lac Guillaume-Delisle (voir cartes 4A et 4B).

²⁰ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la Faune du Nord du Québec, *Portrait régional*, [En ligne]
[\[http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/10_nord_que/PDRRF/portrait_reg_10_29p.pdf\]](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/10_nord_que/PDRRF/portrait_reg_10_29p.pdf).

Carte 4A : Droits et statuts environnementaux

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Nunavik)



Statut environnemental

- Parc national du Québec
- Réserve de biodiversité projetée
- Réserve de parc national
- Réserve de territoire pour fin d'aire protégée

Réseau de transport

- Réseau routier

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région administrative
- Limite sud du Nunavik

Frontière

- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

Conique de Lambert
 0 50 100 km
 1/4 000 000

Sources

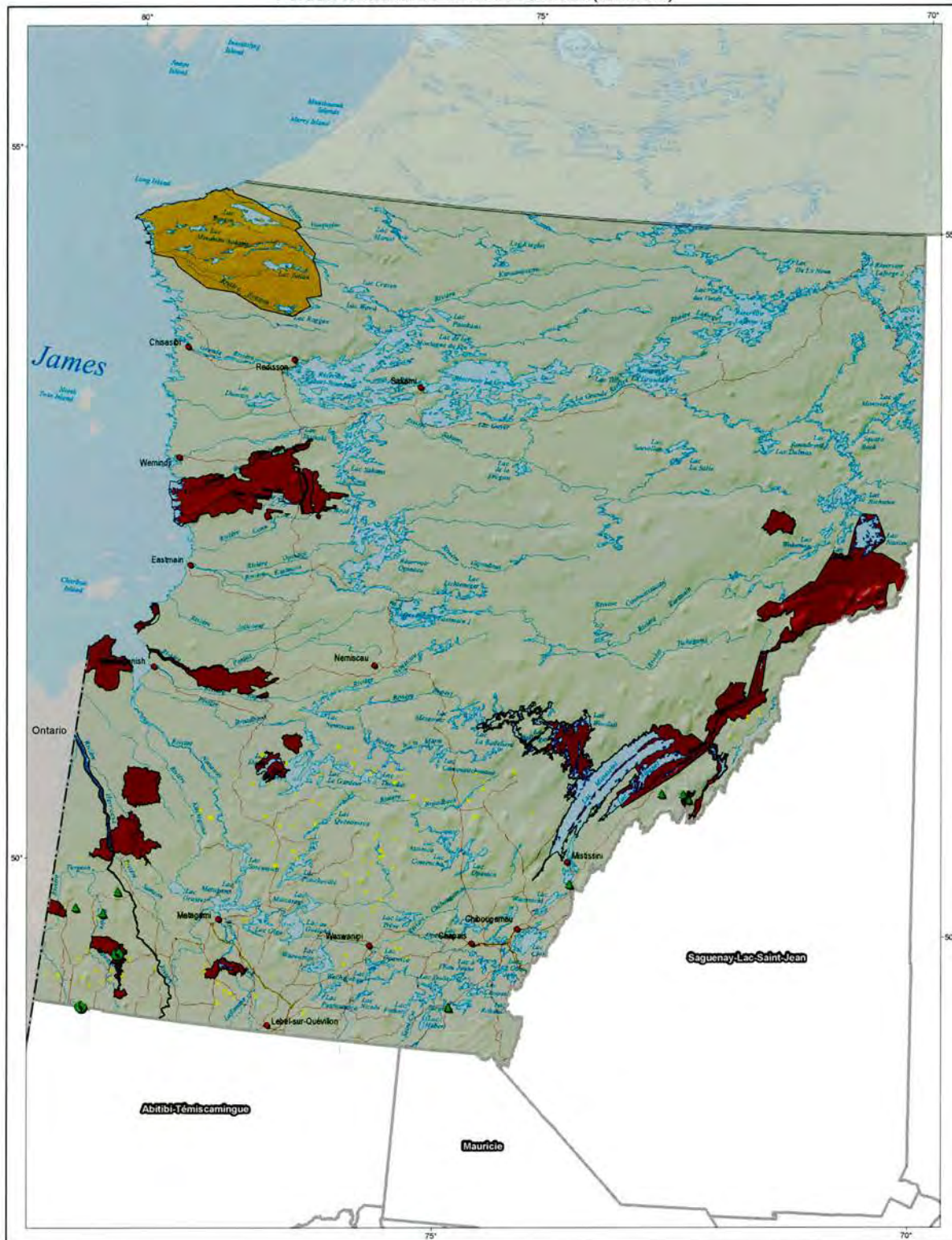
Base de données géographiques et administratives (BDGAS) MRNF 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations énergie, mines et territoire
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

Carte 4B : Droits et statuts environnementaux

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Jamésie)



Statut environnemental

- Écosystème forestier exceptionnel (EFE)
- Héronnière
- Refuge biologique
- Réserve aquatique projetée
- Réserve de biodiversité projetée
- Réserve de territoire pour fin d'aire protégée

Réseau de transport

- Réseau routier
- Voie ferrée

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région administrative
- Limite sud du Nunavik

Frontière

- Interprovinciale

Projection cartographique

Conique de Lambert
 0 50 100 km
 1/3 000 000

Sources

Base de données géographiques MRNF 2009 et administratives (SDGA 1M)

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations énergie, mines et territoire
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

2.3 Synthèse de la dimension environnementale

Nul doute, l'étendue de la région est un atout de premier plan quant à l'abondance des ressources naturelles. À vol d'oiseau, on doit voyager sur une distance de 1 500 km en survolant 13 degrés de latitude pour traverser la région du nord au sud. Ainsi, la région comprend tout un éventail de paysages inspirants, offrant une diversité importante tant sur le plan de ses composantes physiques que biologiques. Formée de deux grandes sous-régions possédant des caractéristiques physiques distinctes, la région doit composer avec les enjeux propres à chacune.

Le territoire du Nunavik, situé entre le 55° et le 63° parallèle, le plus éloigné du Québec, présente une dimension environnementale riche. Formée de collines arrondies, de vallées glaciaires, de lacs allongés et de surfaces rocheuses marquées par le passage des glaces, la région offre une variété de paysages exceptionnels. Son héritage géologique fait en sorte que la région abonde en ressources minérales. De plus, sa faune et sa flore, uniques et bien adaptées au milieu, offrent une expérience récréotouristique particulière.

La population inuite partage un lien étroit avec son environnement, d'où elle tire des bénéfices économiques et culturels importants. Peu accessible, la majeure partie de ces 505 000 km² terrestres et ces 2 550 km de littoral est demeurée inaltérée depuis des milliers d'années. Toutefois, le récent boum lié à l'exploitation du territoire a inévitablement des répercussions sur l'environnement et la région doit innover afin d'assurer un contrôle adéquat du territoire. En dépit de ces contraintes, la démarche actuelle associée à la mise en place d'un réseau d'aires protégées dans le Nord, établies et gérées en partenariat avec le milieu autochtone, contribuera assurément à l'atteinte de plusieurs objectifs de protection tout en créant des opportunités de développements liées à l'écotourisme.

D'une superficie d'environ 345 000 km², le territoire de la Baie-James se situe entre le 49° et le 55° parallèle et couvre 42 % de la région du Nord-du-Québec. La partie nord de cette région se démarque par son réseau hydrographique important. Ces rivières volumineuses encaissées dans le roc solide du Bouclier canadien ont donné des conditions idéales pour la construction de complexes hydroélectriques reconnus mondialement. La portion plus méridionale du territoire de la Baie-James, quant à elle, représente le cœur de sa ressource forestière. Le climat moins rigoureux permet la croissance d'une forêt ample propice à l'exploitation commerciale, mais reste plus spécifique quant aux variétés, et tout comme le Nunavik, la région profite d'un fort potentiel minéral.

Pour l'ensemble des communautés du Nord-du-Québec, l'équilibre qui doit être maintenu entre le développement et la protection de l'environnement

est un enjeu de taille. En ce sens, la CBJNQ prévoit un régime particulier de mesures qui a pour but de minimiser les répercussions physiques et sociales des interventions sur le milieu autochtone de l'ensemble de la région. Celle-ci prévoit que deux comités, un pour le secteur Nunavik et un pour le secteur Baie-James, soient consultés en matière de législation environnementale lorsque les gouvernements du Québec et du Canada élaboreront des lois et des règlements à cet effet. Il s'agit respectivement du Comité consultatif de l'environnement Kativik et du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James.

La Convention prévoit aussi que tous les projets de développement au nord du 55^e parallèle seront soumis à la Commission de la qualité de l'environnement Kativik pour évaluation. Cette commission doit se prononcer sur l'assujettissement du projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et sur le milieu social, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec. Pour le territoire de la Baie-James, c'est le Comité d'évaluation (COMEV) qui fait cette évaluation et c'est le Comité d'examen (COMEX) qui est chargé de faire l'examen de l'étude d'impact.

3. Dimension sociale

3.1 Caractéristiques sociales

3.1.1. Organisation territoriale

Un contexte législatif régi par les conventions nordiques

Le contexte législatif et juridique du Nord-du-Québec est encadré par une série de mesures mises en place par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, par la Convention du Nord-Est québécois ainsi que par l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec, communément appelée « La Paix des braves ». En vertu de la CBJNQ, le régime des terres a été divisé en trois catégories. En terres de catégorie I, l'usage est réservé à la population autochtone. En terres de catégorie II, les autochtones ont un droit exclusif sur la chasse, la pêche et la trappe. Il est prévu que la gestion des territoires de catégorie II situés au sud du 55^e parallèle soit faite conjointement entre Jamésiens et Cris par l'entremise du Conseil régional de zone de la Baie-James. Toutefois, ce comité n'a toujours pas vu le jour.

Sur ces terres (terres de catégories II), le gouvernement peut autoriser des activités de mise en valeur, mais il est prévu que les territoires utilisés à ces fins soient remplacés par des territoires de valeur comparable ou, si les autochtones le souhaitent et qu'une entente est signée, leur offrir une compensation. Les terres de catégorie III, quant à elles, sont des territoires accessibles à toutes les communautés, mais la population autochtone conserve des droits d'exclusivité de chasse, de pêche et de trappe sur certaines espèces aquatiques et à fourrures (voir carte 5).

L'organisation municipale

La région n'est pas constituée en municipalités régionales de comté (MRC). Pour le territoire de la Baie-James, la Loi sur le développement et l'organisation municipale de la région de la Baie-James prévoit que la Municipalité de Baie-James (MBJ) puisse agir dans certaines circonstances ou, à sa demande, à titre de MRC sur les terres de catégorie III. À l'instar de la MBJ, les villes de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami, sont régies par la Loi sur les cités et villes, alors que les localités de Valcanton, Villebois et Radisson font partie intégrante de la MBJ.

Les terres de catégorie I sont subdivisées en terres de catégories I-A et I-B. En vertu de la Loi sur le régime des terres dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec, les terres de catégorie I-A sont de compétence fédérale et elles sont gérées par le conseil de bande de chaque communauté. Les terres de catégorie I-B, de compétence provinciale, sont administrées par des corporations foncières. La Loi sur l'Administration régionale crie a instituée l'Administration régionale crie. L'article 6 de cette loi précise les fonctions de cette organisation, notamment celle de travailler au développement des communautés cries.

Le regroupement des 14 communautés cries (ainsi que le territoire qu'ils occupent) est connu sous le nom de Eeyou Istchee.

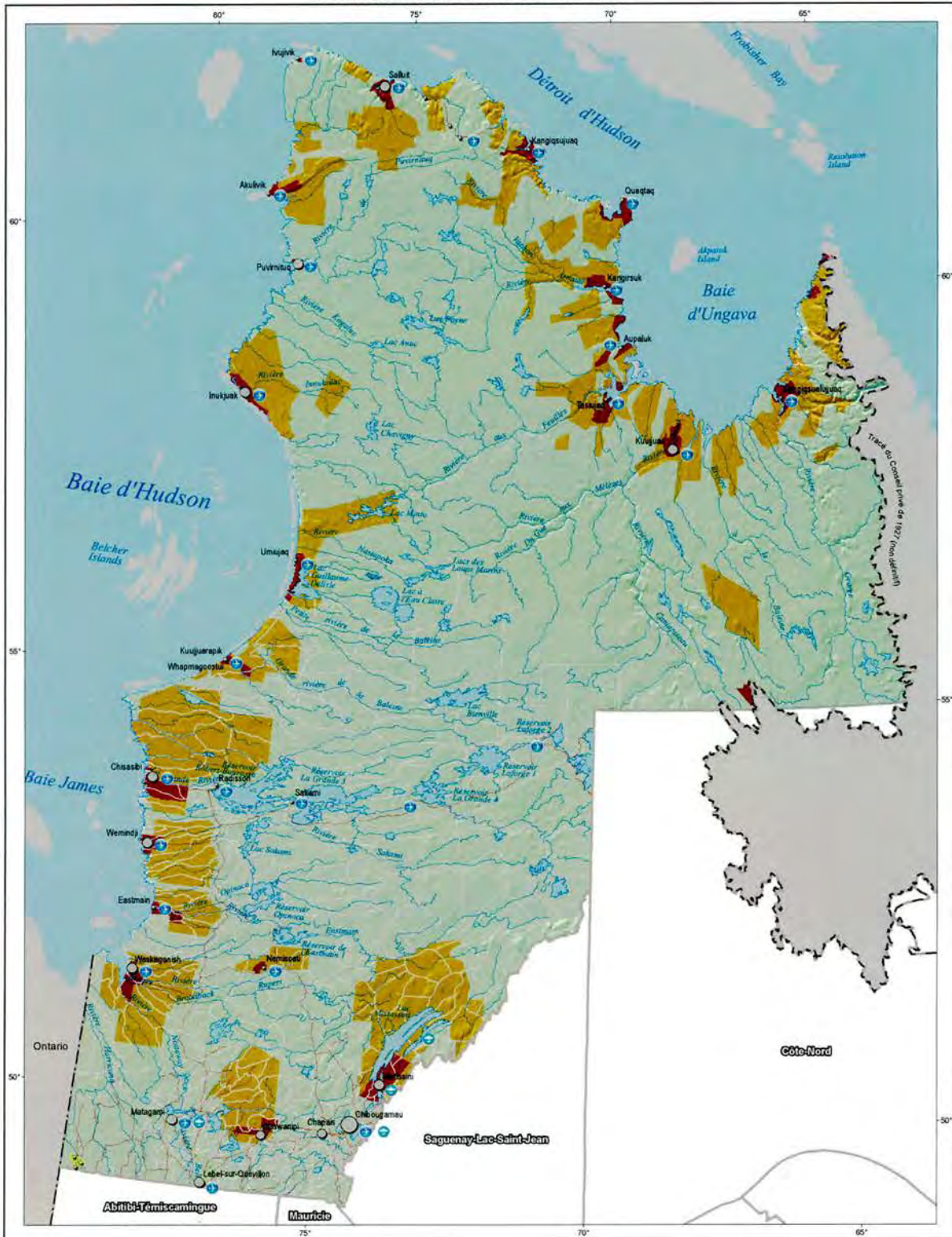
Les villages nordiques situés au nord du 55^e parallèle sont organisés de façon similaire, mais régis par la Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik (ARK). Toutes les terres de catégorie I sont de compétence québécoise et la Loi prévoit que l'ARK exerce sa compétence sur toute l'étendue du territoire, à l'exception des terres de catégories I-A et I-B attribuées aux Cris de Whapmagoostui. Les pouvoirs juridiques qui sont délégués aux villages nordiques s'apparentent à ceux octroyés par la Loi sur les cités et villes (voir carte 5).

***Le Nunavik :
vers un
gouvernement
régional***

Depuis 2003, les gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que les représentants des Inuits, ont signé une entente-cadre engageant les partis à une nouvelle ronde de négociations visant la création d'un gouvernement régional plus autonome pour le Nunavik. À cette fin, les dispositions déjà mises en place par la CBJNQ serviront de point de départ à la création d'un tel gouvernement. Par exemple, il est prévu que ce gouvernement émane de la fusion d'organismes issus de l'entente qui assurent déjà des mandats de gouvernance au sein de sa population, c'est-à-dire l'ARK, la Commission scolaire Kativik et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. Beaucoup a déjà été fait en vue de l'aboutissement de ces négociations, dont la signature d'une entente de principe en décembre 2007, confirmant la volonté du gouvernement en ce sens (voir carte 5).

Carte 5 : Caractéristiques sociales

Portrait territorial du Nord-du-Québec



Dynamique socioculturelle

- Terre de catégorie I (privée)
- Terre de catégorie II
- Terre de catégorie III
- Territoire de trappe autochtone

Population (habitants)

- 0 - 1 000
- 1 001 - 5 000
- 5 001 - 10 000

Tenure

- Privée
- Publique

Réseau de transport

- Aéroport
- Hydrobase
- Réseau routier
- Voie ferrée

Organisation administrative

- Région administrative

Frontière

- Interprovinciale
- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

- Conique de Lambert
- 0 50 100 150 km
- 1/5 000 000

Sources
Base de données géographiques MRNF 2009 et administratives (BDGAS)

Réalisation
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations énergie, mines et territoire
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 2009

3.1.2. Occupation du territoire

Le maintien de la population résidente est un enjeu majeur

Bien que la région représente 55 % du territoire québécois, elle n'est occupée que par 0,5 % de sa population, soit près de 40 000 habitants (Tableau 2). En 2006, le tableau de distribution de la population se dresse ainsi : les habitants des villes et des localités jamésiennes représentent 37,5 % de la population avec 14 875 individus, les habitants des villages cri 35,5 %, comptant 14 135 individus, et les habitants des villages inuits 27,0 % au nombre de 10 775 individus²¹. Bien entendu, cette population restreinte évoluant sur un territoire aussi vaste se traduit par une très faible densité d'occupation de 0,05 hab./km² pour l'ensemble de la région et d'un peu moins de 0,1 hab./km² pour la Jamésie. À titre de comparaison, la densité d'occupation de l'île de Montréal est de 3 762 hab./km². Ce faible taux d'occupation place le Nord-du-Québec au dernier rang des régions administratives à cet égard (voir tableau 2).

Tableau 2
Municipalité de Baie-James et Nunavik²²

	Population	Type d'entité	% population	Superficie km ²
Nord-du-Québec	39 785	Région administrative	100,0	850 000
Baie-James	29 010	Municipalité	73,0	345 000
Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami	13 549	Ville (Baie-James)	34,1	
Valcanton, Villebois et Radisson	1 326	Localité (Municipalité de Baie-James)	3,4	
Eeyou Istchee	14 135	Village cri	35,5	
Nunavik	10 775	Région	27,0	505 000

Dans son ensemble, la population globale de la région a connu une augmentation appréciable de 3 % depuis 2001 (voir tableau 3). Toutefois, cette augmentation accuse un certain écart comparativement à l'ensemble du Québec situé à 5,6 %. En dépit d'un taux d'accroissement naturel de 16,1 ‰, dépassant amplement le taux de l'ensemble du Québec situé à

²¹ Institut de la statistique du Québec (2008). *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet des années 1996 à 2007, selon le découpage géographique au 1^{er} janvier 2001*. [En ligne] [\[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regn/regional/\]](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regn/regional/).

²² Statistique Canada (2007). Données de recensement 2006. [En ligne] [\[http://www12.statcan.ca/francais/census/index.cfm\]](http://www12.statcan.ca/francais/census/index.cfm).

3,7 ‰²³, son solde migratoire largement déficitaire au profit des autres régions atténuée de façon significative les gains faits par son accroissement naturel²⁴. D'ailleurs, on projette que la population décroîtra d'environ 5 % dans un horizon de 20 ans, en fonction de la baisse projetée du taux de natalité qui ne pourra plus compenser cette migration. Quoique cette perspective soit quelque peu déconcertante, elle ne semble pas s'appliquer à l'ensemble des communautés du Nord-du-Québec. À l'analyse des données régionales selon les groupes de population, il appert que les variations démographiques entre les populations des villes jamésiennes et des villages autochtones suivent en fait des tendances inverses à cet égard. Ainsi, depuis 2001, les populations des villes jamésiennes ont connu une baisse de 9 %, tandis que les populations des villages cris et inuits ont augmenté de 12 % (Tableau 3).

Chez les habitants des villes jamésiennes et des localités de la Municipalité de Baie-James, c'est un contexte forestier difficile ainsi que le départ des jeunes vers les grands centres où sont regroupées les institutions d'enseignement supérieur qui sont responsables de la majorité des mouvements migratoires négatifs. Cette réalité représente un problème structurant pour la région et met en évidence la sensibilité de cette portion de la population à une baisse des activités économiques liées à l'exploitation des matières premières ainsi qu'au manque d'accès à des institutions d'enseignement postsecondaires. Il est à noter que ces statistiques réparties par territoire comprennent les non-autochtones résidant dans les villages autochtones ainsi que les autochtones résidant dans les villes jamésiennes et les différentes localités de la Municipalité de Baie-James.

La population de la région connaît aussi un phénomène migratoire intrarégional qui exerce une influence négative sur les plus petites collectivités de la région. Les conditions économiques favorisant le marché du bois et du minerai se présentent souvent en alternance et l'évolution de ces cycles engendre un va-et-vient de la main-d'œuvre, déracinant les familles de leur communauté d'origine. Ce mouvement de population a parfois un effet limitant à l'établissement d'une population résidente, défavorisant ainsi la dynamique sociale et l'appartenance au milieu.

Une population active qui vieillit

L'analyse des statistiques démographiques de la région selon la structure d'âge nous permet de constater que les communautés du Nord-du-Québec n'échappent pas au phénomène de vieillissement que connaissent la plupart des régions du Québec (tableau 3). Ainsi, le poids démographique des classes d'âges de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus pour l'ensemble

²³ Institut de la statistique du Québec. Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel, Nord du Québec et ensemble du Québec, 1991, 1996, 2001 et 2004-2006, [En ligne] [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil10/societe/demographie/nais_dec/nata10.htm].

²⁴ Institut de la statistique du Québec. Population et composantes démographiques quinquennales projetées, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, Scénario A1, 2001, 2006, 2011, 2016, 2021 et 2026, édition 2003, [En ligne] [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil10/societe/demographie/pers_demo/pers_pop10.htm].

de la région a augmenté de 2,5 % et 1,1 %, respectivement, durant la période de 2001 à 2006. Cette tendance est particulièrement plus prononcée chez les habitants des villes jamésiennes qui voient leurs classes d'âges de 0 à 14 ans, 15 à 24 ans et 25 à 44 ans reculer respectivement de 2,1 %, 1,4 % et 4,8 % depuis 2001 au bénéfice des classes d'âges de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus. À moyen et long terme, cette diminution de la jeune population pourra contribuer au manque de relève du bassin de main-d'œuvre et, selon certains organismes²⁵, cet effet sur le marché du travail pourrait se faire sentir pendant toute une génération.

Autre indice de vieillissement, l'âge moyen des habitants du territoire de la Baie-James est passé 28,8 ans à 32,3 ans depuis 1996. Pour le Nunavik, elle est passée de 23,7 ans à 25,9 ans. Malgré ce vieillissement, l'âge moyen en région demeure significativement plus bas que pour l'ensemble du Québec, situé tout près de 40 ans²⁶. En définitive, pour l'ensemble de la région, l'influence du poids démographique du territoire de la Baie-James se traduit par un vieillissement de la région, caractérisé par une baisse significative de sa population jeune et active (voir tableau 3).

²⁵ Service Canada (2007). *Étude sur le vieillissement de la main-d'œuvre spécialisée dans la région du Nord-du-Québec 2007-2014*, [en ligne]

[<http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/imt/abiti-bi-temiscamingue/francais/etudes/erosion/index.html>].

²⁶ *Ibid.*

Tableau 3
Évolution de la population selon le groupe d'âge de 2001 à 2006²⁷

Villages cris	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
2001	12 620	4 315	2 260	3 890	1 635	490
2006	14 135	4 815	2 445	4 240	1 980	650
<i>variation</i>	1 515	500	185	350	345	160
<i>% variation</i>	12	11	8	9	21,1	32,7
<i>% / classe d'âge</i>						
2001	100	34,2	17,9	30,8	13	3,9
2006	100	34,1	17,3	30	14	4,6
<i>variation</i>		-0,1	-0,6	-0,8	1,1	0,7
<i>%/classe d'âge</i>						
Villes et localités jamésiennes	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
2001	16 315	3 510	2 395	5 475	4 050	925
2006	14 875	2 885	1 970	4 280	4 570	1 195
<i>variation</i>	-1 440	-625	-425	-1195	520	270
<i>% variation</i>	-8,8	-17,8	-17,7	-21,8	12,8	29,2
<i>% / classe d'âge</i>						
2001	100	21,5	14,7	33,6	24,8	5,7
2006	100	19,4	13,2	28,8	30,7	8
<i>variation</i>		-2,1	-1,4	-4,8	5,9	2,4
<i>%/classe d'âge</i>						
Nunavik	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
2001	9 640	3 740	1 695	2 770	1 115	280
2006	10 775	3 925	2 060	2 985	1 460	345
<i>variation</i>	1 135,00	185	365	215	345	65
<i>% variation</i>	11,8	4,9	21,5	7,8	30,9	23,2
<i>% / classe d'âge</i>						
2001	100	38,8	17,6	28,7	11,6	2,9
2006	100	36,4	19,1	27,7	13,5	3,2
<i>variation</i>		-2,4	1,5	-1	2	0,3
<i>%/classe d'âge</i>						
Nord-du-Québec	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
2001	38 575	11 565	6 350	12 135	6 800	1 695
2006	39 785	11 625	6 475	11 505	8 010	2 190
<i>variation</i>	1 210,00	60	125	-630	1 210,00	495
<i>% variation</i>	3,1	0,5	2	-5,2	17,8	29,2
<i>% / classe d'âge</i>						
2001	100	30	16,5	31,5	17,6	4,4
2006	100	29,2	16,3	28,9	20,1	5,5
<i>variation</i>		-0,8	-0,2	-2,5	2,5	1,1
<i>%/classe d'âge</i>						

²⁷ Institut de la statistique du Québec (2008). Données de recensement 2001 et 2006, [En ligne] [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/stats_regnl/index.htm].

**Scolarisation :
l'école des
métiers prime**

Selon le recensement de 2001 (voir tableau 4), 39 % des habitants des villes jamésiennes de 15 ans et plus ont une formation scolaire inférieure au diplôme d'études secondaires, comparativement à la moyenne québécoise de 31,7 %. Dans les villages cris, cette proportion est de 59,8 % de la population et de 61,7 % dans les villages inuits²⁸. De plus, le nombre de diplômés de niveau collégial et universitaire en région est lui aussi inférieur à l'ensemble du Québec. Cette sous-scolarisation, particulièrement importante dans les communautés autochtones, est source de préoccupations de la part du milieu et s'explique de différentes façons. Par exemple, l'exode des jeunes diplômés vers les grands centres, le manque d'accessibilité aux institutions d'enseignement, un éventail restreint des programmes offerts, une prédominance des emplois offerts dans le secteur primaire, un mode d'éducation formel mal adapté aux besoins autochtones, etc. Toutefois, la proportion des diplômés obtenus en région dans les écoles des métiers (12,5 %) supplante celle du reste du Québec (10,8 %) et offre une alternative intéressante et possiblement mieux adaptée aux besoins du milieu (voir tableau 4).

Tableau 4
Pourcentage de la population de 15 ans et plus selon le plus haut
niveau de scolarité atteint,
région administrative du Nord-du-Québec, 2001

Population	Secondaire 4 et moins	Secondaire 5	Postsecon- daire partiel	Métiers	Collégial	Certificat ou diplôme universitaire
Villages cris	59,8	7,3	9,1	10,9	6,4	6,1
Villages inuits	61,7	5,8	9,3	9,4	6	7,4
Villes Jamésiennes	39,2	16,6	7,1	16,4	12,2	8,6
Nord-du- Québec	50,4	11,4	8,4	12,5	9,7	7,6
Le Québec	31,7	17,1	8,6	10,8	14,5	17,2

**L'accès au
territoire est un
enjeu de taille
pour le
développement
régional**

Les déplacements routiers entre les zones urbanisées situées au sud de la Municipalité de Baie-James sont assurés par un réseau routier principal formé de la route 113, raccordant Lebel-sur-Quévillon à la jonction de la route 167 qui mène à Chibougamau, ainsi que les localités de Miquelon et de Desmaraisville, le village cri de Waswanipi, la ville de Chapais et le village cri d'Oujé-Bougoumou. La route 109, quant à elle, relie Matagami à l'Abitibi-Témiscamingue en donnant accès à la route de la Baie-James et la route 167 permet l'accès à la route du Nord, à la communauté crie de Mistissini et à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean vers le sud.

²⁸ Institut de la statistique du Québec (2003), *Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, région administrative du Nord-du-Québec, 2001*, [En ligne] [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_10/scolarite10/niveauscol10.htm].

Par ailleurs, nombreux sont les chemins forestiers qui assurent aussi ces liens vitaux. Celles d'importance sont la R-1005, reliant Lebel-sur-Quévillon à Matagami, et la N-810, connectant Matagami aux localités de Valcanton et de Villebois. En effet, l'infrastructure routière tissée de part et d'autre de dizaines de milliers de kilomètres de chemins forestiers représente un élément clé pour le développement de la région. Ces accès facilitent l'exploration minière et le développement énergétique, mais encore forment les assises sur lesquelles s'est développé l'important réseau de chalets et d'abris sommaires permettant aux villégiateurs de s'adonner à une foule d'activités récréatives.

Le territoire de la Baie-James comprend également des infrastructures de transport aérien, soit trois aéroports situés à Matagami, Lebel-sur-Quévillon et Chibougamau. L'aéroport de cette dernière est le seul à être desservi par des vols commerciaux pour passagers. Quant au réseau ferroviaire de la région, il est propriété du Canadien National et compte 225 km de voie ferrée. Un tronçon se rend jusqu'à Chibougamau via le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Plus à l'ouest, un tronçon permet de relier Matagami (où se trouve une cour de transbordement) au réseau qui traverse l'Abitibi-Témiscamingue.

L'accès routier au secteur nord de la Jamésie, au-delà de la limite nordique de la forêt exploitable, correspondant approximativement au 52^e parallèle, est assuré par trois routes essentielles, dont la route du Nord, donnant accès à la réserve faunique Assinica ainsi qu'à la communauté crie de Nemaska à partir de Chibougamau. La route de la Baie James reliant Matagami à Radisson donne accès aux communautés cries de Waskaganish, Eastmain, Wemindji et Chisasibi. Cette route a été construite au cours des années 1970, dans le but de permettre à la machinerie lourde et aux travailleurs d'accéder aux travaux des projets hydroélectriques le long de la Grande Rivière. Longue de 600 km, elle offre d'innombrables paysages et représente un attrait touristique d'intérêt pour la région. Finalement, à l'intersection du kilomètre 544 de la route de la Baie James, se situe la route Transtaïga. Longue de 582 km, elle traverse une partie de la taïga d'est en ouest dans la région subarctique du Nord-du-Québec. Elle donne accès notamment aux différentes installations hydroélectriques du secteur La Grande (3 et 4), La Forge (1 et 2) et Brisay, et termine son trajet à proximité du réservoir Caniapiscau. Ponctuée de plusieurs haltes routières, de campings et de pourvoiries, la route offre aussi de belles occasions d'expéditions sauvages dans ces endroits peu fréquentés. Dans ce secteur de la région, neuf aéroports desservent cinq communautés cries, Radisson ainsi que les installations d'Hydro-Québec.

Pour le Nunavik, étant donné la fragilité du milieu physique, l'isolement des communautés et le faible nombre d'habitants par agglomération, le transport est également un enjeu de taille. En fait, les communautés inuites du Nunavik ne sont pas reliées entre elles et au reste du Québec par lien routier. Par contre, deux études de préfaisabilité seront réalisées à court terme, dont une pour le projet de désenclavement des communautés

de Kuujjuarapik et de Wapmagoostui à la localité de Radisson, et une autre afin d'étudier le potentiel de développement d'un lien terrestre ou d'un lien ferroviaire de Kuujjuaq vers le sud. Une autre étude de tracé préliminaire prévoit le prolongement de la route 167 nord vers les monts Otish pour donner accès aux ressources du secteur (parc national, exploitations minière et forestière, etc.).

Actuellement, 14 aéroports desservent la population du Nunavik. Un aéroport privé dessert également le site minier Raglan. Ces aéroports permettent ainsi le transport des personnes et de certaines marchandises. Toutefois, l'essentiel des vivres et des équipements lourds est acheminé par bateau de juin à novembre. En définitive, les coûts associés aux déplacements des biens et des personnes représentent une grande partie des budgets familiaux ainsi que de ceux de l'industrie.

3.1.3. Dynamique sociale et culturelle

Une dynamique sociale caractérisée par la présence de trois communautés distinctes

La région comprend plusieurs éléments qui lui confèrent une spécificité particulière en vertu de sa dynamique sociale et culturelle. D'abord et avant tout, la région est habitée par trois communautés culturelles distinctes sur un territoire où le régime des terres ainsi que le développement social et économique sont dictés par les grandes conventions nordiques, en particulier par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Cette dernière établit, entre autres, certaines mesures précises quant à la pratique des activités de prélèvement de la faune ainsi qu'au développement de son territoire. Aussi, donne-t-elle des responsabilités importantes aux Cris et aux Inuits en matière d'éducation, de services de santé, de services sociaux et d'administration publique.

Cependant, l'arrimage des idéaux cris et jamésien concernant le développement et la gestion du territoire de la Baie-James soulève certains défis en matière de cohabitation et constitue un élément important de la dynamique sociale régionale. Ces deux parties entretiennent par contre des liens d'affaires importants donnant lieu à de nombreuses réussites. Culturellement, il existe aussi plusieurs occasions de rapprochement générées par des initiatives provenant de chacun des milieux. Par exemple, Le Centre indien cri de Chibougamau organise des événements visant à favoriser les échanges entre les habitants de la région. En juin, lors de la célébration de la Journée nationale des autochtones à Chibougamau, les Cris profitent de l'occasion pour partager certaines de leurs coutumes (cérémonies, repas, musique) avec le grand public. L'architecture de certaines haltes routières de la Municipalité de Baie-James, inspirée de la culture cri, et le tournoi de golf de l'amitié témoignent de cette volonté de rapprochement entre Cris et Jamésiens.

**La pêche et la
chasse font
partie du mode
de vie de la
région**

Quant aux Inuits du Nunavik, cette relation tripartite est facilitée par son isolement géographique du territoire de la Baie-James et du reste du Québec. Aussi entretiennent-ils des négociations avec le gouvernement du Québec et les instances fédérales visant à doter le Nunavik d'une gouvernance régionale qui progresse assurément. Du coup, ces négociations insufflent un vent d'optimisme à la région encouragée par l'opportunité de consolider sa position sur son territoire.

Pour les résidents du Nord-du-Québec, les activités liées à ces grands espaces font partie des moeurs et coutumes de la région et, bien entendu, l'activité sociale gravite en grande partie autour de toutes les possibilités de récréation que peut offrir un tel territoire. Traditionnellement, la chasse et la pêche ont toujours été des activités privilégiées des résidents de la région et représentent aussi un autre des éléments importants de sa dynamique sociale.

La pêche sportive est l'activité préférée de prélèvement de la faune des résidents du Nord. Il existe des milliers de lacs et de cours d'eau où il est possible de s'adonner à ce sport, et la qualité des sites offre des occasions d'expéditions de calibre mondial. Au total, en 2006, c'est plus de 37 000 adeptes, dont 83 % provenant de l'extérieur de la région, qui ont totalisé 378 000 journées touristiques²⁹. Les activités de chasse, quant à elles, attirent près de 12 000 adeptes annuellement, dont 70 % proviennent de l'extérieur³⁰. Les secteurs plus fréquentés sont situés à proximité des agglomérations urbaines et la facilité avec laquelle on y accède permet un achalandage important pendant la saison de chasse à l'original. Par ailleurs, le « camp de chasse » est devenu une véritable institution et est un lieu de rencontre pour familles et amis tout au long de l'année. Pour les communautés criées et inuites, la place qu'occupent la chasse, la pêche et la trappe dans le concept d'une dynamique sociale et culturelle prend tout son sens. Ces activités pratiquées depuis plusieurs milliers d'années représentent les assises de leur culture traditionnelle.

Finalement, les activités liées à la faune et au plein air sans prélèvement faunique représentent une grande partie des attraits de la région et contribuent de façon importante à la notoriété de la région. On compte environ 30 000 adeptes, représentant en tout 290 000 jours d'activités. La majorité de ces activités s'effectuent en territoires non structurés³¹, soit environ 650 000 km² ou 76 % de la superficie de la région³². Mais encore, l'apparition de nouveaux créneaux tels que l'écotourisme, le tourisme culturel et le tourisme d'aventure offre des perspectives intéressantes pour l'avenir et diversifie les usages du territoire. Liée à son isolement des

²⁹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). *La faune et la nature en chiffre*, [En ligne] [<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/statistiques/nature-chiffres.jsp>].

³⁰ *Ibid.*

³¹ Les territoires non structurés sont formés des terres de catégorie III n'ayant aucun statut pouvant restreindre la pratique de certaines activités.

³² Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'énergie, des mines et du territoire public, compilation interne, décembre 2007.

grands centres, cette dynamique régionale contribue à solidifier les liens et favorise le sentiment d'appartenance à la région.

3.2. Droits et statuts de la dimension sociale

Malgré l'étendue de la région, les droits octroyés sur le territoire à des fins de villégiature privée restent relativement peu nombreux. La région compte 2 072 baux octroyés à des fins personnelles, dont 1 232 (60 %) ³³ sont des locations à des fins de construction d'abris sommaires. La majorité de ceux-ci sont situés sous le 50^e parallèle (voir carte 6). La villégiature privée s'est développée autour d'une quarantaine de plans d'eau dont la popularité varie en fonction de leur accessibilité et de leur proximité des agglomérations urbaines. Les lacs les plus importants sont Matagami, Chibougamau, Opémisca, Turgeon, Caché, aux Dorés, Buckell, Royer et David. Les abris sommaires ont une distribution plus répandue, et ce, en fonction d'une distance minimale entre chaque lot loué qui est passée de 1 km à 3 km depuis 2005. Cette zone tampon importante répond à un objectif de protection du milieu quant à la densité d'occupation du territoire et assure la qualité de l'expérience récréative associée à la chasse et à la pêche, tout en contribuant à assurer les niveaux de récolte requis pour la poursuite des activités traditionnelles des Cris ³⁴. D'ailleurs, en territoire régi par La Paix des braves ³⁵, chaque octroi de bail de villégiature privée et d'abri sommaire doit être préalablement soumis pour consultation au conseil de bande du village cri concerné. Cette mesure permet, par l'entremise de l'ARC, d'informer le maître de trappe et de recueillir ses commentaires. Autre mesure, l'octroi des baux d'abris sommaires se fait que dans le secteur sud-ouest du territoire de la Baie-James. Ce qui explique le nombre de ces baux situés à l'ouest du 76^e méridien, alors qu'à l'est de celui-ci, c'est le développement de la villégiature riveraine de 4 000 m² qui est privilégiée.

Le Nord-du-Québec comprend aussi certains territoires structurés ³⁶ permettant de mettre en valeur différentes activités de chasse, de pêche et de plein air. Les réserves fauniques d'Assinica et des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi offrent des services aux fervents de la pêche et du plein air. Parmi les trois plus grandes de la province, ces réserves totalisent plus de 25 000 km² et représentent 38 % ³⁷ de la superficie de l'ensemble des réserves fauniques du Québec. On trouve aussi 107

³³ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Direction de l'énergie, des mines et du territoire public, compilation interne, décembre 2007.

³⁴ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2005). *Mesure Transitoire applicables au développement de la villégiature privée du territoire de la Baie-James, région Nord-du-Québec*, Direction de l'énergie, des mines et du territoire public.

³⁵ L'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec.

³⁶ Les territoires structurés sont des territoires dont la vocation est la conservation ou la mise en valeur des milieux naturels ou de la faune, p. ex. : réserves écologiques ou pourvoies.

³⁷ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2003). *Portrait régional*, Direction de l'aménagement de la Faune du Nord-du-Québec.

pourvoires³⁸, dont trois possédant l'exclusivité de chasse et de pêche sur leur territoire. La majorité de ces pourvoires sont situées au nord du 55^e parallèle et offrent des services de chasse au caribou ainsi que de pêche au saumon et à l'omble chevalier. En région, les conventions nordiques créent plusieurs particularités. En ce qui concerne la gestion des pourvoires, les autochtones possèdent l'exclusivité du droit d'établir et de mettre en valeur des pourvoires sur les terres de catégories I et II et ont droit de premier choix sur l'établissement de pourvoires sur les terres de catégorie III.

Par ailleurs, depuis 1996, il existe un moratoire sur l'octroi de nouveaux droits d'exploitation sur les terres de catégorie III afin de permettre l'élaboration d'un cadre d'intervention en matière de pourvoires qui régira le développement de cette industrie³⁹. Située sur un territoire de gestion particulière, la Société Wee-Sees-Indohoun est aussi une autre spécificité de ce territoire. Créée en vertu de deux conventions, cette société mixte entre les Cris et Hydro-Québec est mandatée pour encadrer les activités de chasse et de pêche sportives des travailleurs du projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert.⁴⁰ Autre possibilité de mise en valeur, la mise en place par le gouvernement d'un important réseau de parcs nationaux québécois qui totalisera près de 50 000 km² en région. Situés aussi en grande partie au Nunavik, ces parcs pittoresques et sauvages offriront des sites exceptionnels pour le développement de l'écotourisme et le tourisme d'aventure. On trouve 14 entreprises d'aventure offrant ce type de service en région.

Régionalement, le projet de parc régional Robert-A.-Boyd, situé tout près de la localité de Radisson, est une initiative de la Société des sites historiques de Radisson et vise à rendre hommage aux 185 000 hommes et femmes ainsi qu'aux diverses entreprises ayant participé à la réalisation du Complexe La Grande à la baie James⁴¹. Le projet de parc représente un produit récréotouristique complémentaire aux installations de la baie James et offre des visites guidées à caractère historique et panoramique. Le projet de parc régional Obalski, du côté de Chibougamau, proposera à la population locale un espace de récréation offrant de nombreux services et muni d'infrastructures qui permettront la pratique de plusieurs activités en toutes saisons.

Le territoire public soutient aussi un réseau important d'infrastructures et de sentiers permettant aux populations locales de s'adonner à ses activités préférées. C'est plus de 6 500 km de parcours de canoë-kayak exploités par diverses entreprises et associations sportives sur une quarantaine de rivières telles que les rivières Rupert, Eastmain, Nastapoka, Harricana,

³⁸ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2003). *Portrait régional*, Direction de l'aménagement de la Faune du Nord-du-Québec..

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ [<http://www.wee-sees-indohoun.ca/>]

⁴¹ Société des sites historiques de Radisson (2007). Présentation *Étude d'opportunité pour la création du Parc Robert-A.-Boyd*, février 2007.

Bell et de la Baleine. C'est aussi 1 342 km de pistes de motoneige balisées entre les secteurs de Villebois et de Mistissini, entretenues par les différents clubs de motoneige de Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Chapais et Chibougamau⁴². Bien entendu, les milliers de kilomètres de chemins forestiers et de sentiers non balisés représentent sans aucun doute le gros des infrastructures qu'utilisent les adeptes de ce sport pour leurs déplacements et leur récréation en forêt. Aussi, on compte 347 km de sentiers fédérés de véhicules tout-terrains, en plus des milliers de kilomètres de sentiers non fédérés et informels.

La région possède également un patrimoine historique et culturel important. Il existe 3 644 sites archéologiques connus et répertoriés par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) le long du bassin de la Grande Rivière, du secteur des monts Otish et dans les secteurs côtiers de Quaqaq, près de la baie d'Ungava. Ces sites sont surtout d'origine autochtone et témoignent de plusieurs milliers d'années d'occupation du territoire des ancêtres Cris et Inuits du Nord du Québec. Certains sites plus récents témoignent aussi des périodes historiques du commerce de la traite des fourrures datant du XVII^e et du XVIII^e siècle. Par ailleurs, le répertoire du patrimoine culturel du Québec répertorie six biens culturels dans le secteur jamésien témoignant du développement du secteur au début des années 1940. Il s'agit des ponts couverts des Pionniers, à Valcanton, du pont couvert du Canton Laas, près de Rapide-des-Cèdres, et des ponts Taschereau, des Souvenirs et Maurice-Duplessis. Finalement, les Collines-Blanches, classées sites archéologiques en 1976, comprennent une carrière de quartzite, une caverne nommée « l'ancre de Marbre » et des aires de taille de la pierre exploitées par des groupes amérindiens qui ont fréquenté le lieu depuis 5 000 ans. L'aire est située en bordure de la rivière Témiscamie, de la baie Yadogami et du lac Chipiscow.⁴³

Les autres droits octroyés sur le territoire public sont nombreux et contribuent largement à la dynamique sociale de la région. La Municipalité de Baie-James, les villes et villages du Nord-du-Québec ainsi que plusieurs organismes sociaux entretiennent un certain nombre d'installations complémentaires à la pratique des activités de plein air, assurant ainsi l'accès à plusieurs sites d'intérêt. Ainsi, c'est plus de 380 km de sentiers de tout genre (VTT, randonnée pédestre, ski de fond, traîneau à chien) aménagés à des fins récréatives, neuf terrains de camping et plusieurs rampes de mise à l'eau pour embarcation nautiques⁴⁴ (voir cartes 6A et 6B).

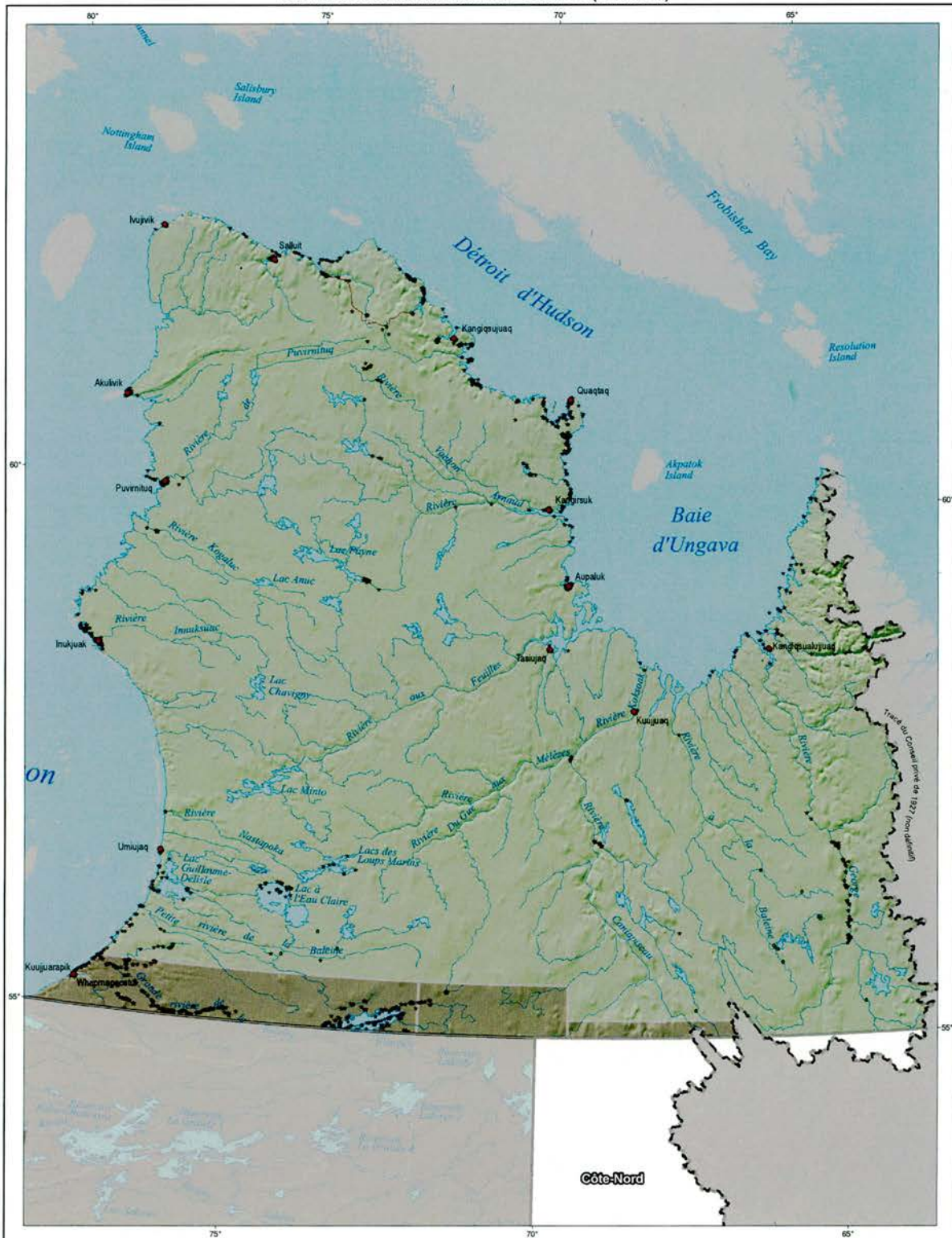
⁴² Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Direction de l'énergie, des mines et du territoire public, SIGT, compilation interne, décembre 2007.

⁴³ Ministère de la Culture, des Communications et de la Conditions Féminine (2008). *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. [En ligne] [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=365&no_cache=1&L=1%5C%5C%5C].

⁴⁴ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Direction de l'énergie, des mines et du territoire public, SIGT compilation interne, décembre 2007.

Carte 6A : Droits et statuts sociaux

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Nunavik)



* Territoire sur lequel des droits particuliers de chasse et de piégeage sont accordés aux communautés autochtones.

- Droit social**
- Bail de villégiature (chalet)
- Statut social**
- * Site archéologique
 - Réserve à castor *
- Réseau de transport**
- Réseau routier

- Organisation administrative**
- Ville, localité
 - Région administrative
 - Limite sud du Nunavik
- Frontière**
- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique
Conique de Lambert

0 50 100 150 km

1/4 000 000

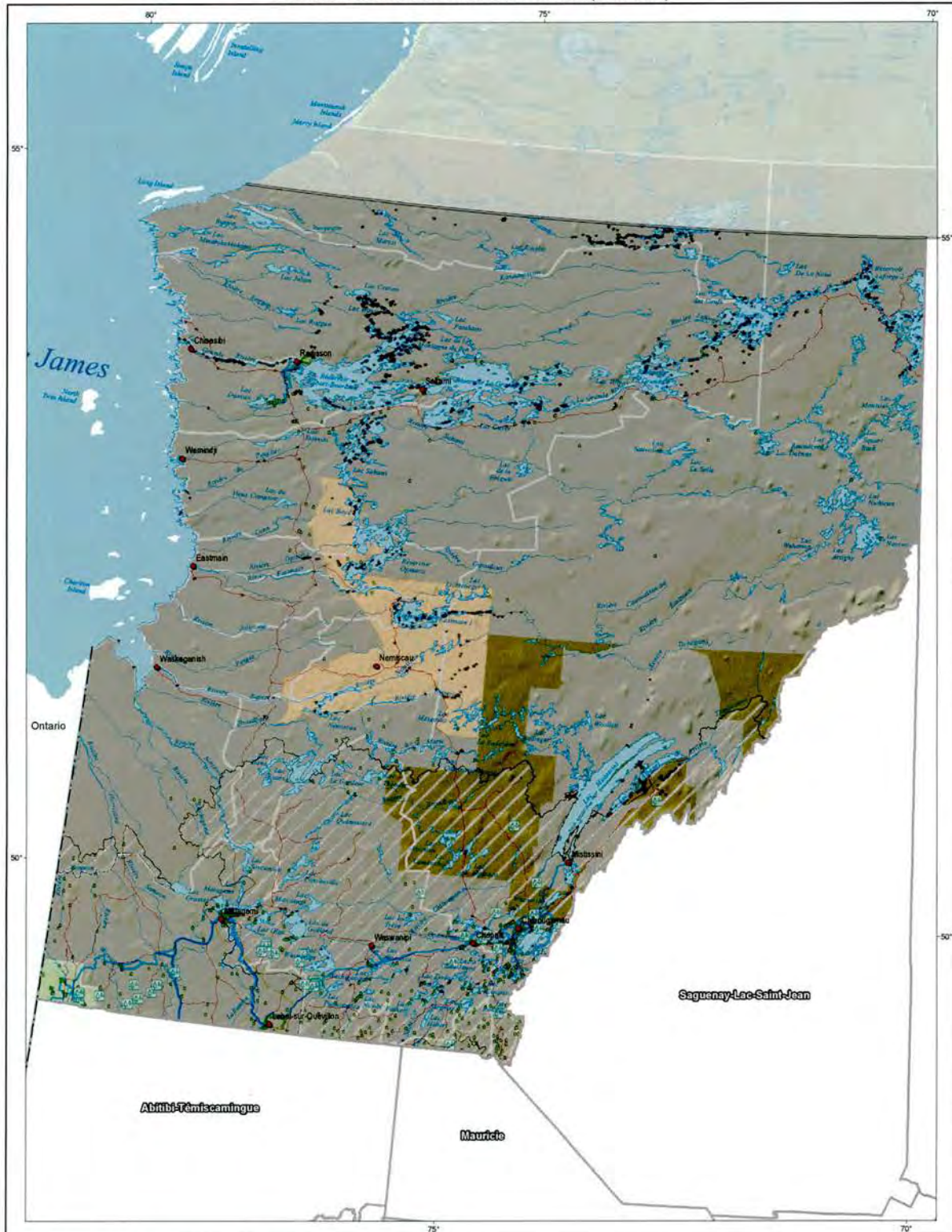
Sources
Base de données géographiques et administratives (BDGAS)

MRNF 2009

Réalisation
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations énergie, mines et territoire
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 2009

Carte 6B : Droits et statuts sociaux

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Jamésie)



* Territoire sur lequel des droits particuliers de chasse et de piégeage sont accordés aux communautés autochtones.

Droit social

- Bail de villégiature (chalet)
- Sentier de motoneige
- Autre sentier récréatif

Statut social

- Forêt expérimentale
- Site archéologique
- ▨ Entente "La Paix des Braves"
- Réserve à castor *
- Réserve faunique
- Territoire de gestion particulière

Réseau de transport

- Réseau routier
- Voie ferrée

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région administrative
- Limite sud du Nunavik

Frontière

- Interprovinciale

Projection cartographique

Conique de Lambert
 0 50 100 km
 1/3 000 000

Sources

Base de données géographiques et administratives (BDGA 1M) MRNF 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales et du soutien
 aux opérations énergie, mines et territoire
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

3.3 Synthèse de la dimension sociale

La dynamique sociale du Nord-du-Québec s'établit sur plusieurs plans. Elle se distingue entre autres par la présence de trois groupes ethniques distincts possédant chacun une culture, une histoire et des valeurs bien différentes. Aussi, la vie sociale est-elle dominée par les activités de plein air et les grands espaces.

Démographiquement, la population des villages autochtones du Nord-du-Québec représente près des deux tiers de la population de la région. Ces derniers entretiennent un lien étroit avec la terre et ses ressources; malgré l'adoption d'un mode de vie de plus en plus contemporain, cette relation n'est pas près de disparaître. Par ailleurs, les derniers recensements de la population ont permis de déterminer que la population des villages autochtones croît et, moyennant l'adoption d'une certaine réforme sociale favorisant, entre autres, un système d'éducation adapté ainsi qu'une politique innovatrice en matière de transport pour le Grand Nord, l'avenir de ces populations semble excellent. Les populations des villages jamésiens, quant à elles, ont un lien historique plus récent avec la région. Toutefois, leur contribution à son développement est majeure, tout comme leur attachement au Nord. Pour sa part, comme dans bien des régions éloignées, cette population devra pallier l'exode de ses jeunes pour assurer le dynamisme et la relève dans ses communautés.

Géographiquement, l'immensité de son territoire public représente un patrimoine inestimable et la pièce maîtresse de sa dimension sociale. Son éloignement des grands centres ainsi qu'un faible taux d'occupation en fait une des régions les plus sauvages du Québec. Ce contexte crée de nombreuses possibilités de récréation sur des territoires largement libres de droits. La population jouit d'une grande liberté quant à ses déplacements et à ses choix d'activités. La population locale s'identifie profondément à ses activités de plein air et cette dynamique contribue à forger l'esprit pionnier du Nord.

Finalement, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois est le premier traité signé avec le gouvernement canadien et des nations autochtones. Il a une influence majeure sur la gestion et l'organisation du territoire. Ainsi, elle prévoit une série de mesures visant à assurer une gestion équitable du territoire en fonction de deux principes directeurs considérés d'égale importance. Le premier reconnaissant le besoin du Québec d'utiliser ses ressources et, le deuxième, les besoins des autochtones, tant des Cris et des Inuits, dont la culture et le mode de vie différent de la culture et du mode de vie des autres Québécois⁴⁵.

⁴⁵ Ciacca, John (2006). *Convention de la Baie-James et du Nord québécois et conventions complémentaires*, « Philosophie de la Convention par monsieur John Ciacca, membre de l'Assemblée nationale », Publications du Québec, Québec, 823 p.

4. Dimension économique

4.1. Caractéristiques économiques

4.1.1. Structure économique et marché du travail

Une structure économique largement basée sur l'exploitation des ressources naturelles

Les ressources naturelles du territoire constituent le cœur de l'économie régionale. Qualifiée la plus « ressource » des régions ressources⁴⁶, le Nord-du-Québec se distingue par l'ampleur de ses projets hydroélectriques, par une industrie minière prometteuse ainsi que par une industrie forestière qui, malgré un contexte plus difficile, demeure une pièce charnière de l'économie de la région. Or, la structure économique du territoire de la Baie-James est caractérisée par la dominance de ses industries du secteur primaire, soutenue par une industrie des services légèrement moins représentée que la moyenne québécoise. Mentionnons que l'établissement d'une grande majorité des municipalités de la région s'est fait grâce à l'une ou l'autre de ces grandes industries.

Les dernières données du recensement ont permis d'établir que les activités économiques liées à la foresterie, à la chasse, à la pêche, à l'extraction de gaz et aux mines représentent 9,5 % des emplois de la région. Cette proportion est trois fois plus grande que dans l'ensemble du Québec. Cette donnée est éloquent et confirme le statut du Nord-du-Québec en tant que région ressource (voir tableau 5). Ainsi, ces industries du secteur primaire jouent un rôle important en générant un grand nombre des emplois du secteur des services qui soutiennent les activités de ces industries ainsi que les populations locales qui les animent. Ce grand secteur comprenant les domaines d'activité tels que la santé, la sécurité, l'éducation, le transport et les finances, représente plus des deux tiers (72,3 %) des emplois de la région. Cela dit, l'économie locale est peu diversifiée. Les industries manquent de profondeur et, malgré plusieurs réussites dans le domaine forestier, elles ajoutent peu à la valeur des biens produits. En région, les emplois liés à la construction et à la fabrication (14,3 %) accusent un retard significatif proportionnellement au reste du Québec (19,4 %). De plus, une grande partie des ressources exploitées sont exportées dans d'autres régions du Québec, voire à l'extérieur de la province. Ainsi, l'économie fortement centrée sur l'extraction des ressources ne maximise pas les bénéfices que pourrait offrir une utilisation plus extensive de ces richesses. Ceci constitue le talon d'Achille de la région, car les soubresauts du marché des matières premières ont une influence significative sur l'ensemble de la structure économique de la région.

⁴⁶ L'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (2007), [En ligne] [<http://radiovision.ca/arccq>].

En ce qui concerne la variation de l'emploi selon l'industrie durant la période de 2001 à 2006 pour la région du Nord-du-Québec, certains gains ou pertes dans l'un ou l'autre des secteurs d'activité peuvent surprendre.

Par exemple, le recul considérable de 25,6 % dans les domaines d'activité liés à l'extraction gazière, pétrolière et minière. Celui-ci découle d'une perte de 250 personnes actives dans ces domaines sur une possibilité initiale de 975. Ce résultat démontre bien les conséquences que peut avoir la fermeture dans la région d'une ou deux entreprises sur les petites communautés. Ce recul du nombre de personnes actives pour cette période correspond à la baisse des prix des métaux de base précédant le boum minier observé de 2006 à la fin 2008. En revanche, encore à l'aide des données du tableau 5, on peut constater une augmentation significative de la proportion de la population active dans le secteur public, et surtout dans le secteur des services, qui s'est traduite par une augmentation appréciable de la population active totale de la région pour cette période.

L'économie des villages autochtones repose davantage sur le secteur des services publics

Autre aspect socioéconomique de la région, l'économie des villages autochtones repose davantage sur le secteur des services publics. Chez les Inuits, par exemple, c'est près de 70 % des emplois⁴⁷ qui proviennent de ce secteur (administration, santé, éducation, sécurité, etc.).

Les contraintes climatiques, la dispersion des ressources, l'éloignement par rapport aux grands centres et l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée agissent comme un frein au développement. Dans les villages cris, cette tendance est moins lourde. Environ 58 % des emplois proviennent d'activités publiques et privées liées au secteur tertiaire et près du cinquième des travailleurs s'activent dans les secteurs des communications, de la construction et du transport (voir tableau 5).

⁴⁷ Ministère du Développement économique, Innovation et Exportation (2008). *Politique de développement du Nord-du-Québec, 2001*. [En ligne] [\[http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/developpement_regional/fr/general/polnqc.pdf\]](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/developpement_regional/fr/general/polnqc.pdf).

Tableau 5
Structure économique selon l'emploi⁴⁸

Activités	Nord-du-Québec		Québec		NQ / Québec (%)	Variation	
	Emploi en 2006	% du total des emplois	Emploi en 2006	% du total des emplois		NQ 2001-2006 (%)	Québec 2001-2006 (%)
Secteur de la production de biens :	4 895	25,4	925 200	23,0	0,5	-0,3	-2,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 090	5,7	96 995	2,4	1,1	5,8	-4,6
Extraction gaz, pétrole et mines	725	3,8	16 685	0,4	4,3	-25,6	2,2
Services publics	320	1,7	32 305	0,8	1,0	28,0	5,3
Construction et fabrication	2 760	14,3	779 215	19,4	0,4	4,0	-3,7
Secteur des services	13 905	72,3	3 004 470	74,8	0,5	16,6	11,6
Industrie sans objet	440	2,3	85 525	2,1	0,5	19,3	12,8
Ensemble des activités :	19 240	100	4 015 195	100,0	0,5	10,7	7,3

Plus de chômeurs, mais un revenu disponible plus élevé que l'ensemble de la province

Toujours basé sur les données du recensement, le tableau 6 contient les principaux indicateurs du marché du travail qui caractérisent davantage la dimension économique de la région. En 2006, le taux d'activité de la région, qui exprime la proportion des personnes à l'emploi ou à la recherche d'emploi, est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (68,6 % contre 64,9 %) et le revenu personnel disponible y est légèrement supérieur.

Le taux de chômage, quant à lui (14,3 %), y est deux fois supérieur à celui de l'ensemble du Québec (7,0 %). Toutefois, le taux d'emploi, qui exprime la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre, n'y est que légèrement inférieur au reste du Québec (-1,4 %). D'ailleurs, durant la période de 2001 à 2006, cette capacité de la région à fournir de l'emploi semble avoir proportionnellement augmenté de façon plus significative que dans le reste du Québec (3,7 % vs 1,5 %). Aussi, la participation au marché du travail pendant la même période a augmenté

⁴⁸ L'Institut de la statistique du Québec, *Compilation spéciale des données du recensement 2001-2006*.

de 11 %, surpassant les gains du Québec de plus de 2 %. En conséquence, le taux d'activité, soit le rapport entre la population active et la population adulte (15 ans +), a augmenté à son tour de 4,1 % et le taux d'emploi, quant à lui, suivant cette tendance, a augmenté de 3,7 % (voir tableau 6).

Tableau 6
Population de 15 ans et plus selon l'activité 2006⁴⁹

Indicateurs*	Nord-du-Québec 2006	Québec 2006	Région/ Québec (%)*	Variation	
				NQ 2001-2006 (%)	Québec 2001-2006 (%)
Population active (2006)	19 240	4 015 200	0,5	11	8,8
Taux de chômage (2006)	14,3 %	7,0 %	7,3	-0,3	-1,2
Taux d'activité (2006)	68,8 %	64,9 %	3,9	4,1	0,5
Taux d'emploi (2006)	59,0 %	60,4 %	-1,4	3,7	1,5
Revenu personnel disponible (2006)	23 310 \$	23 273 \$	100,2	nd	nd

*Pour les taux, il s'agit d'un écart et non d'un pourcentage.

Il est opportun de mentionner qu'il peut être difficile d'établir un portrait statistique très précis du marché du travail en région. Bien que ce portrait illustre certaines tendances lourdes du marché, ces données sont volatiles. L'amorce et l'achèvement des grands chantiers énergétiques ou la fermeture d'une usine importante, par exemple, peuvent avoir des effets statistiques considérables sur une petite population.

4.1.2. Activités économiques

La carte 7 illustre le portrait de l'activité économique sur le territoire public.

Le Nord-du-Québec : plus grande région productrice d'hydroélectricité au Québec

Le développement de l'hydroélectricité a été et demeurera la plus grande aventure économique de l'histoire du territoire de la Baie-James. Les grands projets de la baie James ont permis un développement important de la région, dont la construction de la localité de Radisson, de la route de la Baie-James et de la route Transtaïga, sans compter son apport considérable au développement des villages autochtones en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

⁴⁹ Institut de la statistique du Québec. *Compilation spéciale des données du recensement 2001-2006.*

La région compte six des plus importantes rivières du Québec, soit les rivières Harricana, Nottaway, Broadback, Rupert, Eastmain et la Grande Rivière. Ce potentiel important a donné naissance au plus gros complexe hydroélectrique jamais construit au Québec. Le projet surnommé « le projet du siècle » a mis à contribution plus de 12 000 travailleurs qui ont mis une dizaine d'années à compléter le mégaprojet au coût de 17,5 milliards de dollars. La somme des matériaux utilisés et déplacés pour assurer la construction des équipements est colossale : 203 millions de verges cubes de remblai, 133 000 tonnes d'acier, 550 000 tonnes de ciment et près de 70 000 tonnes d'explosifs. Ensemble, les neuf centrales construites le long de la Grande Rivière, soit celles de Robert-Bourassa, La Grande-4, La Grande-3, La Grande-2-A, La Grande-1, Laforge-1, Laforge-2, Brisay et Eastmain 1, permettent de générer près de la moitié (49 %) de l'énergie produite au Québec, soit 16 554 MW d'électricité⁵⁰. À titre de comparaison, c'est près de quatre fois l'électricité produite par les installations de Niagara Falls.

Plus récemment, la réalisation du projet des centrales Eastmain-1-A et la Sarcelle ainsi que la dérivation de la rivière Rupert engendreront des aménagements importants, dont la construction de quatre barrages, d'un évacuateur de crues sur la rivière Rupert, de 74 digues, de 2 biefs d'une superficie d'environ 346 km² et d'un tunnel d'une longueur de 2,9 km entre ces 2 biefs. De plus, le projet nécessitera la construction de plusieurs autres ouvrages hydrauliques ainsi que la construction d'une nouvelle usine d'eau potable à Waskaganish.⁵¹ On estime que les contrats de biens et de services liés à la construction donneront lieu à des retombées économiques au Québec de 2,4 milliards de dollars, dont 104,9 millions de dollars pour l'économie crie et 106,7 millions de dollars pour l'économie jamésienne. Le projet permettra aussi la création ou le maintien de 27 000 jours/personne par année de travail au Québec, dont 1 052 dans la communauté crie et 1 189 chez les Jamésiens⁵².

Une industrie minière de première importance

L'industrie minière du Nord-du-Québec a connu un important boum de 2006 à 2008 à la suite d'une flambée des prix causée en bonne partie par l'augmentation de la demande des pays en émergence du Sud-Est asiatique, en particulier la Chine et l'Inde. Ces conditions économiques favorables, jumelées aux avantages fiscaux consentis par le gouvernement du Québec, ont permis aux compagnies minières d'augmenter de façon considérable les investissements en infrastructures et en exploration. En 2007, les 601,5 millions de dollars investis dans la région représentaient 42,08 % de l'investissement minier total du Québec, comparativement à 442,8 millions de dollars en 2006. Le Nord-du-Québec

⁵⁰ Hydro-Québec (2007). *Profil régional des activités d'Hydro-Québec-2006*. [En ligne] [http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2006/index.html].

⁵¹ Hydro-Québec (2008). *Projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert*. [En ligne] [<http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/index.html>].

⁵² Hydro-Québec (2005). *Projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert, Étude d'impact sur l'environnement*. [En ligne] [<http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/etudes.html>].

compte également 70 % des titres miniers actifs du Québec. Ces chiffres placent donc la région au premier rang à ces deux égards.

La découverte de nouveaux gisements est un enjeu de taille pour le secteur minier et pour la région. Le fragile équilibre qui doit être maintenu entre l'exploration et l'exploitation des gisements, dans un contexte où les ressources exploitées ne sont pas infinies, représente bien entendu la pièce maîtresse de la survie de cette industrie. Aussi, cette recherche pourra-t-elle engendrer la découverte de substances plus rares tels le diamant ou des métaux liés à l'énergie comme l'uranium et le lithium. Cette diversification des produits exploités est importante, car elle a pour effet de solidifier l'industrie en limitant les effets de la variation des prix des métaux usuels et des différents cycles d'activité.

Le Nord-du-Québec est la région cible de l'industrie minière québécoise pour l'ouverture de nouveaux territoires d'exploration⁵³. En 2007, les dépenses d'exploration minière sur un site minier et hors de celui-ci, et de mise en valeur dans la région ont atteint 265,6 millions de dollars (1^{er} rang au Québec), soit environ 57,8 % des dépenses d'exploration et de mise en valeur effectuées au Québec, comparativement à 143,4 millions de dollars en 2006. Ces investissements ont permis à plusieurs projets avancés d'exploration d'émerger. Les projets d'importance sont, du nord au sud : Nunavik Nickel (nickel-cuivre-éléments du groupe platine : secteur Raglan, Nunavik), expansion de la mine Raglan (nickel-cuivre-éléments du groupe platine : Nunavik), Éléonore (or : réservoir Opinaca, baie James), lac MacLeod (cuivre-molybdène : région des monts Otish), Renard-Lynx (diamant : région des monts Otish) et Matoush (uranium : région des monts Otish).

En tout, on estime que ces projets sont susceptibles de créer environ 1 100 nouveaux emplois en région dans un horizon de 5 à 10 ans, sans compter quelques projets de mise en valeur qui pourraient être mis en production à court terme si le prix des métaux ou les marchés financiers redeviennent à la hausse, telles la réouverture de la mine Langlois (zinc-cuivre : Lebel-sur-Quévillon), la réouverture de la mine Lac Bachelor (or : Desmaraisville) et la réouverture de la mine Géant Dormant (or : sud de Matagami).

Quant aux activités d'exploitation minière, on dénombre en région une mine d'or (Casa Berardi), deux mines de métaux usuels et d'or (Persévérance et Troilus) et une mine de nickel et de cuivre (Raglan). En tout, c'est plus de 1 500 emplois qui sont générés par ces quatre mines. Ce nombre représente près de 23 % des emplois du Québec dans ce

⁵³ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007) *Préparer l'avenir du secteur minier québécois*, document de consultation sur la Stratégie minière du Québec, [En ligne] [<http://www.mmf.gouv.qc.ca/publications/mines/strategie/document-consultation.pdf>].

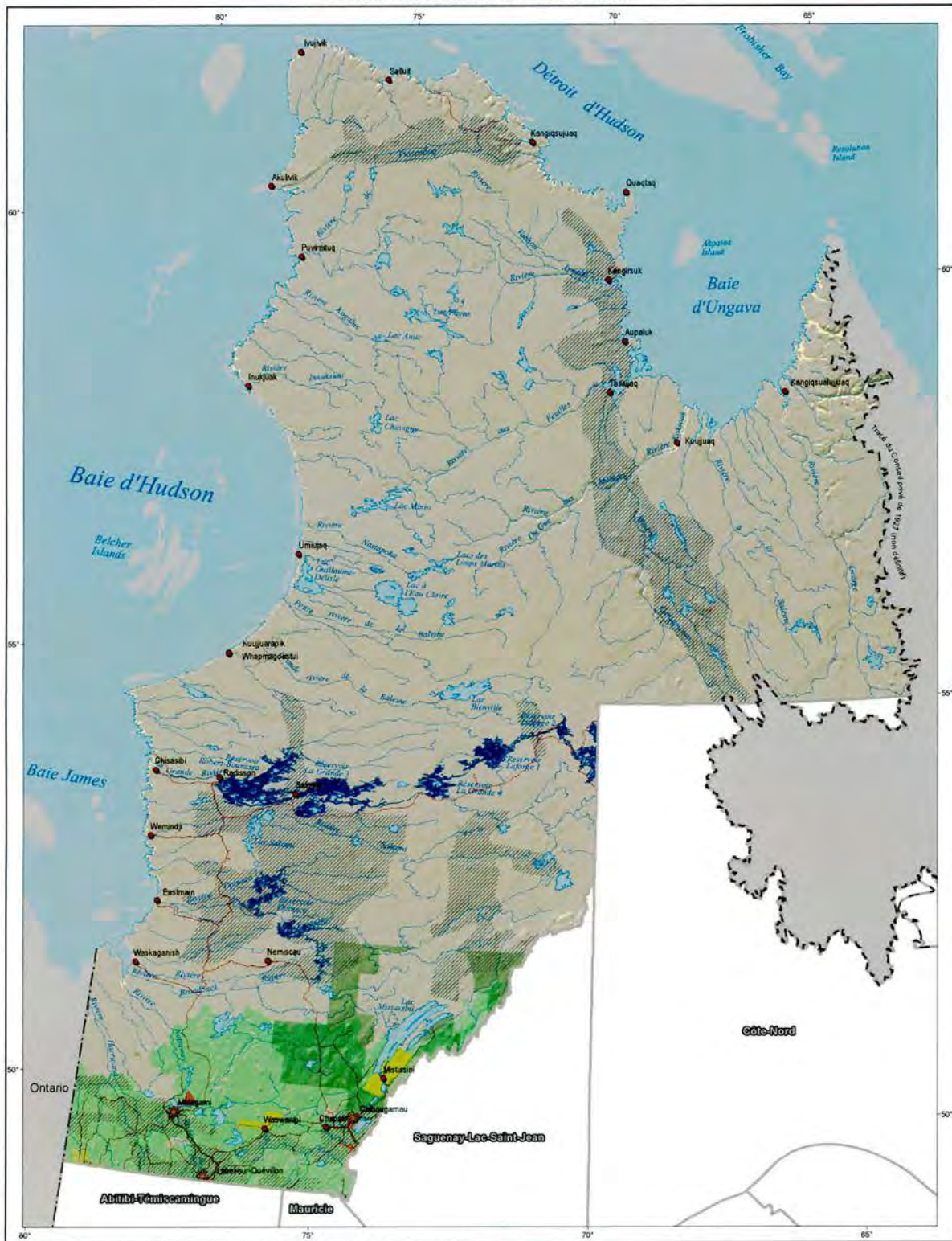
domaine et place la région au troisième rang à ce titre, derrière la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue⁵⁴.

Malgré cette situation économique enviable, l'industrie minière de la région est aux prises avec un certain nombre de facteurs contraignants. Principalement, ces contraintes sont associées à l'image de ce secteur d'activité dans un contexte social de plus en plus préoccupé par l'écologie, le vieillissement de sa main-d'œuvre, le manque de relève, en particulier en région éloignée, le caractère cyclique de l'industrie, sans oublier l'augmentation importante des coûts d'énergie (voir carte 7).

⁵⁴ Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie des mines. *Portrait du secteur, 2006-2007*, [En ligne] [<http://www.csmomines.qc.ca/portrait-secteur/default.php>].

Carte 7 : Caractéristiques économiques

Portrait territorial du Nord-du-Québec



* Représentation conceptuelle par agrégation de phénomènes homogènes (représentation accentuée pour les concentrations de villégiature sur terres publiques).

Activité économique prédominante*

- Pôle industriel et de service
- Agricole et sylvicole
- Forestière et prélèvement faunique
- Forestière et prélèvement faunique en territoire structuré
- Minière
- Prélèvement faunique
- Production hydroélectrique
- Récréotouristique

Réseau de transport

- Réseau routier
- Voie ferrée

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région administrative

Frontière

- Interprovinciale
- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

- Conique de Lambert
-
- 1/5 000 000

Sources

- Base de données géographiques MRNF et administratives (BDGA 5M) 2009

Réalisation

- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Direction des affaires régionales du Nord-du-Québec
- Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
- © Gouvernement du Québec, 2009

L'industrie forestière demeure essentielle à l'économie de la région

L'industrie forestière est un pilier important sur lequel s'est bâtie la région et demeure un de ses principaux moteurs économiques. La superficie forestière productive de la région est de 51 470 km²⁵⁵ et constitue plus de 16 % de la superficie forestière productive de l'ensemble du Québec. Les 3 987 513 m³ (2007)⁵⁶ de possibilité forestière qui s'en dégagent, correspondent à 17 % de la possibilité forestière [sapin, épinette, pin et mélèze (SEPM)] du Québec. Le volume moyen récolté par année pour la période de 2003 à 2006 a été d'un peu plus de 4,2 millions de mètres cubes, permettant ainsi de percevoir annuellement des redevances moyennes d'environ 57 millions de dollars. Ainsi, la forêt du Nord-du-Québec est la deuxième en importance au Québec, derrière la forêt saguenéenne.

En 2006, les bois consommés annuellement par les usines de la région représentaient 5,3 % des bois consommés au Québec, toutes essences confondues provenant de la forêt publique, et 12,7 % des bois résineux. Avec une consommation annuelle de bois se chiffrant à 3,5 millions de mètres cubes⁵⁷, le Nord-du-Québec se situe au sixième rang québécois pour toutes les essences et au cinquième rang pour la consommation des essences résineuses⁵⁸. L'écart entre son niveau de récolte et sa production s'explique par le fait qu'une partie des bois provenant de la région, soit environ 25 % de son attribution totale⁵⁹, est acheminée vers la région avoisinante de l'Abitibi-Témiscamingue et, dans une moindre mesure, vers la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces volumes servent à combler des approvisionnements qui ne suffisent pas à la capacité d'usinage de ces régions. En tout, des 23 usines approvisionnées par les bois de la région, 16 sont situées à l'extérieur.

Selon les données des enquêtes sur l'emploi de Statistique Canada en 2005, 1 695 emplois ont été générés par l'exploitation forestière et ses activités de soutien, soit 9 % des emplois forestiers du Québec⁶⁰. En usine, les activités de fabrication liées aux produits de bois et de papier génèrent environ 1 600 emplois.⁶¹ Ainsi, ce domaine à lui seul génère un peu plus de 20 % des emplois de la région. Cette statistique met en évidence la relation qui existe entre la santé économique de la région et celle de cette industrie. Cela dit, depuis quelques années, l'industrie forestière vit une

⁵⁵ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). Statistique forestière édition 2007. [En ligne] [\[http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0\]](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0).

⁵⁶ Possibilité SEPM (bois résineux).

⁵⁷ Comprend bois ronds, copeaux, sciures, rabotures, résidus et écorces.

⁵⁸ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). Statistique forestière édition 2007. [En ligne] [\[http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0\]](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0).

⁵⁹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction générale régionale du Nord-du-Québec, compilation interne basée sur la destination des volumes récoltés de 2007.

⁶⁰ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). Compilation interne à partir de Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi sur la foresterie et les heures de travail (EERH)*, Statistique forestière, édition 2007. [En ligne]

[\[http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0\]](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0)

⁶¹ Emploi Québec (2007) *Profil socio-économique Nord-du-Québec*. [En ligne] [\[http://emploi.quebec.net/francais/regions/nordquebec/publications.asp?categorie=1016103\]](http://emploi.quebec.net/francais/regions/nordquebec/publications.asp?categorie=1016103).

crise touchant l'ensemble du secteur forestier québécois. Le conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis, la Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives en matière forestière réduisant la possibilité forestière, l'appréciation de la valeur du dollar canadien, l'augmentation des prix de l'énergie, le ralentissement de l'économie américaine et l'accroissement de la concurrence internationale ont tous contribué à la fermeture de plusieurs usines de transformation ainsi qu'à la perte de plusieurs milliers d'emplois québécois. Malheureusement, la région n'a pu se soustraire à cette crise et la fermeture de certaines de ces installations a provoqué de nombreuses mises à pied dans le secteur de la transformation, mais aussi un grand nombre d'emplois en forêt.

Autre particularité du Nord-du-Québec, 15 de ses 19 unités d'aménagements forestiers sont soumises au régime forestier adapté de La paix des braves. Ratifiée en 2002, l'entente a permis au gouvernement du Québec d'aller de l'avant avec le projet (hydroélectrique Eastmain-1A-Sarcelle-Rupert) d'exploitation de la rivière Rupert par Hydro-Québec. En contrepartie, les Cris obtiendront 70 millions de dollars pour les 48 prochaines années et ont abandonné les poursuites judiciaires intentées contre le gouvernement du Québec concernant le non-respect de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Aussi, l'entente permet une participation plus active des Cris au développement économique et à la mise en valeur du territoire. Cette entente leur assure un accès plus important à la ressource et un développement durable du territoire par l'adaptation du régime forestier québécois au mode de vie traditionnel des Cris⁶². Finalement, bien que les mesures contenues dans le régime forestier adapté (à savoir : l'identification et la protection de sites d'intérêt pour les Cris, le maintien d'un couvert forestier pour chaque aire de trappe, des modalités supplémentaires de protection des cours d'eau, la création de nouvelles unités d'aménagements basées sur les aires de trappes et une plus grande utilisation de la coupe par mosaïque) aient eu un effet à la baisse sur la possibilité forestière, chacun des signataires de cette entente reconnaît le bien-fondé de ces mesures.

En ce qui concerne la deuxième et la troisième transformation du bois, des 12 permis d'usine que compte la région du Nord-du-Québec, une seule entreprise est en activité dans ce domaine. En effet, Chantiers Chibougamau, par l'entremise des bois d'ingénieries Nordic, fabrique des poutrelles en I et des poutres de bois lamellé-collé. Une centaine d'emplois sont ainsi créés dans cette entreprise.

Quoi qu'il en soit, un peu moins d'une dizaine d'autres petites entreprises sans permis d'usine s'adonnent à la deuxième et à la troisième transformation. Il s'agit principalement d'entreprises d'ébénisterie comme les Ateliers Jolicoeur de Matagami et Ébénisterie B.M.D. de Chibougamau.

⁶² Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2003). *Entente Québec-Cris (février 2002)*, [En ligne] [<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/affaires/affaires-projet.jsp>].

La région du Nord-du-Québec compte également une entreprise active dans la fabrication de bois minier (Scieries Simard, par exemple). Les principaux obstacles au développement de l'industrie de la deuxième et de la troisième transformation du bois dans la région sont l'éloignement des marchés et le transport. Les entreprises régionales de ce domaine sont donc limitées au marché local ou doivent trouver des solutions pour réduire les coûts de transport des produits finis.

En ce qui touche les droits de coupe des Inuits, les corporations foncières de Kuujuaq et de Kangiqsualujuaq ont des droits exclusifs de coupe à des fins personnelles et communautaires sur des parcelles de terre situées le long des rivières Koksoak et George (voir le plan n° 1 de l'annexe 2). Toutefois, ces droits de coupe sont soumis au droit de développer les terres sur lesquelles sont accordés les droits de coupe et aux plans d'aménagement du MRNF (CBJNQ, alinéa 6.3.1).

Les Naskapis ont des droits similaires sur leurs terres de la catégorie I, auxquels s'ajoutent des droits exclusifs d'exploitation commerciale (CNEQ, sous-alinéa 5.1.9.4). Sur les terres de la catégorie II, les coupes commerciales sont définies selon les plans d'aménagement du MRNF (CNEQ, sous-alinéa 5.2.5.3).⁶³

**L'importance
des activités
liées à la faune**

L'apport économique provenant des activités liées à l'exploitation de la faune est important pour la région. Ces activités permettent une injection stable d'argent frais grâce aux biens et aux services consommés par la clientèle. Aussi est-elle importante du fait que 70 % de la clientèle en pourvoirie sans droits exclusifs et en territoires fauniques structurés proviennent de l'extérieur de la région. Ainsi, il s'agit réellement d'argent frais investi dans les communautés locales. Ces activités ont également une importance notable en ce qui concerne la promotion de la région. Le Nord-du-Québec profite d'une situation unique due à son isolement et à ses grands espaces. Ces conditions permettent la pratique de nombreuses activités de plein air dans un contexte idéal. De plus, celles-ci répondent tout à fait aux préoccupations du milieu, et en particulier à celles du milieu autochtone, liées au développement durable de la région.

La pêche sportive est l'activité de prélèvement de prédilection dans la région. Les dépenses associées à ce sport s'élèvent à plus de 27 millions de dollars par année et la valeur ajoutée⁶⁴ générée par le tourisme lié à la pêche sportive est de 7 millions de dollars par année (voir tableau 7). L'activité permet aussi le maintien de 238 emplois générant une masse salariale de près de 3 millions de dollars annuellement.

⁶³ Administration régionale Kativik. *Plan directeur d'aménagement des terres de la région Kativik*, septembre 1998.

⁶⁴ La valeur ajoutée représente une mesure de la valeur des biens et services produits au sein de l'économie de chaque région. Elle est obtenue par la somme des rémunérations des facteurs de production, soit les salaires et gages avant impôts, le revenu net des entreprises individuelles et les autres revenus bruts avant impôts.

Les dépenses associées à la chasse sportive quant à elles sont estimées à 5,5 millions de dollars par année. Ces dépenses contribuent au maintien de 46 emplois et représentent une masse salariale de plus de 700 000 \$ annuellement. En 2006-2007, les chasseurs sportifs ont récolté 16 015 caribous, 600 orignaux et 130 ours noirs dans l'ensemble des zones (16, 17, 22, 23 et 24).

Finalement, les activités fauniques sans prélèvement⁶⁵ représentent elles aussi une bonne occasion de mise en valeur de la région et contribuent positivement à son bien-être économique. À titre d'exemple, le Nunavik offre des expéditions intéressantes en mer ou sur terre dans le but d'observer un éventail unique d'espèces fauniques dans leurs habitats naturels. Rorquals, bélugas, morses, bœufs musqués, ours polaires et caribous sont des espèces vedettes qui gagnent à être valorisées de cette façon. Tout indique que ce marché prendra de l'essor dans les années à venir. Annuellement, on estime que les dépenses associées à ces activités sont de l'ordre de 2 millions de dollars et qu'elles permettent le maintien de 17 emplois en région (voir tableau 7).

Tableau 7
Dépenses associées à la pratique
des activités récréatives liées à la faune⁶⁶

Activités	Dépenses	Valeur ajoutée générée par le tourisme lié à l'activité	Emplois	Salaires
Pêche sportive	27 060 023 \$	7 281 516 \$	238	2 849 348 \$
Chasse	5 550 768 \$	1 443 200 \$	46	728 098 \$
Sans prélèvement	2 014 037 \$	523 649 \$	17	233 212 \$

Des territoires structurés pour l'exploitation de la faune

La région possède 107 pourvoies, dont trois à droits exclusifs représentant 16 % de toutes les pourvoies du Québec. La majorité de celles-ci sont situées majoritairement au nord du 52^e parallèle et plusieurs sont de propriété ou de copropriété autochtone. D'ailleurs, en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, les non-résidents du Québec doivent recourir aux services d'un pourvoyeur pour pratiquer les activités de chasse et de pêche. Ces pourvoies sont reconnues mondialement pour la qualité des services qu'elles offrent. Ce sont

⁶⁵ Les activités fauniques sans prélèvement sont des activités nécessitant un déplacement, mais ne comportant aucun prélèvement d'espèce faunique. Plus précisément, il s'agit d'excursions et de voyages dont le but principal est d'observer, de photographier ou d'étudier la faune.

⁶⁶ Tableau adapté à partir des données du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). [En ligne] [<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/statistiques/tourisme-chasse.pdf>].

d'ailleurs ces exploitants qui attirent la plus grande proportion des chasseurs et des pêcheurs venus de l'extérieur du pays.

Les deux réserves fauniques gérées par la Société des établissements de plein air du Québec ainsi que par la société en nom collectif Mistissini-Sépaq contribuent également à la mise en valeur de la ressource faunique de la région. Au total, c'est près de 26 000 km² de territoires fauniques structurés mis à la disposition du grand public par l'entremise de ces réserves fauniques.

Les investissements récréotouristiques représentent un apport économique considérable pour la région

Par contre, la grande majorité des adeptes locaux pratiquent leurs activités récréotouristiques sur les territoires libres de droits. Par ailleurs, la proximité des agglomérations urbaines est telle que plusieurs déplacements peuvent être entrepris à partir de la résidence principale. Toutefois, la plus grande proportion de ces activités de villégiature est soutenue par le réseau extensif de chalets et d'abris sommaires. En 2007, la région comptait 760 chalets⁶⁷ construits sous bail, représentant des investissements approximatifs de 13,8 millions de dollars (montant extrapolé à partir de la valeur moyenne d'un chalet de 18 201 \$ en territoire non organisé)⁶⁸. De plus, à partir d'études réalisées dans d'autres régions du Québec⁶⁹, on évalue à 4,9 millions de dollars la valeur des dépenses récurrentes des villégiateurs sous bail pour l'entretien et la réparation de leurs infrastructures.

Sur ce nombre total de chalets construits, 15 % d'entre eux le sont en territoire municipalisé. Comparativement aux chalets construits en territoire non organisé, ces constructions sont généralement plus importantes et la valeur moyenne des chalets peut varier grandement d'une construction à l'autre. Les secteurs plus développés près de la municipalité de Chibougamau, par exemple, comprennent de nombreux chalets de valeur de trois à quatre fois supérieure à ceux des territoires non organisés.

Les abris sommaires quant à eux sont au nombre de 1 232. Ces installations représentent 62 % des baux de la région octroyés à des fins personnelles de villégiature. Conformément aux mesures transitoires applicables au développement de la villégiature privée, la très grande majorité de ces baux sont concentrés dans le secteur sud-est de la région, près des villes de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami ainsi que des localités de Valcanton et Villebois. La valeur des dépenses récurrentes associées à l'entretien de ces infrastructures est évaluée à 776 \$ par abri sommaire, ce qui représente des retombées économiques pour la région

⁶⁷ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'énergie, des mines et du territoire, tiré des bases de données du système de Gestion de Droits Fonciers (GDF), 2007.

⁶⁸ Municipalité de Baie-James, Service de la trésorerie, montant basé sur l'évaluation moyenne des immobilisations à des fins de villégiature (2007).

⁶⁹ Valeur des dépenses établie à 6 570 \$ par chalet annuellement et à 776 \$ par abri sommaire, actualisée en octobre 2003, à l'aide de la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada, de données tirées de : Société d'aide au développement des collectivités de la Vallée-de-la-Gatineau, *Enquête auprès des villégiateurs de la Vallée-de-la-Gatineau, septembre 1998*.

Un potentiel agricole peu exploité

d'environ 956 000 \$. Pour la communauté jamésienne, l'utilisation de l'abri sommaire est intimement liée à la pratique de la plupart de leurs activités de récréation.

L'agriculture demeure peu développée dans la région. Délaissée graduellement au profit du domaine minier ou forestier, l'activité agricole ne bénéficie pas d'une reconnaissance suffisante pour attirer l'intérêt nécessaire à sa relance. La région compte huit entreprises agricoles inscrites au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et leurs activités sont concentrées dans les secteurs sud de la région, c'est-à-dire près des localités de Valcanton et de Villebois. Ces terres sont principalement exploitées pour la culture des fourrages ainsi que de certaines céréales. À Chapais, on exploite la pomme de terre sur une base commerciale, mettant en marché environ 150 t de ce produit annuellement⁷⁰. La production animale quant à elle comprend l'élevage du bœuf de boucherie (environ 450 têtes) et du cerf rouge (environ une vingtaine de têtes).

Certains territoires forestiers en régénération se prêtent particulièrement bien à la récolte de petits fruits. Dans la région, on dénombre trois bleuetières totalisant 278 ha utilisés pour la commercialisation de cette ressource, tandis qu'une bonne portion est récoltée à l'état sauvage. Cette pratique a connu un certain essor depuis quelques années et de plus en plus de cueilleurs se prêtent volontiers à cette activité pour leur consommation personnelle ou pour la vente aux acheteurs locaux. La cueillette à l'état sauvage de ce produit est évaluée à 150 000 kg annuellement.⁷¹

Quelques produits du terroir plus raffinés ont aussi fait l'objet d'une certaine mise en marché de la part de compagnies locales. C'est le cas entre autres d'une petite entreprise de Chibougamau du nom d'Ungava gourmande. Elle se spécialise dans la production de gelées et de confitures à base de baies sauvages, de cèdre et de thé du Labrador.

Autre exemple à Kuujuaq, la commercialisation des plantes récoltées sur la toundra pour en faire des tisanes est une réussite remarquable. Depuis, plusieurs autres villages nordiques ont emboîté le pas et contribuent à l'expansion du projet. Cette activité pourrait avoir des répercussions importantes sur les économies locales et contribue assurément à la promotion de la culture inuite à l'échelle internationale.

Finalement, quoique ce marché soit marginal, le Nunavik entretient aussi certaines activités dans le domaine de la pêche commerciale. Elle porte sur l'omble chevalier, les crevettes nordiques et les pétoncles, ce qui

⁷⁰ CRE Baie-James (2007). *Le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans le Nord-du-Québec*. [En ligne]

[[http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE\(1\)/08-12-S-CRE_Baie-James.pdf](http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE(1)/08-12-S-CRE_Baie-James.pdf)]

⁷¹ *Ibid.*

procure des occasions d'emplois aux pêcheurs inuits. Les pétoncles et l'omble chevalier sont destinés surtout au marché local, tandis que les crevettes sont destinées au marché extérieur.

**Les partenaires
du
développement**

Il existe en région bon nombre d'organismes, dont la vocation est de promouvoir le développement économique et social, issus de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, stimulant de façon importante les économies locale et régionale du Nord-du-Québec. La Société Makivik, par exemple, est un partenaire majeur de la communauté inuite. Gestionnaire sur une base d'affaires des fonds versés en vertu de la Convention, elle joue un rôle important dans le développement des domaines du transport aérien, des pêcheries, de la commercialisation du caribou, de la construction, du transport maritime ainsi que dans le domaine de la recherche et du développement en matière de transformation de produits nordiques.

L'Administration régionale Kativik (ARK) fait office de gouvernement municipal et, à ce titre, est investie des fonctions et des pouvoirs d'une corporation municipale. L'ARK est un employeur majeur au Nunavik et exerce sa compétence sur tous les territoires situés au nord du 55^e parallèle, à l'exception des terres des catégories I-A et I-B attribuées aux Cris du village de Whapmagoostui.

Le Conseil régional de développement Kativik (CRDK), organisme à but non lucratif, a le mandat de coordonner le développement régional en partenariat avec les autres organismes de la région en s'assurant du respect de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. De plus, ce développement doit être fait selon les principes directeurs évoqués par le gouvernement du Québec dans la stratégie de développement régional de Kativik.

Depuis 2004, cet organisme a été intégré à l'ARK et, dans les faits, est devenu le service de la recherche et du développement économique de ce dernier. L'office municipal d'habitation Kativik quant à lui est appelé à vaquer plus précisément à la gestion de projets de développement immobilier. Finalement, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, formée d'un regroupement de 14 coopératives membres qui opèrent dans les villages nordiques situés le long des côtes des baies d'Hudson et d'Ungava, est le plus grand employeur non gouvernemental dans la région. Celle-ci est active dans les domaines de la vente au détail, de la revente de produits pétroliers, des infrastructures d'accueil et de la mise en marché de produits artisanaux inuits.

La communauté crie, quant à elle, bénéficiant aussi des fonds de compensation versés en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, a su construire un important réseau d'entreprises depuis les 25 dernières années. Dans le domaine du transport, les entreprises telles qu'Air Creebec, Air Wemindji, la Compagnie d'aviation Waasheshkun et Transport Kepa sont bien établies et étendent leurs activités dans

d'autres régions du Québec. La collectivité crie est aussi propriétaire de la Compagnie de construction et de développement cris ainsi que de Distribution d'énergie crie. La majorité de ces entreprises régionales sont regroupées au sein de la Compagnie des entreprises cries de développement économique.

Pour la communauté crie, c'est l'Administration régionale crie (ARC) qui forme l'entité administrative de leur gouvernement. Celle-ci assume diverses responsabilités à l'égard de la protection des droits de chasse, de pêche et de piégeage ainsi que du développement économique et communautaire au sein des neuf villages cris. Également issue de la CBJNQ, la Société de développement crie (SDC) détient un mandat important quant au développement des villages cris et s'acquitte de cette responsabilité par la création, la consolidation et l'expansion de diverses entreprises. La Société Eeyou, elle aussi issue de la CBJNQ, assure quant à elle un rôle semblable à celui de la SDC, mais axé davantage sur le développement social et communautaire des Cris et la sauvegarde de leurs valeurs traditionnelles.

La Société de développement des Naskapis est l'organisme chargé de recevoir et d'administrer les indemnités prévues par la Convention du Nord-Est québécois et utilise ses fonds aux mêmes fins que les sociétés cries et inuites. Elle exerce aussi d'autres fonctions qui lui sont dévolues par la Convention, tout en assurant la défense du mode de vie traditionnel de sa nation.

La Société de développement de la Baie-James (SDBJ) est une société d'État qui a pour mission de favoriser le développement économique et l'exploitation des richesses naturelles autres que les ressources hydroélectriques. La SDBJ s'associe à tout un éventail de projets où elle peut faire profiter les clientèles diverses de son expertise en matière de gestion d'infrastructures de transport, d'activités hôtelières, immobilières ou autres, susceptibles de stimuler l'économie du territoire de la Baie-James. C'est à la Société d'énergie de la Baie-James, filiale d'Hydro-Québec, que revient le mandat de la réalisation des grands projets hydroélectriques de la région. Cet organisme est un partenaire important du développement de la région depuis le début des années 1970 et travaille en étroite collaboration avec les municipalités du Nord-du-Québec, tout en maximisant les retombées économiques de ces projets en région.

En plus de leurs mandats relatifs au développement économique, l'ARC, l'ARK et la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CREBJ), responsable du secteur jamésien, agissent à titre d'interlocuteurs privilégiés auprès du gouvernement en matière de développement régional.⁷² Composées d'élus et de divers acteurs du développement

⁷² Ministère des Affaires municipales et des Régions (2008). *Aménagement et gestion du territoire, la Conférence régionale des élus*, [En ligne] [http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_acte_conf.asp].

socioéconomique régional, ces conférences régionales des élus sont des instances de concertation travaillant à la promotion et au soutien du développement régional, en collaboration avec le gouvernement. Les CRE planifient le développement régional par l'entremise d'un plan quinquennal. Par ailleurs, une CRE peut conclure des ententes particulières avec les différents ministères.

La Commission régionale pour les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), récemment mise en place dans la région du Nord-du-Québec, est elle aussi une instance de concertation. Alors que la CRE planifie le développement de la région pour l'ensemble des domaines, la CRRNT est uniquement responsable, sous la supervision de la CRE, des ressources naturelles et du territoire. Cette commission est une initiative du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et est mise sur pied parallèlement à la volonté gouvernementale d'adopter une approche intégrée et plus régionalisée de gestion des ressources naturelles et du territoire⁷³. L'élaboration d'une structure et de règles de fonctionnement propres aux réalités régionales est sous la responsabilité de la CRE. Les mandats premiers de cette commission sont la planification, la concertation et la promotion du développement régional en ce qui a trait aux ressources naturelles, de même que l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan régional de développement intégré des ressources et du territoire. Pour le Nord-du-Québec, la CRÉBJ couvre le territoire de la Municipalité de Baie-James et celui de quatre villes, tandis que l'Administration régionale Kativik et l'Administration régionale cri agissent à titre de CRE pour leurs communautés respectives.

4.1.3. Perspectives de développement

Le développement d'une industrie énergétique plus verte

Le territoire du Nord-du-Québec possède une multitude de ressources naturelles pour assurer son développement. En diversifiant et consolidant certains de ses créneaux d'activité, la région pourra davantage tirer profit de cette situation enviable. La production de l'énergie éolienne, la valorisation des sous-produits forestiers, la mise en marché des produits du terroir et le tourisme d'aventure sont tous des créneaux qui démontrent un potentiel certain pour l'ensemble des communautés du Nord québécois.

En plus de l'hydroélectricité, le Nord-du-Québec se démarque par son potentiel énergétique issu de sources alternatives. Par exemple, les inventaires du potentiel éolien ont démontré que la région possède 85 % du potentiel technique exploitable du Québec⁷⁴. Bien que les surcoûts engendrés par l'éloignement et le climat représentent des contraintes

⁷³ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2008). *Gros plan sur les régions, Les commissions régionales des ressources naturelles et du territoire*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/regions/commissions/index.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/regions/commissions/index.jsp).

⁷⁴ Inventaire basé sur la vitesse des vents et la densité de puissance éolienne, constance, HéliMAX (2005). *Inventaire du potentiel éolien exploitable du Québec*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/energie/eolien/vent_inventaire_inventaire_2005.pdf\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/energie/eolien/vent_inventaire_inventaire_2005.pdf).

importantes à l'exploitation efficace de cette forme d'énergie, ces problèmes pourraient être atténués par une prochaine génération d'éoliennes mieux adaptées aux conditions nordiques. Aussi, l'espace disponible permet la planification de projets de plus grande envergure, contribuant ainsi à réduire ces surcoûts, tout en fournissant un contexte beaucoup moins restrictif sur le plan de l'harmonisation des usages. Par ailleurs, les communautés crie ont démontré un intérêt particulier en ce qui a trait au développement de cette forme d'énergie.

La région dispose évidemment d'une quantité importante de biomasse sous forme de résidus de coupe qui peuvent être utilisés à des fins de production d'énergie. Par exemple, la cogénération consiste à produire, à partir d'une énergie primaire, en l'occurrence l'énergie associée à la biomasse forestière, deux énergies secondaires utilisables, soit mécanique ou électrique. L'utilisation de ce procédé donnerait ainsi une valeur ajoutée à la matière cellulosique abandonnée (branches, écorces, troncs, souches, bois tordus, malades, infestés, endommagés par le feu ou morts)⁷⁵. L'énergie électrique ainsi produite peut être intégrée au réseau collectif et vendue à Hydro-Québec pour faire fonctionner des usines ou pour approvisionner hors réseaux certaines communautés isolées.

À plus long terme, le développement des biocarburants tels que l'éthanol cellulosique est un secteur qui ouvre d'autres perspectives intéressantes pour maximiser l'utilisation des produits forestiers de la région. Bien que la production à l'échelle commerciale n'atteigne pas à ce jour sa pleine capacité, d'ici 2010, 5 % du contenu de l'essence vendue dans la province devra être composé d'éthanol ou de biodiesel⁷⁶.

Des produits du terroir à l'image de la région

Les conditions du marché agricole du Nord québécois ne permettent pas une production sur une base très industrialisée. La région se démarque davantage par des produits du terroir plus exotiques et fins, offrant dans ce créneau de réelles occasions de mise en marché. Certaines viandes exotiques et des tisanes ainsi que des petits fruits et leurs dérivés font déjà l'objet d'une commercialisation marginale et ces expériences ont confirmé ce potentiel. Ces produits sont aussi un excellent moyen de promotion de la région.

Partager l'aventure et la culture du Nord

L'activité touristique joue un rôle important dans l'économie de la région. Traditionnellement, le tourisme était surtout lié aux activités de chasse et de pêche. Ce secteur est en transformation. Les activités touristiques liées au tourisme d'aventure et au tourisme ethnoculturel prennent plus d'ampleur chaque année. L'attrait des vastes étendues sauvages, d'une faune atypique et des cultures qui les habitent, représente un produit de calibre international. Mais encore, d'autres formes de tourisme, telles que le tourisme d'affaires (chercheur, spécialiste, entrepreneur, promoteur,

⁷⁵ Industrie Canada (2008). *Énergie Renouvelable*, [En ligne] [\[http://www.ic.gc.ca/epic/site/rei-ier.nsf/fr/h_nz00009f.html\]](http://www.ic.gc.ca/epic/site/rei-ier.nsf/fr/h_nz00009f.html).

⁷⁶ Environnement Canada (2006). *Stratégie canadienne sur les carburants renouvelables*, [En ligne] [\[http://www.studio255.com/crfa/pdf/CR_Energy_Strategy_Summary_FR.pdf\]](http://www.studio255.com/crfa/pdf/CR_Energy_Strategy_Summary_FR.pdf)

etc.), contribuent elles aussi à générer des retombées économiques intéressantes pour la population. Par ailleurs, ces activités, en plus d'agir comme moteur économique, permettent aux populations autochtones de préserver et de promouvoir leurs traditions et leur mode de vie.

4.2. Droits et statuts de la dimension économique

L'exploitation des ressources de la région se traduit par l'attribution d'un nombre impressionnant de droits

Bien que le Nord-du-Québec compte parmi les régions forestières les plus importantes de la province, une très grande proportion de la région se trouve au-delà la limite nordique des forêts attribuables. Ainsi, les droits octroyés à des fins d'exploitation forestière ne représentent que 10 % de la superficie totale de la région, soit environ 85 000 km²⁷⁷. Cette limite, oscillant entre 51° 00' N. et 52° 30' N., fixe le seuil où la discontinuité des critères de productivité, liée aux conditions climatiques et édaphiques du territoire, ne permet plus l'exploitation commerciale de cette ressource⁷⁸. Dans le contexte forestier actuel plutôt difficile, il existe un certain débat engendré par l'industrie forestière sollicitant le droit d'exploiter certains secteurs isolés au-delà de cette limite. Toutefois, hormis certaines récoltes autorisées à des fins communautaires et pour la récupération de volumes autrement perdus (projet hydroélectrique par exemple), cette possibilité n'a pas été envisagée de façon plus large.

Dans la région, on dénombre six bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) et deux bénéficiaires de contrats d'approvisionnement forestier (CtAF), soit la Corporation foncière Waswanipi et la Corporation forestière de Eenatuk. La région compte aussi un bénéficiaire de convention d'aménagement forestier (CvAF) sur le territoire municipalisé des secteurs de Villebois, Val-Paradis, Beaucanton et Chibougamau, d'une superficie totale de 145 km²⁷⁹. Finalement, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, en vertu de la CBJNQ, octroie des droits de coupe aux communautés crie de Mistissini et Waswanipi à des fins communautaires sur les terres de catégorie I qu'elles occupent.

Le potentiel minier exceptionnel de la région et l'activité qui en résulte se traduisent par un nombre impressionnant de baux et de titres miniers. Au 30 avril 2009, on dénombrait non moins de 159 778 claims actifs sur le territoire couvrant une superficie de près de 71 000 km² et 34 concessions minières. On dénombre aussi 467 baux d'exploitations minérales de surface (gravières et sablières) et 33 autres baux servant à différentes fins,

⁷⁷ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). Statistique forestières, édition 2007, [En ligne] [<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0>].

⁷⁸ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2000). *Limite nordique des forêts attribuables — Rapport final*, [En ligne] [<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/consultation/consultation-delimitation-limite.jsp>].

⁷⁹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'Énergie, des Mines et du Territoire du Nord-du-Québec, compilation interne, avril 2008.

dont trois parcs à résidus miniers. Les permis délivrés à des fins d'exploration minière sont au nombre de 5 pour la région (voir tableau 8).

Tableau 8
Titres miniers octroyés dans la région du Nord-du-Québec⁸⁰

Type de droits	Nombre	Superficie (km ²)
Bail exclusif d'exploitation de substance minérale de surface (BEX)	15	5
Bail non exclusif d'exploitation de substance minérale de surface (BNE)	434	42
Bail minier	33	44
Concession minière	34	36
Claim	159 778	70 651
Permis d'exploration minière	5	571
Total	160 299	71 349

Le Nord-du-Québec produit la moitié de l'électricité consommée au Québec. Ainsi, le territoire mis à la disposition pour les infrastructures liées à l'exploitation de l'hydroélectricité depuis le début de la construction du complexe La Grande est considérable. Les équipements de production qui bénéficient d'une mise à la disposition (droit) du territoire publique octroyée par le MRNF comptent huit centrales hydroélectriques à la baie James, en plus des 14 centrales au diesel situées au Nunavik. Les équipements de transport totalisent 43 postes de transformation et pas moins de 6 624 km de ligne de transport, incluant 4 000 km de lignes à 735 kV de tension. Ce sont aussi 296 barrages et digues construits afin de consolider les nombreux bassins nécessaires à la production de cette énergie. Finalement, Hydro-Québec exploite 175 bâtiments administratifs et de services sur le territoire afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau⁸¹.

Les adeptes de chasse et de pêche en région sont desservis par un vaste réseau de pourvoiries. Ces entreprises offrent des services d'hébergement, de location d'équipements ou de guide. En plus de contribuer à l'activité économique de la région, leur savoir-faire rehausse la qualité de l'expérience vécue et fournit un contexte plus sécuritaire pour la

⁸⁰ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Gestion des titres miniers, (GESTIM), janvier 2008.

⁸¹ Hydro-Québec (2006). *Profil régional des activités d'Hydro-Québec — 2006*, [En ligne] [http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2006/index.html].

clientèle. En territoire jamésien, on dénombre trois pourvoies détenant des droits exclusifs sur l'exploitation de la faune. Ces territoires exploités à ces fins représentent 108 km² de superficie. Les pourvoies sans droits exclusifs sont au nombre de 107 et sont en grande partie situées au Nunavik, entre la baie d'Ungava et le 55^e parallèle, dans les zones de chasse 22 et 23⁸².

Les droits associés à la villégiature privée se concentrent, quant à eux, surtout en périphérie des agglomérations urbaines des secteurs méridionaux de la région, dans les zones plus accessibles du territoire. En avril 2008, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune gérait 788 baux de villégiature (chalet) et 1 232 baux d'abris sommaires. En plus de l'accessibilité, cette distribution est aussi dictée par certaines mesures associées au développement de la villégiature privée sur le territoire public, qui doit prendre pour compte aussi l'occupation du territoire exercée par les communautés naskapiées, cries et inuites.

L'activité récréotouristique sur le territoire prend de l'essor depuis un certain nombre d'années. En territoire jamésien, chaque municipalité constitue un pôle d'attraction touristique où la population et les visiteurs profitent des services de camping, de plages et de sentiers de toutes sortes. L'hébergement commercial offert comprend 574 unités, dont 68 situées hors localités⁸³.

Le territoire plus large de la Municipalité de Baie-James est desservi par plusieurs haltes routières comprenant une foule de services : sites de séjours, campings avec services ou rustiques, rampes de mise à l'eau et belvédères qui sont exploités afin de mettre en valeur un vaste réseau de sites récréotouristiques d'intérêt. Plusieurs desservent les visiteurs qui se dirigent vers les installations d'Hydro-Québec du complexe La Grande et sont situés le long des routes du Nord, de la Baie-James et de la Transtaïga. En tout, on y trouve 16 haltes routières complétées par diverses infrastructures.

Les secteurs situés au sud de la région sont aussi desservis par des droits d'accès permettant aux adeptes de motoneige de s'élancer sur des milliers de kilomètres de sentiers fédérés reliant la plupart des communautés de ces secteurs, dont les localités de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton (VVB), Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Chibougamau, Chapais et Mistissini.

Les réserves fauniques d'Assinica et des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi, situées dans le sud-est de la région, représentent des pôles touristiques majeurs. Outre les activités de prélèvement de la faune qu'on

⁸² Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction générale du Nord-du-Québec, Faune Québec, compilation interne, mars 2008.

⁸³ Tourisme Baie-James (2007). *Rapport annuel 2006-07*, [En ligne] [http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2006-2007/contenu/pdf/14_tableau_MRC.pdf].

y pratique, le lac Mistassini, d'une longueur de 176 km et atteignant 40 km de largeur par endroits, est un site idéal pour les randonnées de plein air et de canot-camping. La réserve faunique des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi offre deux sites de camping comprenant 45 emplacements avec et sans service et la possibilité de location d'un des 11 chalets situés au lac Waconichi⁸⁴.

Les autres utilisations du territoire public ayant une incidence sur l'économie de la région comprennent des droits octroyés à des fins agricoles (culture de la pomme de terre, des céréales, du foin, bleuetières, etc.) couvrant une superficie de 560 ha⁸⁵ ainsi que des droits octroyés à des fins industrielles et commerciales pour l'exploitation d'une centrale de valorisation de la biomasse forestière, de garages, d'usines de construction, de sites industriels, etc. (voir cartes 8A et 8B).

⁸⁴ La Société des établissements de plein air du Québec, Réserves fauniques Assinica et des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi.

⁸⁵ Commission de protection du territoire agricole du Québec, *Rapport annuel 2006-2007*, tableau synthèse de la zone agricole par MRC.

Carte 8A : Droits et statuts économiques

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Nunavik)



- Droit récréotouristique**
- Bail de villégiature (chalet)
 - Pourvoirie sans droit exclusif

- Droit minier**
- Bail d'exploitation de substances minérales de surface
 - Bail d'exploitation minière
 - Claim minier actif

- Droit énergétique**
- Centrale au diesel

- Reseau de transport**
- Réseau routier

- Organisation administrative**
- Ville, localité
 - Région administrative
 - Limite sud du Nunavik

- Frontière**
- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique
Conique de Lambert



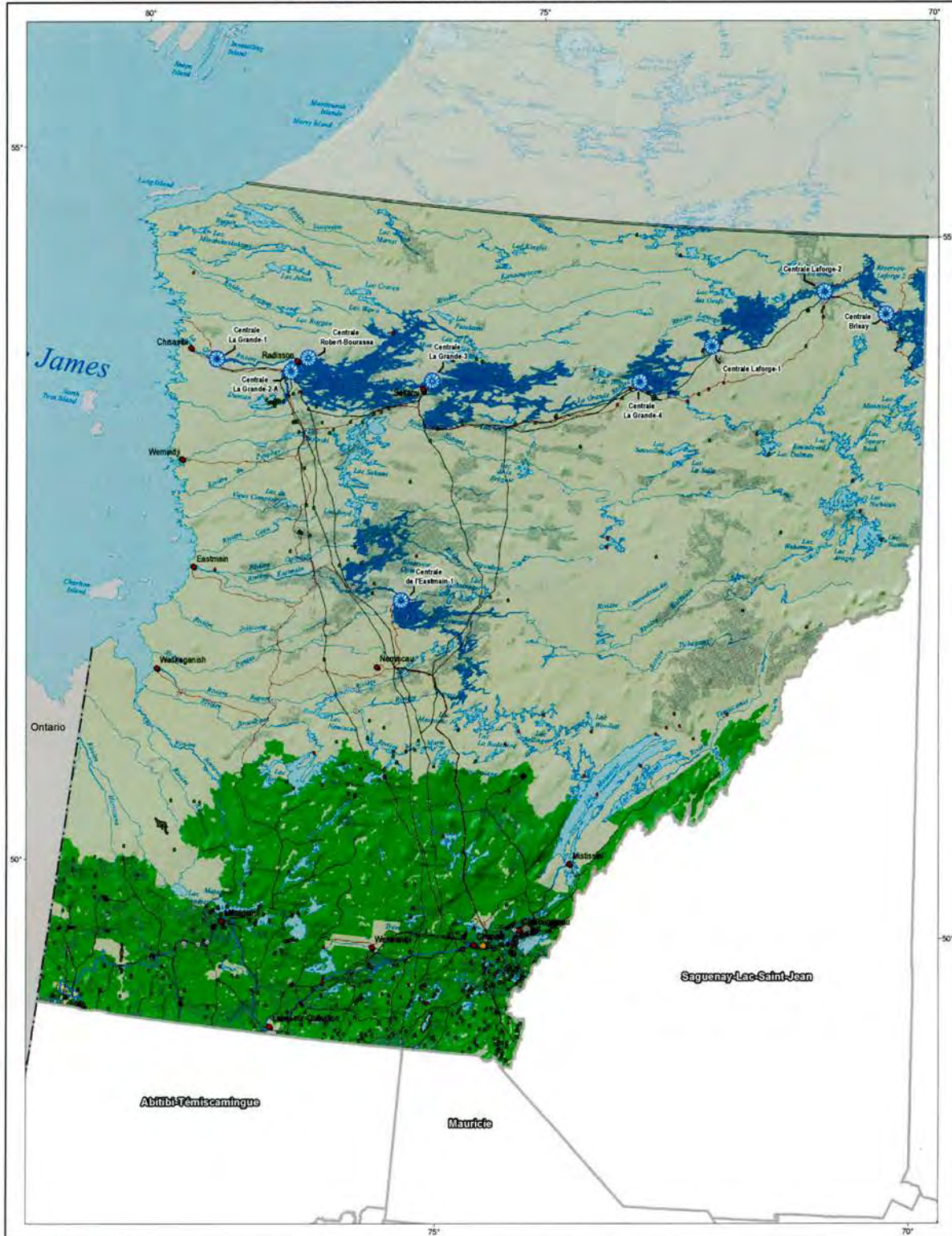
1/4 000 000

Sources
Base de données géographiques et administratives (BDGAS)
MRNF 2009

Réalisation
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations énergie, mines et territoire
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 2009

Carte 8B : Droits et statuts économiques

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Jamésie)



Droit récréotouristique

- Bail de villégiature (chalet)
- Pourvoine sans droit exclusifs
- Pourvoine avec droits exclusifs
- Sentier de motoneige

Droit minier

- Bail d'exploitation de substances minérales de surface
- Bail d'exploitation minière
- ▨ Claim minier actif

Statut agricole

- Zone agricole permanente

Droit énergétique

- Centrale hydroélectrique
- Valorisation de la biomasse forestière
- Ligne de transport d'énergie
- Réservoir hydroélectrique

Droit forestier

- Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF)
- Convention d'aménagement forestier (CvAF)

Frontière

- Interprovinciale

Projection cartographique

Conique de Lambert



1/3 000 000

Sources

Base de données géographiques et administratives (BDGA 1M) MRNF 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales et du soutien
 aux opérations énergie, mines et territoire
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

4.3. Synthèse de la dimension économique

Le Nord-du-Québec est un immense territoire comprenant de vastes réserves de ressources naturelles. Les industries forestières, minières et énergétiques ont été largement responsables du développement de la région. Formant les assises de l'économie locale, l'activité générée par ces industries a d'ailleurs permis la prolifération d'une industrie de services qui fournit la majorité des emplois des villes jamésiennes. À l'heure actuelle, la situation économique de ces derniers est déstabilisée compte tenu de l'effondrement du marché du bois d'œuvre, de la baisse récente des prix des métaux ainsi que d'un contexte économique général plus difficile. Toutefois, les grands chantiers hydroélectriques continuent d'engendrer d'importantes retombées pour la région. À moyen et long terme, la région mise sur sa capacité de diversifier sa production et de mettre en valeur son expertise locale afin de développer de nouveaux produits et de nouveaux procédés. Le bois d'ingénierie dans le domaine forestier et la mise en place des veilles stratégiques dans le domaine minier n'en sont que quelques exemples.

Dans les villages cris, la plupart des emplois dépendent du secteur tertiaire public. Toutefois, la communauté cris a su développer au fil des années une expertise considérable en matière de développement économique. Possédant déjà un réseau d'entreprises implanté dans le domaine du transport, de la construction, du tourisme et de l'énergie, les Cris du Nord-du-Québec font preuve d'une réussite exemplaire.

Plus au nord, l'économie des villages inuits fait face à de plus grands défis. Bien que les problèmes causés par l'éloignement, l'isolement, la pénurie de main-d'œuvre spécialisée et le climat rigoureux touchent l'ensemble de la région, les conditions plus difficiles du Nunavik freinent davantage le développement de ses communautés. Tout comme dans les villages cris, les secteurs public et parapublic fournissent la majorité des emplois de la communauté⁸⁶. En revanche, bon nombre de ces organismes sont à vocation économique et ont pour mission de stimuler et de promouvoir les initiatives commerciales locales. À court et moyen terme, la relance de l'activité minière et les projets de parcs nationaux amorcés par le gouvernement du Québec offriront plusieurs possibilités d'emploi et contribueront positivement au développement de leurs communautés et à la promotion de leur culture.

Somme toute, l'économie du Nord-du-Québec est relativement fragile. Vulnérable aux fluctuations du marché des matières premières, la consolidation de certains créneaux tels que l'exploitation de la faune, la villégiature et le tourisme sous toutes ses formes, ainsi que l'ajout d'une

⁸⁶ Administration Régionale Kativik (1998). *Plan directeur d'aménagement des terres de la région Kativik*, Kuujjiaq.

deuxième, voire d'une troisième transformation des produits forestiers, permettrait de diversifier l'activité économique régionale et atténuerait les contrecoups de ses soubresauts. À plus long terme, les perspectives de développement dans le domaine des énergies renouvelables et des bioénergies offrent de bonnes occasions pour la région de mettre à contribution son potentiel dans ce domaine.

Finalement, le contexte sociopolitique spécifique du Nord-du-Québec pose certains défis quant à l'arrimage d'idéaux entre les communautés. La dichotomie qui oppose les impératifs du développement à la nécessité de préserver la culture et le mode de vie traditionnel des autochtones exige que les projets mis de l'avant répondent aux exigences qu'impose l'équilibre entre ces deux pôles. Quoi qu'il en soit, l'harmonisation de toutes ces activités passe inévitablement par la volonté de tous les acteurs régionaux de procéder à une mise en valeur concertée et durable du territoire.

5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public

Le développement hydroélectrique est toujours d'actualité

Les activités présentant les meilleurs potentiels de développement pour le Nord-du-Québec sont majoritairement liées à la diversité et à l'abondance des ressources naturelles de son territoire. Par exemple, bien que les grandes rivières de la région soient le moteur de la moitié de la production hydroélectrique du Québec, d'autres cours d'eau possèdent aussi un potentiel hydroélectrique considérable et pourraient contribuer à augmenter cette production. En plus de cette possibilité de grands projets, la région comprend aussi un bon potentiel pour l'installation de plus petites centrales hydroélectriques. Ces petites centrales, développées par et pour les communautés locales, pourraient alimenter le réseau et générer des profits. Aussi, le réseau hydrographique nord-québécois constitue-t-il une réserve mondiale importante d'eau douce d'une valeur inestimable.

De grandes possibilités pour fabriquer de l'énergie plus verte

L'éolien possède aussi son créneau dans le Nord-du-Québec. Les secteurs situés le long du bassin de la Grande Rivière, en partant du bassin de la Caniapiscou et allant jusqu'à la localité de Radisson, représentent des zones particulièrement propices à une telle production. Ces secteurs, accessibles par la route de la Baie-James et par la Transtaïga, comportent peu de contraintes sociales ou de conflits d'usages pouvant y limiter le développement. Le secteur sud-ouest du lac Mistissini et la partie nord des monts Otish ont aussi fait l'objet d'études des vents et ont été ciblés comme sites potentiels.

L'exploitation du potentiel éolien de la région du Nord-du-Québec offrirait la possibilité d'apporter des solutions de rechange à l'exploitation des génératrices au diesel dans les réseaux autonomes d'Hydro-Québec au Nunavik. Ces génératrices peuvent être couplées à des éoliennes afin de réduire leur utilisation et donc la consommation de carburant pour la production d'électricité. Les émissions de gaz à effet de serre seront ainsi réduites et les coûts de production de l'électricité diminués.

Dans cette perspective, Hydro-Québec a entrepris des projets pilotes de couplage éolien-diesel dans les villages d'Akulivik et de Kangiqsualujjuaq. À partir des résultats qui seront obtenus, Hydro-Québec aura le mandat d'établir un plan d'implantation de systèmes de jumelage éolien-diesel dans l'ensemble des réseaux autonomes où la rentabilité sera démontrée.

Autres potentiels énergétiques, les gisements gaziers, la géothermie et l'énergie solaire sont des ressources qui sont successibles d'être mises en valeur⁸⁷ afin de contribuer de façon importante et durable à la demande énergétique québécoise⁸⁸. De plus, la mise en œuvre du Plan Nord

⁸⁷ Proulx, Marc-Urbain (2008). *Occupation des territoires nordiques du Québec*, Centre de recherche sur le développement territorial, Vision 2025, [En ligne] [\[http://vision2025.uqac.ca/forumnordique/rapson14032008.pdf\]](http://vision2025.uqac.ca/forumnordique/rapson14032008.pdf).

⁸⁸ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2006). *Stratégie énergétique*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp).

orientera le développement des potentiels hydroélectriques et éoliens, ainsi que celui des marées, du Nord québécois.

La valorisation de la ressource forestière

Par ailleurs, l'activité forestière et les résidus qui en découlent offrent à la région la matière première nécessaire à la production énergétique à base de biomasse. Cet exemple de valorisation des sous-produits forestiers par une deuxième, voire une troisième transformation, permettrait aussi de favoriser une diversification ainsi qu'une consolidation des activités dans ce domaine. De plus, l'abondance de cette ressource, l'expertise régionale qui y est associée de même que la technologie des infrastructures en place font en sorte que la région possède l'ensemble des composantes nécessaires pour entreprendre d'autres activités de mise en valeur telles que le développement de pépinières, la fabrication d'équipements forestiers et la production d'éthanol⁸⁹. Enfin, l'aménagement plus intensif de la forêt boréale du Nord-du-Québec pourrait, à long terme, permettre à la région de se tailler une place dans les échanges internationaux liés à la bourse du carbone. En effet, la forêt boréale du Nord-du-Québec représente un important puits de carbone et les avantages environnementaux qui découleraient d'une telle démarche permettraient à la région de se démarquer sur la scène mondiale⁹⁰.

L'agriculture et le Nord : pourquoi pas?

L'agriculture nordique présente également un potentiel sous-exploité. La culture de petits fruits, de même que de certaines plantes nordiques typiques, permettrait à la fois une diversification de l'activité économique et une commercialisation de produits du terroir uniques à la région. En ce qui a trait aux activités d'élevage et de pisciculture, elles ne présentent qu'un potentiel marginal, mais tout de même présent.

Un contexte économique favorable au développement de nouveaux projets miniers

Quant aux potentiels dans le domaine minier, la région présente de nombreuses possibilités de mise en valeur. En plus de l'abondance des ressources, la présence des métaux tels que le cuivre, l'or, le zinc, l'argent, le fer, le diamant et l'uranium permet de dresser un tableau minéral régional particulièrement diversifié. Par ailleurs, la fiscalité québécoise liée à l'activité minière crée un contexte plus favorable à l'investissement. Économiquement, l'effervescence des dernières années a engendré un tourbillon d'activités de prospection et de mise en valeur. Les différents projets associés à l'exploration sont encore nombreux et n'attendent que la reprise des marchés. Outre les quatre propriétés minières déjà en activité sur le territoire, sept autres projets miniers, tous situés en Jamésie, devraient voir le jour à moyen terme, conditionnellement entre autres à l'obtention du financement et à un prix favorable des métaux. Ainsi, le projet de Foxtrot (diamant) est actuellement au stade de mise en valeur. Plusieurs projets d'exploration minière sont très prometteurs : c'est le cas

⁸⁹ Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2007). *Projet ACCORD en région. Créneaux d'excellence*. [En ligne] [<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2503#tourisme>].

⁹⁰ Proulx, Marc-Urbain (2008). *Occupation des territoires nordiques du Québec*, Centre de recherche sur le développement territorial, Vision 2025. [En ligne] [<http://vision2025.ugac.ca/forumnordique/rapson14032008.pdf>].

notamment de Discovery (or), Éléonore (or) et de Matoush (uranium). De plus, trois anciennes mines pourraient rouvrir à nouveau, soit Lac Bachelor (or), Géant Dormant (or) et Langlois (zinc, cuivre)⁹¹.

L'accessibilité au territoire est un enjeu important pour l'exploration minérale, car les mines sont rares et leur localisation inconnue, tant et aussi longtemps que les gisements n'ont pas été mis au jour. Par ailleurs, les problèmes liés à l'accès à la ressource minière donnent lieu à d'importants projets de développement d'infrastructures qui auront une influence notable sur la capacité de mettre en valeur les projets actuels et à venir de la région. Par exemple, depuis l'annonce de la découverte de gîtes diamantifères au nord des monts Otish en décembre 2001, il apparaît qu'un des principaux obstacles au développement de ce site est lié à l'accessibilité adéquate par route au secteur. Situé à 400 km au nord-est de Chibougamau, au-delà de la limite nordique des forêts exploitables commercialement, à quelque 175 km au nord de la route 167 actuelle, ce secteur n'est à ce jour accessible que par route de glace pendant les mois d'hiver. Le reste de l'année, c'est le transport aérien qui assure ce lien, engendrant des coûts additionnels. Par ailleurs, le prolongement de la route 167 pour desservir ce secteur sera bénéfique pour d'autres secteurs de l'économie.

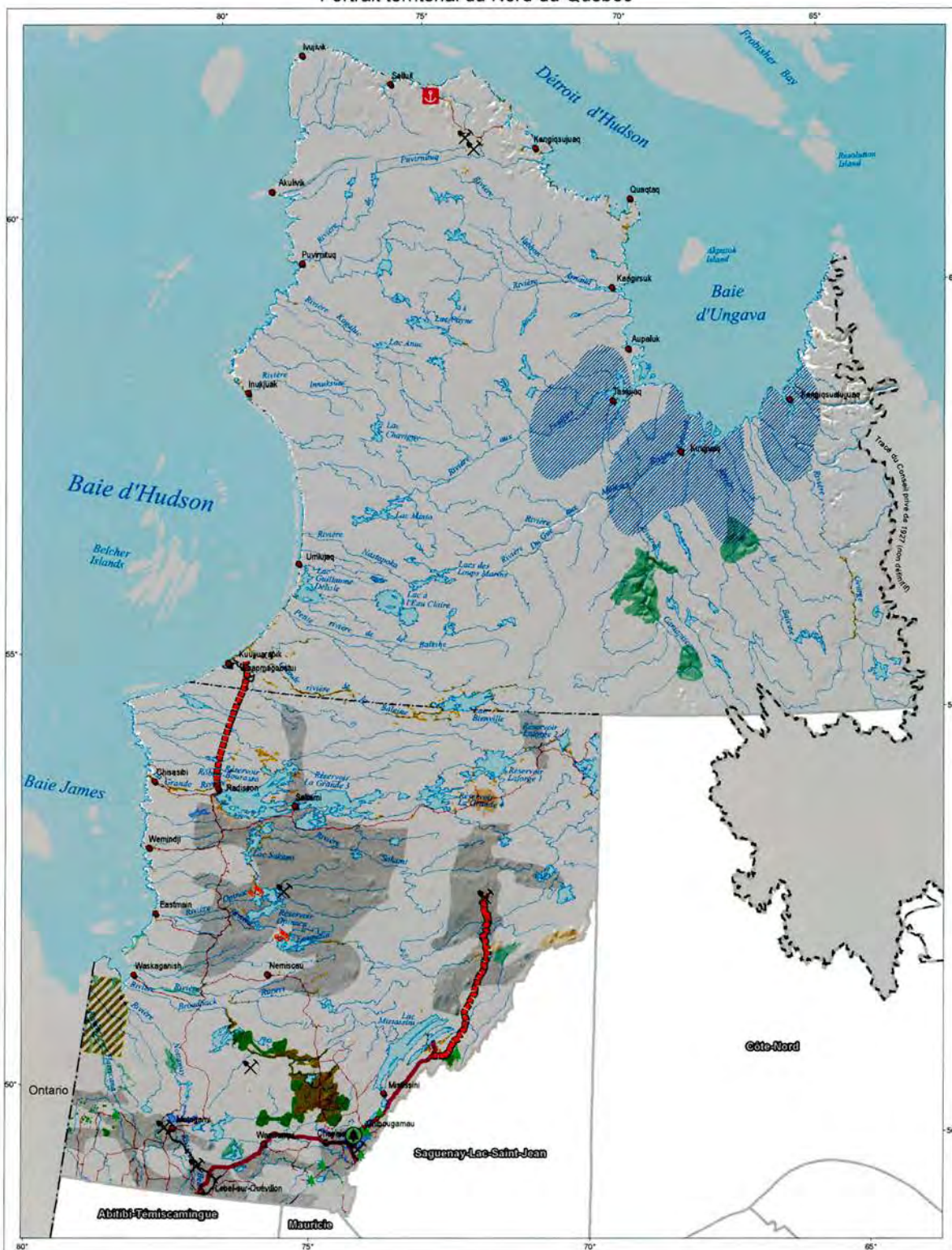
Les secteurs de l'énergie, du tourisme, de la faune (avec ou sans prélèvement) et des mines, par exemple, bénéficieront tous de ce nouvel accès qui, en plus, permettra d'augmenter les retombées économiques pour le village cri de Mistissini et la ville de Chibougamau. Du coup, le projet de route des monts Otish a évolué en projet de route « multiressource » et suscite actuellement beaucoup d'intérêt chez bien des acteurs du milieu. D'ailleurs, la volonté gouvernementale de donner vie au projet s'est concrétisée lors du Discours sur le budget 2009-2010, par l'annonce d'une enveloppe substantielle visant à assurer cette construction. Ce projet s'inscrit également dans le projet du Plan Nord et représente une des étapes importantes marquant le début de cette ambitieuse démarche⁹² (voir carte 9).

⁹¹ Ministère des Ressources naturelle et de la Faune, Direction de l'information géologique du Québec, compilation interne, 2008.

⁹² Gouvernement du Québec (2009). *Discours sur le budget 2009-2010*, [en ligne] [<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2009-2010/fr/documents/pdf/DiscoursBudget.pdf>].

Carte 9 : Projets et potentiels liés au territoire public

Portrait territorial du Nord-du-Québec



- Projet économique**
- Projet de construction d'installation portuaire
 - Projet de centrale hydroélectrique
 - Projet minier
 - Route projetée
 - Potentiel éolien
- Projet social**
- Parc régional Obalski
 - Circuit récréotouristique

- Potentiel économique**
- Potentiel gazier et pétrolier
 - Potentiel minier
- Projet environnemental**
- Écosystème forestier exceptionnel
 - Projet de parc national
- Frontières**
- Interprovinciale
 - Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

- Potentiel environnemental**
- Aire de fréquentation du caribou forestier
 - Projet d'aire protégée
 - Zone de rivière à saumon
- Potentiel social**
- Lieu propice à l'interprétation patrimoniale et historique
 - Potentiel de villégiature

Projection cartographique
 Conique de Lambert
 1/5 000 000

Sources
 Base de données géographiques MRNF 2009 et administratives (BDGA 5M)

Réalisation
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales du Nord-du-Québec
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

L'ensemble de ces potentiels liés aux ressources de la région permet la mise sur pied d'une variété de projets de développement à caractère économique. Aussi, ces projets devront-ils cadrer dans un nouveau contexte plus vert et socialement acceptable. Toutefois, ce patrimoine naturel ne pourrait pas être mis en valeur sans tenir compte du riche patrimoine social qu'il côtoie. Alors que le dynamisme des communautés permet le lancement de projets originaux, ces derniers enrichissent et animent, à leur tour, le milieu de vie des populations.

Les paysages uniques du Nord éveillent une curiosité croissante chez les visiteurs du reste du Québec. L'attractivité touristique traditionnelle, centrée sur des activités de prélèvement faunique, est complétée par les activités de plein air sans prélèvement comme le canot-camping et la randonnée. Aussi, le tourisme d'aventure, l'écotourisme, de même que le tourisme d'affaires et culturel diversifient l'offre touristique nordique et attirent une nouvelle clientèle dynamique et internationale à la recherche de dépaysement.

Les exemples de tels projets sont nombreux. Culturellement, l'abondance de sites archéologiques présente une occasion unique de mise en valeur à des fins touristiques. On trouve des concentrations importantes de ces sites, entre autres, dans le bassin de la Grande Rivière, répertoriées lors de la construction des grands barrages, de même que sur la côte nord du Nunavik.

De nombreux projets favorisant à la fois la protection des milieux et le tourisme

En ce qui concerne les projets environnementaux, dans la foulée de la Stratégie québécoise sur les aires protégées, de la réalisation des objectifs de protection et de mise en valeur (OPMV) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et d'initiatives locales, il existe plusieurs projets de protection à l'étude dans la région. Bien que l'objectif premier de ces aires soit la conservation du patrimoine écologique, ces projets contribuent aussi positivement à l'économie de la région grâce aux visiteurs qu'ils peuvent attirer.

On compte plus de 10 000 km² de superficie à l'étude en vue de la création de futurs parcs et de réserves. Parmi eux, les projets de parcs d'Albanel-Témiscamie-Otish (actuellement désignés en tant que réserve de biodiversité) et Assinica font toujours l'objet de négociations et d'acquisition de connaissance en vue de leur officialisation. Rappelons que les parcs nationaux ont pour objectif d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique. L'objectif est également de les rendre accessibles au public à des fins extensives d'éducation et de récréation⁹³.

⁹³ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2002). [En ligne] [\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/terres-pub.htm#parcs\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/terres-pub.htm#parcs).

Le MRNF, quant à lui, entend protéger d'autres écosystèmes forestiers exceptionnels en région au cours des deux prochaines années et répertorier de nombreux sites fauniques d'intérêt (SFI).

Un comité régional représentant les communautés comprises dans l'axe de la route 113 prévoit la création d'un circuit le long de celle-ci entre Lebel-sur-Quévillon et Mistissini. Le développement du projet est axé sur l'écotourisme et le tourisme d'aventure, et vise le développement de deux circuits canotables. Le projet engendrera aussi le développement d'autres produits de tourisme d'aventure comme le géocaching et des parcours d'aventure en sentier et hors sentier.

Finalement, la Ville de Chibougamau travaille actuellement à la création du parc municipal Obalski. Situé près de la route 167, ce parc offrira la possibilité de se récréer tout en profitant d'une vaste gamme d'infrastructures à cet effet. Le parc comprendra des pistes de cyclisme et de ski de fond, des sentiers pédestres et de tir à l'arc, des aires de repos et de pique-nique, une plage, des tours d'observation, etc.

Une dynamique sociale unique

6. Synthèse du portrait territorial

La région du Nord-du-Québec est un vaste territoire riche en ressources représentant à lui seul plus de la moitié du Québec. Sa population, formée des communautés inuits, cris et jamésiennes, lui confère une dynamique socioculturelle et sociopolitique particulière. Au cœur de cette réalité, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois a donné préséance à une organisation du territoire qui favorise un développement ordonné, tout en permettant aux instances gouvernementales de remplir leurs obligations envers les communautés signataires, et ce, afin de préserver le mode de vie ancestral de ces dernières.

Formée de deux sous-régions, soit les territoires du Nunavik et de la Baie-James, la région du Nord-du-Québec offre une variété d'environnements uniques. Le Nunavik, signifiant « la très grande place où l'on vit », comprend certains des derniers territoires réellement sauvages de la planète. Les vastes contrées de cet espace nordique offrent un paysage singulier, imprégné de son héritage glaciaire et bordé de grandes masses d'eau. Le peuple inuit du Nunavik entretient une relation particulière avec les milliers de kilomètres de rivages des baies d'Hudson et d'Ungava ainsi que du détroit d'Hudson. Ces milieux offrent un environnement propice à de nombreuses espèces marines dont ils savent tirer profit depuis très longtemps afin d'assurer leur subsistance.

Plus au sud, le territoire de la Baie-James offre des paysages plus forestiers et est reconnu pour ses nombreux plans d'eau. Tout comme le peuple inuit, les Cris sont tributaires d'une occupation millénaire du territoire et la relation que partagent ces derniers avec leur milieu est profondément ancrée dans leurs activités ancestrales de pêche, de chasse et de trappe.

Depuis le milieu du XX^e siècle, les premiers Jamésiens sont venus s'établir dans la région afin d'y trouver du travail dans les forêts et dans les mines. Peu à peu, ils y ont érigé leur demeure, fondé des familles et formé des collectivités. Bien qu'ils partagent un vécu beaucoup plus récent avec le territoire, aujourd'hui, c'est une troisième, voire une quatrième génération de bâtisseurs et de travailleurs qui y élèvent leur famille. Les Jamésiens sont tout aussi attachés à leur milieu, à leur mode de vie et à toutes les possibilités de récréations qu'offrent ces grands espaces, et ils en sont fiers.

Démographiquement, ces trois communautés ne représentent que 0,5 % de la population québécoise et, bien que dans son ensemble le Nord connaisse un certain vieillissement de sa population, la région prend tout de même de l'expansion. Cette expansion se fait largement dans les villages cris et inuits, tandis que les habitants des villages de la Jamésie, tout comme dans d'autres régions ressources, sont aux prises avec des problèmes d'exode de ses jeunes et de sa population active.

Région ressource par excellence, le Nord-du-Québec est la première productrice d'énergie hydroélectrique au Québec, la première sur le plan de l'exploration minière, la deuxième en importance dans le domaine forestier, et la variété des conditions bioclimatiques donne lieu à plusieurs milieux naturels colonisés par des espèces fauniques uniques. Par contre, largement dépendantes de ces ressources naturelles, les industries des domaines forestier et minier, ainsi que les services qui y sont associés, sont vulnérables aux fluctuations du coût des matières premières sur les marchés mondiaux. Cette situation crée donc la nécessité de diversifier et d'approfondir son économie.

Pour ce faire, la région possède plusieurs atouts. Par exemple, elle peut maximiser la valeur ajoutée du bois d'œuvre par une deuxième et une troisième transformation effectuée en région de même que favoriser le développement des productions énergétiques alternatives telles que l'énergie tirée des forces éolienne et marémotrice ou provenant de la biomasse. De plus, la commercialisation de produits du terroir, la culture des fruits sauvages ainsi que la mise en valeur du patrimoine autochtone sont des avenues que les acteurs régionaux pourraient emprunter afin de diversifier l'économie. Autre exemple, le Nord-du-Québec possède un large réseau d'aires protégées. Ces zones exceptionnelles de conservation de calibre international permettent le développement de nouveaux créneaux d'activité tels que l'écotourisme, le tourisme d'aventure et le tourisme culturel.

Un des freins importants au développement du Nord est, bien entendu, l'accès à son territoire. Sa situation géographique et son étendue découragent certains investisseurs. Plus accessible, une bonne proportion du territoire de la Baie-James est desservie par six routes principales, dont celles de la Baie-James et de la Transtaïga, ouvertes pendant la construction des grands barrages hydroélectriques du complexe La Grande. De plus, la portion sud de ce territoire est sillonnée par des milliers de kilomètres de chemins forestiers facilitant le flux du fret. Toutefois, au nord du 55^e parallèle, les villages nordiques ne sont pas reliés au reste de la région. Pour le moment, l'ensemble du transport des personnes et des marchandises se fait par voies maritime et aérienne, à coût élevé. Cette situation nuit à la fois aux développements industriels et touristiques.

Finalement, une des particularités du Nord québécois que lui confèrent ses grands espaces et son isolement consiste en son manque de connaissance des potentiels d'une grande portion de son territoire peu ou pas exploré. Enjeu d'importance, l'acquisition de connaissances permettant répertorier de façon adéquate les ressources du Nord-du-Québec est essentielle à leur saine gestion ainsi qu'à une utilisation rationnelle et durable.

L'ensemble des droits de nature économique octroyés dans cette région administrative représente plus de 160 000 km², sans compter des milliers de droits ponctuels et linéaires octroyés à des fins récréatives et industrielles. Se greffent au territoire aussi plus de 125 000 km² de droits et de statuts sociaux comprenant les aires protégées et les réserves fauniques, ainsi que 206 000 km² de terres ayant un statut particulier en fonction des dispositions prévues dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et dans La paix des braves. Évidemment, cette superposition de droits oblige à faire des choix difficiles quant à l'utilisation du territoire et des ressources, d'où la nécessité d'adopter une approche concertée afin de considérer les points de vue et les préoccupations des instances régionales et locales, des communautés autochtones, des gestionnaires et des utilisateurs.

Conclusion

L'élaboration des portraits territoriaux visait à analyser les différentes caractéristiques du territoire public et de son utilisation, et ce, sous divers angles. Elle a ainsi permis de mettre en lumière l'interrelation entre les composantes biophysiques, sociales et économiques du territoire public ainsi que la contribution de ce patrimoine collectif au mieux-être de la population. Elle a également permis de comprendre pourquoi la gestion de ce territoire devait être effectuée dans une optique d'intégration de ces composantes, dans un contexte de multiplication des usages et des besoins tant de développement que de protection.

La gestion du territoire public doit pouvoir s'effectuer sur la base d'une connaissance globale des phénomènes qui le caractérisent ou l'animent. La diversité de ces phénomènes nécessite toutefois de cerner les éléments facilitant l'identification des principaux enjeux d'utilisation du territoire public. D'où l'intérêt d'un portrait territorial.

En posant un regard d'ensemble sur les caractéristiques des territoires publics régionaux et en les associant aux principaux potentiels et projets connus pouvant influencer la mise en valeur du territoire public, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune voulait faciliter la planification et la gestion de l'utilisation du territoire public. Avec le portrait territorial du Nord-du-Québec, le Ministère souhaite ainsi appuyer les discussions entre les acteurs sur la base d'une connaissance intégrée du territoire public.

Bibliographie

- ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK. *Plan directeur d'aménagement des terres de la région Kativik*, septembre 1998, Kuujjiaq.
- ASSOCIATION DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC (2007). [En ligne] [<http://radiovision.ca/arcc>].
- CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (2006). *Origin of the lichen woodland at its southern range limit in eastern Canada: the catastrophic impact of insect defoliators and fire on the spruce-moss forest*, abstract, [En ligne] [<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=1333468>].
- COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (2007). *Rapport annuel 2006-2007, tableau synthèse de la zone agricole par MRC*, [En ligne] [http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/ap_annuel2006-2007/contenu/pdf/14_tableau_MRC.pdf].
- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES (2007). *Le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans le Nord-du-Québec : Une avenue prometteuse pour l'avenir de la région*, [En ligne] [[http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE\(1\)/08-12-S-CRE_Baie-James.pdf](http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE(1)/08-12-S-CRE_Baie-James.pdf)].
- EMPLOI QUÉBEC (2007). *Portrait du secteur : L'industrie minière*, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines, [En ligne] [<http://www.csmomines.qc.ca/portrait-secteur/default.php>].
- EMPLOI QUÉBEC (2007). *Profil socio-économique Nord-du-Québec*, [En ligne] [<http://emploiquebec.net/francais/regions/nordquebec/publications.asp?categorie=1016103>].
- ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE (2007). « Lac Mistassini », [En ligne] [<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0005343>].
- ENVIRONNEMENT CANADA (2006). *Stratégie canadienne sur les carburants renouvelables*, [En ligne] [http://www.studio255.com/crfa/pdf/CR_Energy_Strategy_Summary_FR.pdf].
- FÉDÉRATION DES POURVOIRIES DU QUÉBEC (2007). *Espèces : Doré jaune*, [En ligne] [<http://www.fpq.com/fr/fishing.species.asp?id=8>].
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2009). *Discours sur le budget 2009-2010*, [En ligne] [<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2009-2010/fr/documents/pdf/DiscoursBudget.pdf>].
- HÉLIMAX ÉNERGIE INC. (2009). *Inventaire du potentiel éolien exploitable du Québec*, [En ligne] [http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/energie/eolien/vent_inventaire_inventaire_2005.pdf].

- HYDRO-QUÉBEC (2005). *Projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert : Étude d'impact sur l'environnement*, [En ligne]
[\[http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/etudes.html\]](http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/etudes.html).
- HYDRO QUÉBEC (2007). *Aménagement Robert-Bourassa*, [En ligne]
[\[http://www.hydroquebec.com/visitez/visite_virtuelle/amenagement.html\]](http://www.hydroquebec.com/visitez/visite_virtuelle/amenagement.html).
- HYDRO-QUÉBEC (2007). *Profil régional 2006*, [En ligne]
[\[http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2006/index.html\]](http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2006/index.html).
- HYDRO-QUÉBEC (2008). *Projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert*, [En ligne]
[\[http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/index.html\]](http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/index.html).
- INDUSTRIE CANADA (2008). *Énergie Renouvelable*, [En ligne]
[\[http://www.ic.gc.ca/epic/site/rei-ier.nsf/fr/h_nz00009f.html\]](http://www.ic.gc.ca/epic/site/rei-ier.nsf/fr/h_nz00009f.html).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2003). *Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, région administrative du Nord-du-Québec, 2001*, [En ligne]
[\[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_10/scolarite10/niveauscol10.htm\]](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_10/scolarite10/niveauscol10.htm).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Compilation spéciale des données du recensement 2001-2006*.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2007). *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet des années 1996 à 2006, selon le découpage géographique au 1^{er} janvier 2001*, [En ligne]
[\[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/\]](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2007). *Population et composantes démographiques quinquennales projetées, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, Scénario A¹, 2001, 2006, 2011, 2016, 2021 et 2026*, édition 2003, [En ligne]
[\[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil10/societe/demographie/pers_demo/pers_pop10.htm\]](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil10/societe/demographie/pers_demo/pers_pop10.htm).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2007). *Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel, Nord du Québec et ensemble du Québec, 1991, 1996, 2001 et 2004-2006*, [En ligne]
[\[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil10/societe/demographie/nais_deces/nata10.htm\]](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil10/societe/demographie/nais_deces/nata10.htm).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008). *Données de recensement 2001 et 2006*, [En ligne]
[\[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/stats_regnl/index.htm\]](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/stats_regnl/index.htm).
- JOURNAL LES AFFAIRES. « L'industrie minière », cahier spécial, 26 avril au 2 mai 2008, p. A-2.
- LI, T. et J.-P. DUCRUC (1999). *Les provinces naturelles, Niveau I du cadre écologique de référence du Québec*, ministère de l'Environnement, 90 p.

- MCKENZIE, GÉRALD (2003). *Vers un Nunavik autonome*, [En ligne]
[\[http://www.cjf.qc.ca/rerelations/archives/themes/textes/autochtone/auto_mcke_0103.htm\]](http://www.cjf.qc.ca/rerelations/archives/themes/textes/autochtone/auto_mcke_0103.htm).
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2007). *Zoom sur la région : Baie-James*, [En ligne]
[\[http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2076\]](http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2076).
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2008). *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [En ligne]
[\[http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=afficherResultat\]](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=afficherResultat).
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS (2008). *Aménagement et gestion du territoire, la Conférence régionale des élus*, [En ligne]
[\[http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_acte_conf.asp\]](http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_acte_conf.asp).
- MINISTÈRE DES RÉGIONS (2001). *Politique de développement du Nord-du-Québec, 2001*, [En ligne]
[\[http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/developpement_regional/fr/general/polnqc.pdf\]](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/developpement_regional/fr/general/polnqc.pdf).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *Répertoire des sites géologiques exceptionnels*, [En ligne],
[\[http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/sgc/classes/l5102_imprFiche?mslink=3403300001&numr_carte=98878976&numr_site=1&nom_site=Cuestas%20du%20lac%20Guillaume-Delisle\]](http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/sgc/classes/l5102_imprFiche?mslink=3403300001&numr_carte=98878976&numr_site=1&nom_site=Cuestas%20du%20lac%20Guillaume-Delisle).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2003). *Gros plan sur le Ministère : Entente Québec-Cris (février 2002)*, [En ligne]
[\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/affaires/affaires-projet.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/affaires/affaires-projet.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2003). *Gros plan sur le Nord-du-Québec : L'énergie*, [En ligne]
[\[http://www.mrn.gouv.qc.ca/Nord-du-Quebec/energie/index.jsp\]](http://www.mrn.gouv.qc.ca/Nord-du-Quebec/energie/index.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2003). *Gros plan sur les forêts : Limite nordique des forêts attribuables — Rapport final*, [En ligne]
[\[http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/consultation/consultation-delimitation-limite.jsp\]](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/consultation/consultation-delimitation-limite.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2008). *Gros plan sur les régions, Les commissions régionales des ressources naturelles et du territoire*, [En ligne]
[\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/regions/commissions/index.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/regions/commissions/index.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2003). *Portrait régional, Direction de l'aménagement de la faune du Nord du Québec*, [En ligne]
[\[http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/10_nord_que/PDRRF/portrait_reg_10_29p.pdf\]](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/10_nord_que/PDRRF/portrait_reg_10_29p.pdf).

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2003). *Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*, [En ligne] <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-zones-carte.jsp>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES PARCS (2004). Direction générale de l'information géographique.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. *Gros plan sur les mines : Aperçu géologique 2003-2005*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/geologie/geologie-apercu.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/geologie/geologie-apercu.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2005). *Mesures transitoires applicables au développement de la villégiature privée du territoire de la Baie-James, région Nord-du-Québec*, Direction de l'énergie, des mines et du territoire public.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2006). *Gros plan sur l'énergie : Stratégie énergétique*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *Bases de données du système de Gestion de Droits Fonciers (GDF)*, Direction de l'énergie, des mines et du territoire.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). « Le caribou nordique : un phénomène naturel de classe mondiale », dans *Chasse d'hiver au caribou saison 2007-2008*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-caribou/caribou/index.asp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-caribou/caribou/index.asp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. Direction générale régional du Nord-du-Québec, compilation interne basée sur la destination des volumes récoltés de 2007.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *Gros plan sur la faune : La faune et la nature en chiffres*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/statistiques/nature-chiffres.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/statistiques/nature-chiffres.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *Gros plan sur les forêts : Statistique forestières*, [En ligne] [\[http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0\]](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *La faune et la nature, ça compte*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/statistiques/tourisme-chasse.pdf\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/statistiques/tourisme-chasse.pdf).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE(2007). *Préparer l'avenir du secteur minier québécois*, document de consultation sur la Stratégie minérale du Québec, [En ligne]

[\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/mines/strategie/document-consultation.pdf\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/mines/strategie/document-consultation.pdf).

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007).
Direction de l'énergie, des mines et du territoire, Direction générale régionale du Nord du Québec, secteur forêts, compilation interne.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007).
Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT), Direction de l'énergie, des mines et du territoire public, compilation interne.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2008).
Gestion des titres miniers (GESTIM).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2008).
Direction générale du Nord-du-Québec, secteur faune, compilation interne.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2008).
Direction de l'énergie, des mines et du territoire du Nord-du-Québec, compilation interne.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2008).
Direction de l'information géologique du Québec, compilation interne.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (2002). *Aires protégées au Québec, Les provinces naturelles*, [En ligne]
[\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4a.htm\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4a.htm).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (2002). *Aires protégées : Terres publiques*, [En ligne]
[\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/terres-pub.htm#parcs\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/terres-pub.htm#parcs).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (2002). *Les aires protégées au Québec*, [En ligne]
[\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/aires_quebec.htm#def\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/aires_quebec.htm#def).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (2002). *Parc national des Pingualuit*, [En ligne]
[\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/pingualuit/index.htm\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/pingualuit/index.htm).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (2007). *Projet de parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire*, [En ligne] [\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-Eauclaire.htm\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-Eauclaire.htm).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (2007). *Projet ACCORD en région, Créneaux*

- d'excellence, [En ligne]
[\[http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2503#tourisme\]](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2503#tourisme).
- MUNICIPALITÉ DE BAIE-JAMES (2007). *Montant basé sur l'évaluation moyenne des immobilisations à des fins de villégiatures*, Service de la trésorerie.
- PROULX, MARC-URBAIN (2008). « Occupation des territoires nordiques du Québec », *Vision 2025*, Centre de recherche sur le développement territorial, [En ligne]
[\[http://vision2025.uqac.ca/forumnordique/rapsom14032008.pdf\]](http://vision2025.uqac.ca/forumnordique/rapsom14032008.pdf).
- RESSOURCES NATURELLES CANADA (2006). *L'Atlas du Canada : Montagne*, [En ligne]
[\[http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/learningresources/facts/mountains.html\]](http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/learningresources/facts/mountains.html).]
- RESSOURCES NATURELLES CANADA (2006). *Secteur des sciences de la Terre, Collection de photographies des paysages canadiens*, [En ligne],
[\[http://qsc.nrcan.gc.ca/landscapes/details_f.php?photoID=218\]](http://qsc.nrcan.gc.ca/landscapes/details_f.php?photoID=218).
- SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2006). *Convention de la Baie-James et du Nord québécois et conventions complémentaires*, Publications du Québec, Québec, 823 p.
- SERVICE CANADA (2007). *Étude sur le vieillissement de la main-d'œuvre spécialisée dans la région du Nord-du-Québec 2007-2014*, [En ligne]
[\[http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/imt/abitibi-temiscamingue/francais/etudes/erosion/index.html\]](http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/imt/abitibi-temiscamingue/francais/etudes/erosion/index.html).
- SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (1998). *Enquête auprès des villégiateurs de la Vallée-de-la-Gatineau*.
- SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (2008). *Réserves fauniques Assinica et des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi*, présentation, [En ligne] [\[http://www.sepaq.com/rf/amw/fr/presentation.html\]](http://www.sepaq.com/rf/amw/fr/presentation.html).
- SOCIÉTÉ DES SITES HISTORIQUES DE RADISSON (2007). *Étude d'opportunité pour la création du Parc Robert-A.-Boyd*, présentation.
- STATISTIQUE CANADA (2007). *Données du recensement de 2006*, [En ligne]
[\[http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/index.cfm?Lang=F\]](http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/index.cfm?Lang=F).
- TOURISME BAIE-JAMES (2007). *Rapport annuel 2006-07*.



PLAN NORD



**FOR A SOCIALLY RESPONSIBLE
AND SUSTAINABLE FORM
OF ECONOMIC DEVELOPMENT**

Working document



Québec 

**For a socially responsible and sustainable
form of economic development**

Working document

TABLE OF CONTENTS

Introduction	3
1. Land base and population	5
1.1 Land base	5
1.2 Northern population	6
1.3 List of communities	6
2. Background to the Plan	7
3. Basic conditions for a socially responsible form of sustainable development	9
3.1 Partnership and respect	9
3.2 Sustainable development	9
3.3 Labour development in the North	10
3.4 Transportation and communications	10
3.5 Housing in Inuit communities	11
3.6 Respect for cultures and identities	11
4. Prospects in each sector: key levers for northern development	13
5. The data challenge	15
6. Making the North better known	17
Conclusion	19
Appendix I Area covered by The Plan Nord	21
Appendix II Population and land base covered by The Plan Nord	23
Appendix III Some recent actions by the government in the area covered by the plan nord	25

Introduction

Northern Québec is one of the components in the new economic space being developed by the Québec government. This huge expanse of land offers outstanding potential for development.

The population in this vast area lives in Aboriginal communities and municipalities, all sharing the same northern environment, sometimes with harsh coastal or other conditions depending on their location. The people in these communities are firmly anchored in their surroundings and apply their energy and creativity to maintaining a dynamic living environment.

This process to draft The Plan Nord results primarily from the need to establish a partnership linking local communities, the government and other stakeholders. It is based on the values of respect, awareness and openness. The partners—First Nations, Inuit, municipalities, civil society and the business sector—will work together with the government to define new opportunities for the generations to come. Together, they will define a project bearing promise for the future, a source of pride for the whole of Québec society.

1. Land base and population

1.1 Land base

The Plan Nord covers an immense area with extremely diverse geographic and biological characteristics. It also covers an extremely diverse population with some shared features.

The area covered comprises the whole of Québec located north of the 49th parallel, except Anticosti Island and the northern part of the Gaspé Peninsula.

It includes the whole of the Nord-du-Québec region and part of the Côte-Nord and Saguenay–Lac-Saint-Jean regions, accounting for almost 72% of Québec's entire land base or a total of 1.2 million square kilometres (Table 1). It excludes the more populous municipalities of the Saguenay–Lac-Saint-Jean region and those parts of the Manicouagan and Haute-Côte-Nord regional county municipalities located south of the 49th parallel.

Table 1: Area covered by The Plan Nord by Québec administrative region, 2006

	Area covered by The Plan Nord (km ²)	Percentage of the region covered by The Plan Nord (%)	Percentage of Québec as a whole (%)
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	75 294	70.7	4.5
09 Côte-Nord	257 879	73.4	15.5
10 Nord-du-Québec	860 422	100	51.6
Total Plan Nord	1 193 595	-	71.6
Whole of Québec	1 667 441	-	100.0

Source: Administrative region boundary system, 1 : 20 000 scale, updated to January 2009, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

To give an idea of its size, the area covered by The Plan Nord is twice as large as France. It includes Blanc-Sablon and Ivujivik, respectively the most easterly and most westerly villages in Québec. Blanc-Sablon is located approximately 1 400 km from Montréal, while Ivujivik is at a distance of 2 000 km.

This vast area, shown on the map in Appendix 1, has 63 cities, villages and communities, 15 port facilities, 26 airports, 5 heliports, and 69 protected areas including two Québec national parks, as well as 217 806 km² of commercial forests and 126 866 km² of lakes and rivers.

1.2 Northern population

The area covered by The Plan Nord is inhabited by 121 000 people, or 1.6% of Québec's total population. Of these, two thirds, or almost 80 000 people, live on the North Shore, and just under 40 000 in Northern Québec. In the Saguenay–Lac-Saint-Jean region, fewer than 2 000 people are affected by the plan, since the most populous municipalities in the region lie to the south of the 49th parallel.

A defining characteristic of the area covered by The Plan Nord is the strong presence of Aboriginal communities. Four Aboriginal nations live in the area: the Cree and Inuit in the Nord-du-Québec region, and the Naskapi and Innu in the Côte-Nord region.

To the north of the 49th parallel, almost 33 000 Aboriginal people account for 27% of the total population living in the area covered by The Plan Nord. Other Aboriginal communities located further south, namely Mashteuiatsh, Pessamit and Essipit, have signed the agreement-in-principle of a general nature concerning the use of some areas covered by The Plan Nord.

1.3 List of communities

The municipalities, regional county municipalities and equivalent territories in the area covered by The Plan Nord are listed in Appendix II.

2. Background to the Plan

Over the last year, the Premier has taken every opportunity to call on all Quebecers to participate in various ambitious projects to increase prosperity in Québec, stimulate economic growth and promote business investment. The Plan Nord is part of this process.

In January 2009, in an economic statement, the Minister of Finance indicated the Québec government's commitment to promoting the development of the North. The Plan Nord is one of five components in a new economic space that will ensure sustained growth in Québec and reposition it following the financial crisis. The five components are as follows:

- the agreement signed with France concerning the recognition of skills and qualifications;
- negotiations between Canada and the European Union that will make Québec Europe's gateway to North America;
- an agreement to forge closer ties with Ontario in the fields of energy, environment, transportation, financial services and public contracts, and create the largest economic zone in North America after California and Texas;
- the implementation of the pan-Canadian agreement on labour mobility;
- the development of mining, energy and tourism potential in the North, in partnership with the northern communities concerned, including the First Nations and Inuit.

In his throne speech on March 10, 2009, the Québec Premier emphasized the importance of development in Northern Québec. He specifically mentioned that he intended to work with the citizens living in the area covered by The Plan Nord to define a new partnership.

In addition, in the 2009-2010 budget speech given on March 19, 2009 (see the details in Appendix III), the government laid the groundwork for the major sustainable development project represented by The Plan Nord when it announced a number of measures to develop potential in Northern Québec for the benefit of northern stakeholders and of Québec as a whole.

3. Basic conditions for a socially responsible form of sustainable development

The socially responsible and sustainable development of the North will take place in a manner that is respectful of existing communities. It will take existing cultures and identities into account. In addition, the potential identified will only be developed if certain other basic conditions are met, for example with regard to environmental protection, biodiversity conservation in the northern environment, the participation of local workers in development projects, access to public land, and a minimum supply of quality housing in Inuit communities.

3.1 Partnership and respect

The vision for northern development will evolve gradually through discussions with the communities concerned. This means that the parties affected by The Plan Nord or the projects it triggers will be asked, as partners in The Plan Nord, to play an active role in development to meet current and future needs. Through dialogue, a form of socially responsible and sustainable development will be established.

Through an approach based on partnership, respect, awareness and openness to all the players concerned, a new approach for collaboration between local communities, the government and the private sector will be defined.

Specifically with regard to participation by Aboriginal communities, it is essential that the actions taken respect the commitments made by the government in the agreements already signed with the Aboriginal nations concerned. In addition, in a broader context, the communities will be asked to play an active role in development. The Plan Nord will be drafted in light of current negotiations and the obligations of the Québec government.

With the active involvement of local communities, civil society, business partners, environmental groups and government authorities, the North will be developed as a new economic space under a partnership based on respect.

3.2 Sustainable development

Northern development is closely linked to sustainable development, which must be taken into account along with its underlying principles when analyzing projects submitted under The Plan Nord. The Plan will become a reference in the field of sustainable development.

The current network of protected areas accounts for 9.4% of the total area covered by The Plan Nord, which includes two Québec national parks, 45 biodiversity reserves and five aquatic reserves. By 2011, four other Québec national parks will also have been established.

The government undertook to exclude all industrial activities (forestry, mining, energy production) from 50% of the area covered by The Plan Nord, 12% of which will be set aside for existing and future protected areas.

With regard to environmental protection, The Plan Nord will be implemented in compliance with the legislation and regulations governing environmental quality, ensuring a form of economic development that is consistent with the protection of sensitive ecosystems and species in Northern Québec. The environmental assessment processes set out in the *Environment Quality Act* and the *James Bay and Northern Québec Agreement*, environmental inspections and controls, biodiversity conservation zones, and participation by local and Aboriginal communities in development choices, will all help meet the challenges involved.

3.3 Labour development in the North

In implementing The Plan Nord, it will be necessary to meet the challenge of training, attracting and retaining workers—one of the keys to sustainable development in the North.

In March 2008, the Québec government announced the *Employment Pact*, a concerted response tailored to the specific needs of the regions in the field of employment and labour force development. Because of the difficult economic situation, the Pact was expanded to include a time-limited component, *Employment Pact Plus*, which reinforces the support provided for workers, job seekers and businesses affected by the economic crisis.

The Pact allows communities to play an active role with businesses in the search for ways to provide adequate training. Various development projects will help young people and local workers to find jobs in their communities and obtain recognition for their work skills.

Because actions in the labour market must be coordinated with local and regional partners, a regional committee on the Employment Pact, under the responsibility of the regional council of labour market partners, is established in each region of Québec to identify the specific problems in each region that require targeted actions.

Today, thanks to measures implemented under the Employment Pact and Employment Pact Plus, the government provides increased support for individuals and businesses in northern regions.

3.4 Transportation and communications

To develop some of this immense potential, efficient transportation systems are essential, and the Québec government is working with the regions to determine the best strategic and sustainable options. The substantial investments already announced will help improve the state of existing transportation networks, increase safety and reduce travel times. The planned extension of Highway 167 from Chibougamau to the Otish Mountains is a good example of a regional partnership. For Highway 389 between Baie-Comeau and Fermont, the investments made over the coming years will increase

safety, facilitate the transportation of passengers and goods, and increase comfort. The rebuilding of airports in Nunavik and on the North Shore will provide the communities in the area covered by The Plan Nord with another lever for development. In addition, a network for high-speed electronic communications is almost complete in Nunavik, James Bay and the North Shore.

3.5 Housing in Inuit communities

The implementation of The Plan Nord will depend on the development of housing in the area. The Québec government intends to continue to develop the housing market in Nunavik by helping to build new social housing units, improving financial assistance programs for home ownership, and renovating existing social housing units.

3.6 Respect for cultures and identities

The Plan Nord will raise the profile of the culture and identity of northern communities. The Secrétariat aux affaires autochtones and the Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine will be asked to suggest ways to achieve this objective.

This is a fundamental dimension of the Plan and will involve communities and artists from various fields.

4. Prospects in each sector: key levers for northern development

The immense area covered by The Plan Nord offers outstanding potential for development. It contains extensive mineral and energy resources, as well as many different wealth-creating possibilities in the fields of forestry, farming, fishing and aquaculture, tourism, and wildlife development. The resources offer promising ways to support the economic and social development of local communities, and over the years the government has established strategies, policies and programs that act as levers for sustainable development in the regions covered by The Plan Nord.

With respect to **energy**, Northern Québec has the potential to become one of the world's leading producing regions of renewable energy. In Québec, 71% of Hydro-Québec's installed capacity is located in the area covered by The Plan Nord.

In the **2006-2015 Québec Energy Strategy**, the government announced the constitution of a portfolio of hydroelectric projects totalling 4 500 MW, almost all located in the area covered by The Plan Nord. In the 2009-2010 budget, the government undertook to develop a further 3500 MW of generating capacity. New energy sources such as tidal power, wind energy and dual wind/diesel generation, are examples of approaches that will promote sustainable development. In addition, part of the area covered by The Plan Nord has potential for oil and gas production.

Mining is a large part of the economy in Northern Québec. In 2008, over 60% of mining investment in Québec went to the area covered by The Plan Nord. The **Mineral Strategy**, announced by the Québec government in June 2009, provides for an increase in mining development, in particular by improving knowledge of mineral potential and improving access infrastructures under partnerships between private companies, regions and the government. In the social field, the Mineral Strategy provides for community-participation measures to attract and train workers, and to ensure better harmonization between mining projects and other land uses. A range of tools are also available, including the mining heritage fund, the Nunavik Mineral Exploration Fund and the Cree Mineral Exploration Board.

The boreal forest is Québec's largest vegetation zone. The portion located between the 49th parallel and the northern logging limit falls within the area covered by The Plan Nord. It offers significant possibilities for development while ensuring ongoing resource viability and ecosystem integrity. The current **forest regime review** will ensure that communities remain viable by developing forest-based products and services, promoting the use of timber and developing an innovative, productive and competitive industry. The new forest regime will introduce a more regionalized forest management system that will take into account new approaches to forest management, as well as the interests, values and needs of the population and First Nations. This management model will also take into consideration the economic, ecological and social potential of Québec's forests. Québec will have a modern, world-class forest regime ready to deal with the realities of climate change.

With respect to **wildlife**, Northern Québec is home to a caribou herd estimated at almost one million animals, world-renowned salmon rivers and a multitude of lakes with recognized wildlife potential. There are also more than 200 outfitting operations, representing almost one-third of Québec's entire network. The financial assistance program to consolidate outfitting operations in Northern Québec offers a new lever for improving hospitality and lodging facilities by strengthening the ability of northern outfitting operations to take advantage of Northern Québec's potential for tourism.

The area to the north of the 49th parallel also offers world-class potential for **tourism development**. The exceptional beauty of the landscape, its vastness, and its wilderness character make it unique. Northern Québec is inhabited by people who have been able to retain and develop their culture and traditions, and is one of the world's last explorable areas. The Ministère du Tourisme has set itself the task of adapting its actions to those of its partners, supporting them not only financially but also by providing technical expertise, and implementing all its projects with the communities concerned in keeping with the principles of sustainable development. The tourism strategy currently in preparation by the Ministère du Tourisme will address all these topics.

The emergence of a new **bio-food industry** offers another important level for economic and social development. Northern Québec has one of the largest reserves of arable soil in North America, amounting to 1.5 million hectares, a vast potential that has only just begun to be tapped. The area's northern climate and geographic isolation also make it an ideal location for genetic banks of plant life and research into new plant cultivars. It is already home to an agricultural research centre working, among other projects, on northern berry production. One quarter of all the fish and seafood landed in Québec comes from the northern regions, and the fishing industry has been able to carve out an enviable niche on world markets with authentic products such as pink shrimp, snow crab and Greenland halibut. The partnership established by Aboriginal communities and the commercial fishing industry on the North Shore is one of the outstanding examples of a successful sharing, between two communities, of the benefits generated by a natural resource.

The goal of the **ACCORD program** (*Action concertée de coopération régionale de développement*) is to identify niches of excellence and to create a strategy and action plan allowing each region to define its own character and become more competitive on international markets. The regions north of the 49th parallel have already begun this process. The niches of excellence they have identified include northern adventure tourism, engineering for industrial, mining and metallurgical processes, marine resources, science and technology, and the manufacture of black spruce building frames based on the principles of sustainable development.

5. The data challenge

No large-scale development of Northern Québec can take place without support from new data. For this reason, the Québec government is continuing to update the available information on Northern Québec, as shown by the examples in the following paragraphs. It is important to note that some of the stakeholders in the regions concerned already have data on the immense areas concerned, including the Aboriginal communities that have occupied the land for hundreds and even thousands of years. The information kept by schools, colleges, universities, research bodies, Hydro-Québec and industries (in the forestry, wildlife, tourism, mining and agri-food sectors) will also help generate a better understanding of the area.

Throughout the drafting process for The Plan Nord, the participants will be expected to pool their knowledge base.

The government and the regional authorities already possess a range of information from various planning processes, which must be taken into account in The Plan Nord. **Existing knowledge** must be used to good advantage, drawn for example, from the public land use plan (Plan d'affectation du territoire public, or PATP) which determines and publicizes government guidelines for the use and protection of publicly-owned land and resources, the regional plan for integrated land and resource development (Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire, or PRDIRT), which defines the vision of the regional community with regard to the development and conservation of land and natural resources, regional transportation plans, land use plans drawn up by regional county municipalities, and other plans that bring together information on land and resources.

With regard to the **labour force**, Emploi-Québec regional offices and local employment centres are already present in the communities targeted by The Plan Nord and can count on a strong network of partners, schools and colleges, sectoral labour market committees (mining, tourism, forestry) and various government departments, including the Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, the Ministère des Ressources naturelles et de la Faune and the Ministère du Tourisme. To face the main challenges of coming years, Emploi-Québec is conducting research into the labour market and employment prospects in the North, in order to define a forward-looking vision.

Another essential condition for developing the vast, but in some respects unknown, area covered by the plan is to **improve the current state of knowledge**. To understand and protect the most vulnerable ecosystems and species of flora and fauna, the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs has begun working with the Ouranos consortium and the Prince Albert II of Monaco Foundation to prepare an atlas of biodiversity in Northern Québec. During this project, research will focus on measures to adapt to climate change and industrial development to ensure that biodiversity is preserved.

In the mining sector, Géologie Québec gathers geoscientific data every year. In the forestry sector, a scientific committee is currently examining the northern logging limit. The Québec government is also supporting initiatives to enhance data on agricultural potential in the North.

College-based technology transfer centres ensure links between technological research projects and businesses, in particular in the form of adapted technical training. Researchers will be expected to share their research findings with other stakeholders. All of these actions will help improve the technical expertise on the area covered by The Plan Nord.

6. Making the North better known

The vast area covered by The Plan Nord is still not widely known, not only at the Canadian and international level, but also within Québec. There is an imperative need to make its potential better known in two different sectors.

First, it is important for Quebecers to know more about the North. The drafting of The Plan Nord and the activities connected with its preparation will help raise the profile of the North among the general population. The role played by the partners will be crucial, since they will be both the artisans of, and the ambassadors for, the plan in their communities.

Second, making The Plan Nord an international reference in the field of sustainable northern development will constitute a major challenge. The dynamic attitude of the population in the North and the expertise created in natural resource development will help showcase Québec on the international stage. Québec's active participation in major events in Canada and around the world will offer opportunities to publicize and promote the Québec approach to sustainable northern development. All these actions will help achieve greater international recognition.

Conclusion

The Plan Nord will constitute the spearhead of a socially responsible, sustainable form of economic development in Québec. The Plan will be drafted in a joint, integrated and adapted way. It will be a reference in the field of sustainable development. Its preparation will be exemplary, and will take the specific features of the North into account.

The partnerships developed during the drafting of The Plan Nord will not only make it easier to gather public support, but will also strengthen the links between the peoples who make up the northern population.

Over the long term, The Plan Nord should lead to

- a socially responsible and sustainable form of economic development;
- prosperous, dynamic communities that offer an attractive living community for young people, workers and families (infrastructures, housing, education, healthcare);
- protection for ecosystems and biodiversity based on criteria adapted to northern realities;
- wealth creation by local communities, with respect for their culture and identity;
- harmonious cohabitation of the area's peoples;
- an area open to all, with multiple contacts with the outside world and international recognition for its sustainable development

Québec's history is built on initiatives that have pushed back the boundaries of development, and this pioneering spirit is still present in all Quebecers. It will find a new outlet in The Plan Nord, a 21st-century project for Québec. The development of the North is a major challenge, and the government invites all stakeholders to take part in the process.

Vision

An approach to **sustainable development** leading to an exemplary project integrating **energy, mining, forestry, recreation, tourism, transportation** and **wildlife** development, and promoting the growth of local **communities** in a way consistent with their culture and identity.

Area covered by the Plan Nord



Land divisions

- Area covered by the Plan Nord
- Administrative region boundary
- Regional county municipality boundary
- Southern boundary of Nunavik*
- Aboriginal community
- Inhabited locality

* Category 1a and 1b lands of the Cree village of Whapmagoostui are excluded from Nunavik.

Borders

- International border
- Interprovincial border
- Québec/Newfoundland and Labrador border (non-definitive)

Metadata

Map projection: Lambert Conic Conformal with two true-scale parallels maintained (46° and 60°)



Sources

- Data: Organization, year
- Administrative boundaries: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2003
- Geographic basis: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2009
- Geographic nomenclature: Commission de toponymie du Québec, 2009

Production

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction générale de l'information géographique
 Note: this document has no legal value.
 © Gouvernement du Québec, 2009

Appendix II Population and land base covered by The Plan Nord

Saguenay–Lac-Saint-Jean (region 02)

Regional county municipality or equivalent	Municipality	Status
Le Domaine-du-Roy (RCM)	Mashteuiatsh ¹	Indian reserve
Maria-Chapdelaine (RCM)	Girardville	Municipality
	Notre-Dame-de-Lorette	Municipality
	Saint-Stanislas	Municipality

Côte-Nord (region 09)

Regional county municipality or equivalent	Municipality	Status
Basse-Côte-Nord (RCM equivalent)	Blanc-Sablon	Municipality
	Bonne-Espérance	Municipality
	Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Municipality
	Gros-Mécatina	Municipality
	La Romaine (Unamen Shipu)	Indian reserve
	Pakuashipi	Indian settlement
	Saint-Augustin	Municipality
Caniapiscou (RCM)	Fermont	City
	Kawawachikamach	Land reserved for the Naskapis
	Matimekosh / Lac-John	Indian reserve
	Schefferville	City
La Haute-Côte-Nord (RCM)	Essipit ¹	Indian reserve
Manicouagan (RCM)	Baie-Comeau	City
	Baie-Trinité	Village
	Chute-aux-Outardes	Village
	Franquelin	Municipality
	Godbout	Village
	Pessamit (Betsiamites) ¹	Indian reserve
	Pointe-aux-Outardes	Village
	Pointe-Lebel	Village
	Ragueneau	Parish
Minganie (RCM)	Aquanish	Municipality
	Baie-Johan-Beetz	Municipality
	Havre-Saint-Pierre	Municipality
	Longue-Pointe-de-Mingan	Municipality
	Mingan (Ekuanitshit)	Indian reserve
	Natashquan	Township
	Natashquan (Nutakuan)	Indian reserve
	Rivière-au-Tonnerre	Municipality
	Rivière-Saint-Jean	Municipality
Sept-Rivières (RCM)	Port-Cartier	City
	Sept-Îles	City
	Uashat / Maliotenam	Indian reserve

¹ These communities are not in the area covered by The Plan Nord, but signed the Agreement-in-Principle of a General Nature concerning the use of land in that area.

Nord-du-Québec (region 10)

Regional county municipality or equivalent	Municipality	Status
Kativik (RCM equivalent)	Akulivik	Northern village
	Aupaluk	Northern village
	Inukjuak	Northern village
	Ivujivik	Northern village
	Kangiqsualujuaq	Northern village
	Kangiqsujuaq	Northern village
	Kangirsuk	Northern village
	Kiggaluk (Chisasibi)	Category I Inuit land
	Kuujuaq	Northern village
	Kuujuarapik	Northern village
	Puvirnituq	Northern village
	Quaqtaq	Northern village
	Salluit	Northern village
	Tasiujaq	Northern village
	Umiujaq	Northern village
Cree Regional Authority (RCM equivalent)	Chisasibi	Cree village
	Eastmain	Cree village
	Mistissini	Cree village
	Nemiscau	Cree village
	Oujé-Bougoumou	Indian settlement
	Waskaganish	Cree village
	Waswanipi	Cree village
	Wemindji	Cree village
	Whapmagoostui	Cree village
Other James Bay municipalities (RCM equivalent)	Baie-James	Municipality
	Chapais	City
	Chibougamau	City
	Lebel-sur-Quévillon	City
	Matagami	City

In all, 63 communities (31 Aboriginal and 32 non-Aboriginal) are located in the area covered by The Plan Nord.

Appendix III Some recent actions by the government in the area covered by The Plan Nord

Several concrete actions have been completed by the government in various fields to develop the potential of the North. Those presented here include sectoral measures and those announced in the 2009-2010 budget speech.

Sectoral measures

In the field of clean, renewable energy

- The Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert project, currently under construction, that will add generating capacity of 920 MW by 2012 (an investment of \$5 billion);
- The La Romaine project on the North Shore, recently launched, that will add generating capacity of over 1 550 MW and will come on line gradually starting in 2014 (\$6.5 billion);
- 4 500 MW of generating capacity announced in the 2006-2015 Energy Strategy;
- 3 500 MW of generating capacity announced in the 2009-2010 budget speech.

In the field of mining

- The Mineral Strategy, which announces the government's intention to provide funding of \$200 million over ten years, mainly to gather geoscientific data. The government has also made a commitment to continue to support the Nunavik Mineral Exploration Fund and the Cree Mineral Exploration Board for three years.
- Recognition by the Québec government, in 2006, of the cost of abandoned mine sites as an environmental liability. As of March 31, 2009, this represented a total cost of \$329 million. In the area covered by The Plan Nord, most abandoned mines are in Nunavik. A group of mining companies set up the Restor-Action fund in 2007 with the Kativik Regional Government and the MRNF to carry out mine site rehabilitation work in Nunavik.

In the field of tourism

- Under the *Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent* (strategy for the sustainable development and promotion of international cruises on the St. Lawrence), the Québec government has allocated \$52.5 million, part of a total investment of \$156 million.

In the field of employment

- The Employment Pact;
- The Employment Pact Plus.

Combining the public-sector and private-sector funding provided for in the Employment Pact and Employment Pact Plus, the labour market development fund and the workforce skills development and recognition fund, around \$100 million will be invested in the Nord-du-Québec and Côte-Nord regions by the government and its partners over a three-year period, to help 17 000 job seekers, 11 000 workers and 1 400 businesses.

Measures announced in the 2009-2010 budget speech

In addition, in the **2009-2010 budget speech**, the government announced \$98 million of investment for the development of Northern Québec over the next two years. In all, almost \$825 will be invested.

The main goal of these budget measures is to

- preserve the environment and upgrade the natural heritage in the area;
- improve infrastructures to optimize access to resources.

Measures to preserve the environment and upgrade the natural heritage

Three measures will contribute to this objective:

- **Shared-cost support program for the consolidation of outfitting operations**

The assistance, of \$2.2 million, is designed to attract total investments of \$4.4 million over the next two years. The money will be used to

- draw up an inventory of needs and planned investment by outfitting operations;
- help outfitters prepare technical specifications for infrastructure investments;
- invest in hospitality and lodging facilities.

The measures will help the industry consolidate its bases for taking advantage of the tourism potential of northern Québec.

- **Designation and creation of protected areas**

The government plans to grant protected area status to 12% of all land to the north of the northern limit. No industrial activities will be allowed, but hunting, fishing and trapping, as well as tourism activities, will be permitted. For this purpose, \$1.2 million will be allocated in 2009-2010 and 2010-2011.

The government has also announced work to create four new Québec national parks from a list of five:

- Harrington Harbour;
- Guillaume-Delisle-et-à-L'Eau-Claire (Tursujuq);
- Albanel-Témiscamie-Otish;
- Monts Les Pyramides;
- Assinica.

The government will invest \$32 million to implement this commitment.

Measures to improve infrastructures

Improvements to infrastructures form the essential foundation for development, by optimizing access to resources and promoting community growth. The Québec government has announced almost \$700 million in infrastructure investments for

- the extension of Highway 167 to the Otish Mountains, from Chibougamau via Mistissini (\$260 million including \$130 million financed by the government);
- work to repair and upgrade Highway 389 between Baie-Comeau and Fermont (\$438 million);
- the upgrading of fifteen northern airports in Nunavik and on the North Shore (\$106 million over five years).

Measures to promote tree planting

The government has announced an improvement to the silvicultural investment program, with an additional investment of \$22 million. Part of this amount, or roughly \$9 million, will be spent on tree planting in Northern Québec, with 35 million additional seedlings planted in 2009-2010.

